



Tome
172-1
Année
2014

L'église Saint-Liphard et la tour Manassès de Garlande à Meung-sur-Loire
par Jean Mesqui

Philibert Delorme à l'hôtel d'Angoulême ? Réflexions sur une attribution
par Jean Guillaume

b u l l e t i n
m o n u m e n t a l

Tome
172-1
Année
2014

s o c i é t é
f r a n ç a i s e
d ' a r c h é o l o g i e

Toute reproduction de cet ouvrage, autre que celles prévues à l'article L. 122-5 du Code de la propriété intellectuelle, est interdite, sans autorisation expresse de la Société française d'archéologie et du/des auteur(s) des articles et images d'illustration concernés. Toute reproduction illégale porte atteinte aux droits du/des auteurs(s) des articles, à ceux des auteurs ou des institutions de conservation des images d'illustration, non tombées dans le domaine public, pour lesquelles des droits spécifiques de reproduction ont été négociés, enfin à ceux de l'éditeur-diffuseur des publications de la Société française d'archéologie.

© Société Française d'Archéologie

Siège social : Cité de l'Architecture et du Patrimoine, 1, place du Trocadéro et du 11 Novembre, 75116 Paris.

Bureaux : 5, rue Quinault, 75015 Paris, tél. : 01 42 73 08 07, mail : sfa.sfa@wanadoo.fr

Revue trimestrielle, t. 172-I, mars 2014

ISSN : 0007-4730

CPPAP : 0112 G 86537

ISBN : 978-2-901837-49-7

Diffusion : Éditions A. & J. Picard, 82, rue Bonaparte, 75006 Paris

Tél. librairie 01 43 26 96 73 - **Fax** 01 43 26 42 64

achats@librairie-picard.com

www.librairie-picard.com

L'ÉGLISE SAINT-LIPHARD ET LA TOUR MANASSÈS DE GARLANDE À MEUNG-SUR-LOIRE

Jean MESQUI *

La petite ville épiscopale de Meung-sur-Loire possède un ensemble monumental remarquable, composé par la collégiale Saint-Liphard, le clocher et la tour maîtresse épiscopale qui constituent son massif occidental (fig. 1) ; ils forment un triptyque offrant un contrepoint au château bâti un peu plus haut par l'évêque Manassès de Seignelay. Rapidement étudié avec sa tour par Jean Vallery-Radot lors du Congrès archéologique de France en 1931, cet ensemble complexe mérite qu'on y consacre une attention plus soutenue, d'autant que des investigations archéologiques menées en 1991 et en 2000, puis des relevés archéologiques et architecturaux détaillés menés par nos soins les éclairent d'un jour nouveau ¹.

L'HISTORIQUE

Du monastère à l'église collégiale

L'étymologie du lieu, *Mag-dunum*, ne laisse aucun doute sur son origine proto-historique ; il s'agissait d'un site de traversée de la Loire par un faisceau d'itinéraires antiques ². Si l'on en croit la tradition rapportée par les *Acta sanctorum*, le site, abandonné après les invasions des « Vandales » (probablement les grandes invasions du début du V^e siècle), aurait été choisi comme refuge par un notable nommé Liphard pour créer un ermitage, probablement au tout début du VI^e siècle ³. Cet ermitage était devenu au début du IX^e siècle un monastère dont l'église

était dédiée à saint Liphard ; l'empereur Charlemagne en avait investi l'évêque d'Orléans Théodulphe ⁴.

Après la révolte du roi des Lombards Bernard d'Italie en 817, Théodulphe qui avait pris son parti contre Louis le Pieux, fut déposé et relégué dans un monastère, comme d'autres évêques conjurés ; le comte d'Orléans Matfrid, qui figurait parmi les plus grands dignitaires du palais, profita sans doute de cette disgrâce épiscopale pour se faire attribuer le monastère Saint-Liphard ⁵. Quelques années plus tard, ce fut au tour de Matfrid de tomber en disgrâce, alors que Théodulphe, lui, retrouvait la faveur impériale ; les évêques d'Orléans récupérèrent alors, de façon définitive, la possession du monastère ⁶.

La présence de celui-ci ne fit sans doute que renforcer le rôle de point de traversée joué par Meung, et les rois carolingiens y faisaient halte de temps à autre : ainsi, en 861, Charles le Chauve y passa, en provenance d'Oissel (Seine-Maritime), pour y rencontrer le puissant comte de Blois, Robert le Fort, et, l'année suivante, avec son épouse, il y fixa rendez-vous à leur fils Charles pour tenter de le raisonner dans ses tentatives de révolte. Plus tard, le roi Eudes séjourna au monastère en 890 ; il y convoqua un synode épiscopal l'année suivante ⁷.

Dès les années 1020, ce monastère était devenu un chapitre de chanoines séculiers prébendés dépendant directement de l'évêque d'Orléans, puisqu'à cette époque l'évêque Odolric aurait donné aux moines de Micy, avec l'accord du chapitre de Saint-Liphard, une prébende canoniale ⁸ ; en tout cas, le chapitre existait en 1068,

puisque cette année-là le roi renonçait à son droit de voirie sur la petite localité de Oinville en Beauce, au bénéfice du chapitre qui la possédait ⁹. Comme tous les chapitres séculiers, celui-ci était implanté dans un quartier environnant l'église collégiale, le Cloître (*claustrum*) que l'on trouve mentionné à la charnière des XI^e et XII^e siècles (fig. 2) ¹⁰.

Ce dernier était entouré d'un mur et coïncidait probablement avec le *castrum* mentionné en 1103, lorsque l'évêque Jean dut faire appel au roi Philippe I^{er} et à son fils le prince héritier Louis pour en reprendre le contrôle sur son vassal Léon II de Meung, lointain héritier des avoués de l'abbaye carolingienne ¹¹. La relation des hauts-faits du prince Louis par Suger met en scène ce vassal rebelle, qui aurait accaparé également un autre *castrum* épiscopal - dont le nom n'est pas donné -, tentant de défendre le *castrum* magdunois depuis la maison qu'il possédait à l'intérieur de l'enceinte fortifiée au nord de l'église (fig. 2), puis se réfugiant dans le clocher de l'église collégiale lorsque l'enceinte eut été prise par les troupes royales ¹². Celles-ci mirent le feu à l'église et à son clocher, obligeant les défenseurs à se jeter de son sommet pour échapper aux flammes et finalement s'empaler sur les lances ennemies.

Dès octobre de l'année suivante, l'église fut solennellement reconsacrée par Raoul, archevêque de Tours, Galon, évêque de Paris, Jean, évêque d'Orléans, et Chrétien, abbé de Saint-Mesmin ; les reliques de saint Liphard, qui avaient été transportées la veille à l'église paroissiale de Saint-Pierre hors les murs, furent alors replacées dans



Cl. J. Mesqui 2011.

Fig. 1 - Meung-sur-Loire, vue du clocher de l'église collégiale Saint-Liphard et de la tour Manassès de Garlande, avec ses deux tourelles flanquantes, depuis le sud-ouest.

leur caveau originel¹³. Cependant, en dépit de cette remise au pas du vassal magdunois, la véritable reprise en main de la seigneurie par l'évêque n'intervint que sous Manassès de Garlande (1146-1185) qui imposa pacifiquement son pouvoir sur le puissant successeur de Léon II, Bouchard de Meung, seigneur du Chéray et de la Ferté-Avrain en Sologne, en mettant sous contrôle ses prétentions fiscales et en reprenant, au moins partiellement, les prérogatives banales sur l'agglomération en cours de développement.

De la tour et résidence de Manassès de Garlande aux prisons de l'évêque

Deux actes, l'un de 1162 et l'autre de 1171, prouvent que Manassès ne se contenta pas de cette réappropriation seigneuriale ; il bâtit une tour et une résidence (*mansio*) accolée à la tour, à la place de deux maisons appartenant au chapitre et situées dans l'emprise du cloître¹⁴. Dans la tour elle-même, il possédait une chapelle dont il institua en 1162 la desserte par un

prêtre doté d'une demi-prébende capitulaire¹⁵. Cette tour mentionnée par les deux actes a été identifiée par Marcel Charoy à l'édifice appelé aujourd'hui « tour Manassès de Garlande », accolé au clocher ; l'identification, reprise par Jean Valléry-Radot puis l'ensemble des auteurs, mérite d'être révisée, comme on y reviendra, mais il ne fait en tout cas aucun doute que l'ensemble résidentiel de Manassès de Garlande formait le massif occidental de l'église, comprenant la tour Manassès et le clocher lui-même, en partie ou totalité (fig. 3).

Ceci est confirmé par la donation que fit en 1204 l'évêque Hugues de Garlande au chapitre. Il lui concéda une maison située dans le Cloître, voisine de « ses maisons » ; il l'avait achetée des héritières d'un certain Gilon Morin et le don s'effectua sous condition qu'elle soit affectée à vie à son neveu Hugues, chanoine et chevecier du chapitre, en location annuelle¹⁶. Le pluriel employé pour désigner « les » maisons de l'évêque ne donne aucune indication réelle sur le fait qu'il y en eût plusieurs : il s'agit, en fait, d'une locution employée de façon générique dans la diplomatique de l'époque pour désigner la résidence au sens large d'un prince, ecclésiastique ou laïc.

Dès le début du XIII^e siècle cependant, cet ensemble résidentiel était passé de mode ou en tout cas jugé insuffisant par l'évêque Manassès de Seignelay ; durant son épiscopat, entre 1207 et 1221, cet évêque bâtit le château de Meung, qui domine de sa masse la collégiale, le clocher et la tour Manassès de Garlande, et le chroniqueur justifiait cette décision par le fait que Manassès de Seignelay n'aurait eu aucune résidence digne d'un évêque à Meung¹⁷. Dès lors, le destin de la tour Manassès de Garlande était probablement scellé mais on ne peut garantir qu'elle ait été abandonnée par l'évêque immédiatement¹⁸.

L'époque à partir de laquelle elle fut utilisée comme « prisons de l'évêque » n'est pas connue mais un faisceau d'indices concourt à penser que cette utilisation remonte au moins à la fin du XIV^e siècle, et sans doute même au-delà¹⁹. Il ne fait

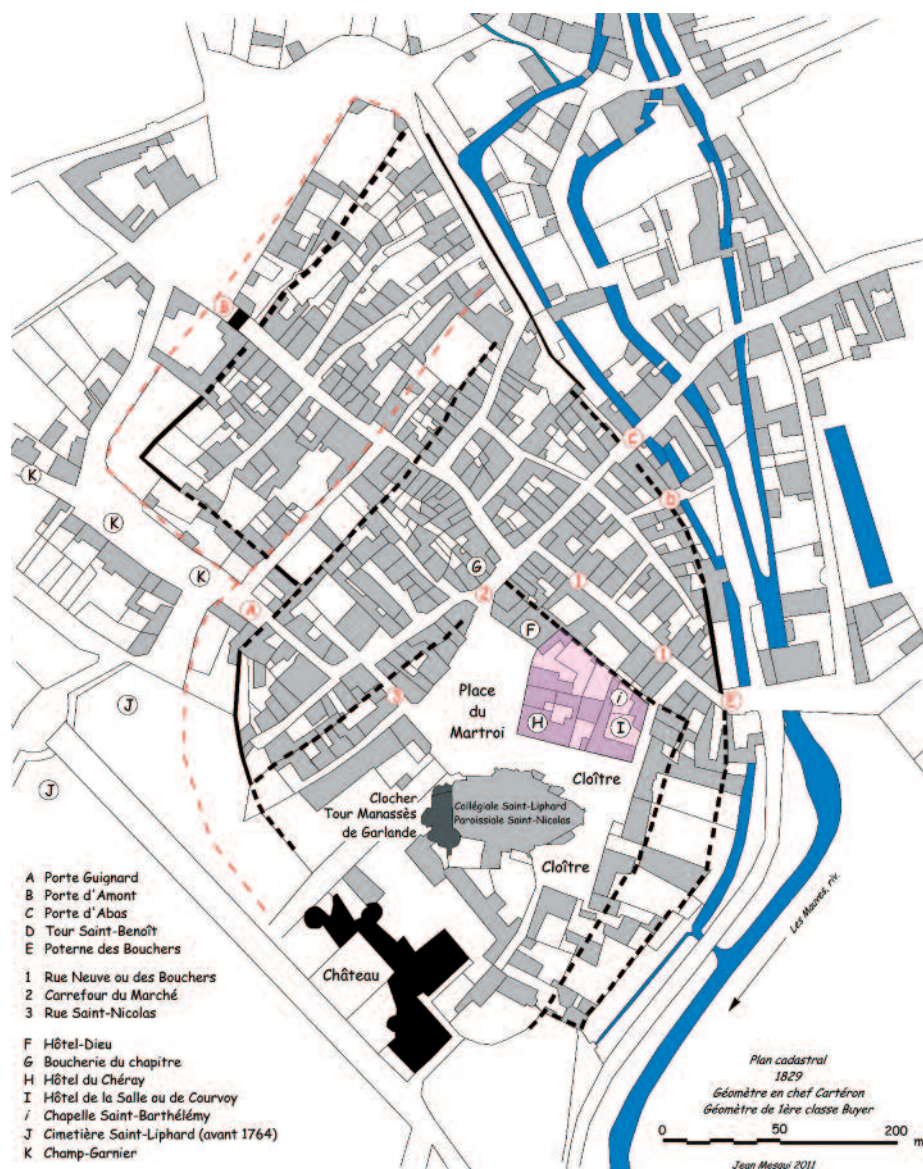


Fig. 2 - Meung-sur-Loire, plan cadastral en 1829. On n'a pas rectifié le tracé du plan du château, ni celui de la tour Manassès de Garlande, malgré leur caractère assez fantaisiste, car ceux-ci ont l'avantage de montrer l'emprise des bâtiments annexes aujourd'hui disparus. La première enceinte coïncidait probablement avec le mur du Cloître (J. Mesqui 2013).

aucun doute que ce fut en ce lieu que le chancelier Nicolas d'Orgemont, convaincu de trahison, fut transféré secrètement par l'administration royale le 18 juillet 1416 ; un chanoine de Notre-Dame de Paris fut envoyé par le chapitre pour s'enquérir des conditions d'incarcération, et revint en indiquant que d'Orgemont était dans une prison très dure (« *artior carcer* »). Il ne résista d'ailleurs pas au traitement qui lui était fait et décéda en prison en septembre de cette année ²⁰. C'est ici également que François Villon

passa un été au fond de la « fosse », au pain sec et à l'eau, ce dont il se plaignit amèrement dans ses poèmes, comme on y reviendra. Plus tard, un très intéressant document notarié de 1472 met en scène deux prisonniers qui s'échappèrent de leur prison pour aller dans l'église Saint-Liphard – probablement en passant par les grandes baies du clocher – et y trouvèrent asile : ils finirent par s'en échapper nuitamment mais seul l'un d'eux réussit à quitter la ville. L'autre y demeura et se réfugia à nouveau dans l'église ; il n'en sortit

qu'après avoir fait appel en la cour de Parlement, ce qui suspendait toute application éventuelle de la question ²¹.

Un siècle plus tard, en 1579, le chanoine Jacques Binet, cherchant à identifier la tour de Manassès de Garlande, écartait la « tour des prisons », ne concevant pas qu'elle ait pu changer de destination depuis sa construction ; il se trompait sur le premier point mais confirmait ainsi sa localisation ²². Enfin, parmi les documents attestant de l'usage de la tour Manassès comme prison, on citera ici l'arrêt du Conseil d'État du 27 octobre 1594, qui faisait suite aux destructions occasionnées par les guerres de la Ligue dans l'Orléanais, autorisant l'évêque à utiliser certains fonds levés pour le canal de Loire pour réparer ses possessions, au vu du « procès-verbal de la visitation faite des ruines et desmolitions, brulemens des maison, escuries, prisons et autres commoditez de la basse-cour du chasteau de Meun » ²³. Il est probable que les prisons eurent fort à souffrir ; on ignore si elles furent rétablies totalement.

En tout cas, la « Première vue de Meung sur Loire » gravée par Charles Campion en 1773 ²⁴, montre que la tour Manassès était dès cette époque dépourvue de toiture externe ; on verra néanmoins plus loin que des toitures internes en appentis y furent aménagées. Décrétée bien national à la Révolution, elle fit l'objet avant sa vente d'un inventaire par la municipalité en septembre 1790 ; on y trouvait encore la salle d'audience de la justice de l'évêque avec le parquet, l'auditoire et les bancs scellés aux murs, ainsi que les prisons avec leurs « fermetures de portes de bois et de fer » et des barreaux de fer aux fenêtres ²⁵. Le bâtiment fut vendu en même temps que le château, le 28 mars 1791, à Jacques-Jean Le Couteulx de Molay, trésorier de la Caisse de l'Extraordinaire à Paris, déjà propriétaire du château de la Malmaison à Rueil.

La tour Manassès de Garlande n'était plus qu'une dépendance du château de l'opulente famille. Si l'on en croit le vicaire Doucheny qui décrivait l'église en 1845, elle servait alors de... porcherie ²⁶. Elle n'a été classée Monument historique que le

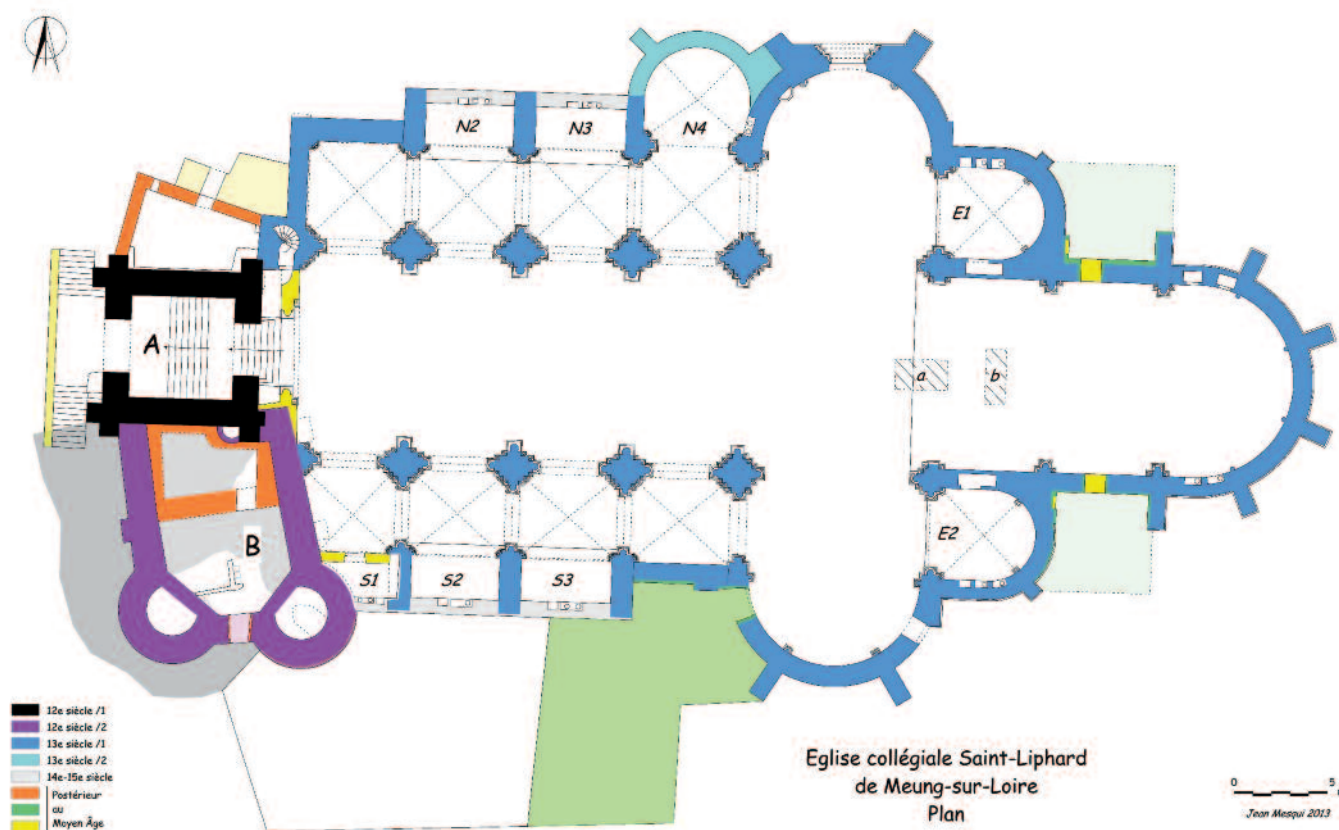


Fig. 3 - Meung-sur-Loire, plan de l'ensemble constitué par l'église Saint-Liphard, le clocher (A) et la tour Manassès de Garlande (B), au niveau du rez-de-chaussée bas de l'église (relevé et dessin J. Mesqui 2013). En a, tombeau de Germain de Guélys ; en b, emplacement d'un ancien autel.



Fig. 4 - Meung-sur-Loire, église Saint-Liphard, vue prise depuis le nord-ouest au début du XX^e siècle (Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine).

8 septembre 1988 mais elle n'a bénéficié d'aucun travaux jusqu'aux années 2000-2002, lorsque la commune de Meung a récupéré la propriété et la gestion du monument ²⁷. Elle est aujourd'hui fermée au public.

L'église et le chapitre jusqu'à la fin de l'Ancien régime

Si l'on revient à l'église elle-même (fig. 4), les sources d'archives sont muettes sur tout événement la concernant – à commencer par sa reconstruction au XIII^e siècle – jusqu'aux guerres de Religion. Elle avait une double fonction : celle de collégiale pour le chapitre sous l'invocation de saint Liphard et celle de paroissiale pour les habitants de la ville intra-muros, sous l'invocation de saint Nicolas (patron des bateliers et des franchissements de rivière).

Aujourd'hui libérée de toute partition interne (fig. 28), à l'exception du mur de la première chapelle latérale sud-ouest sans doute ajouté en 1864²⁸, l'église était séparée en deux parties jusqu'à la Révolution. Le chœur liturgique réservé au chapitre comprenait l'abside, les deux travées droites – dans la première était installé l'autel dédié à saint Liphard²⁹, la croisée du transept, ainsi que deux chapelles adventices situées de part et d'autre du chœur aujourd'hui détruites³⁰. La croisée était isolée des deux bras du transept par des murs qui ne furent supprimés qu'à la Révolution, de même que le jubé construit à la fin du XVII^e siècle qui séparait la croisée du vaisseau central³¹.

Les paroissiens avaient à leur disposition ce vaisseau central et les bas-côtés pour le culte : l'autel paroissial dédié à saint Nicolas se trouvait contre la pile sud-ouest de la croisée du transept, alors qu'un autel dédié à saint Genou se trouvait contre la pile nord-ouest ; s'y ajoutaient les chapelles latérales et les autels annexes, portant au total le nombre d'autels à quinze³². La restauration de la fin du XIX^e siècle en a restitué au total huit.

Enfin, une fonction importante était celle du culte des reliques de saint Liphard, qui faisaient l'objet d'un pèlerinage. Il est probable que c'est pour assurer le circuit de vénération des reliques au travers du chœur, sans pénétrer dans le secteur réservé de la croisée du transept, que des passages furent percés dans les parois des deux chapelles latérales du transept ; les pèlerins pouvaient ainsi traverser la première travée du chœur en longeant la sépulture. Ces deux passages ont été murés côté chœur (fig. 3) et transformés en placards³³. La chapelle d'axe nord du transept était dédiée à saint André (aujourd'hui à saint Joseph), la chapelle sud à la Vierge de Pitié (aujourd'hui à la Vierge).

Si l'on revient à la chronologie de l'édifice, il semble qu'à l'occasion des deux prises d'Orléans et des environs par les Huguenots – la première en avril 1562 conduite par le prince de Condé et la seconde en septembre 1567 sous le commandement du capitaine de la Noüe, l'église Saint-Liphard eut à subir les mêmes

outrages que ses voisines. La prise de Meung le 7 mai 1562 s'accompagna d'un saccage de l'église ; la tombe de saint Liphard fut violée et ses ossements livrés au feu³⁴. L'épisode de 1567 fut apparemment plus destructeur, puisque les voûtes furent endommagées et la toiture totalement détruite, probablement par les flammes. D'après le *Martyrologe* de Saint-Liphard composé en 1740, les voûtes étaient réparées en 1570 et la couverture rétablie en 1576, grâce au prêt de 800 livres que fit alors le doyen du chapitre Augustin Grené³⁵.

À nouveau, la ville fut prise par force le 22 mai 1590, cette fois par les Ligueurs ; la soldatesque se livra à de nouvelles profanations, « sacrilèges, meurtres et viollements », et les cloches furent descendues pour être fondues, à l'exception de la maîtresse cloche, appelée la Lipharde, qui se trouvait à Orléans pour être refondue³⁶.

Deux siècles plus tard, après qu'eut éclaté la Révolution, la collégiale fut ramenée au rang de paroissiale sous le vocable de Saint-Nicolas, patron de la paroisse *intra muros* abritée depuis le Moyen Âge dans sa nef ; le 11 juin 1791, la paroisse fut renommée Saint-Liphard et accueillit la même année les dépouilles de l'église paroissiale Saint-Pierre hors les murs. Pour ce faire, la municipalité fit détruire le jubé du XVII^e siècle ainsi que les murs qui isolaient la croisée du transept de la nef et des bras du transept, construits naguère pour agrandir le chœur³⁷.

L'église devint en novembre 1793 Temple de la Raison, puis, un peu plus tard, Temple de l'Être suprême ; durant les premiers mois de 1794, les objets d'or et d'argent furent inventoriés et enlevés, l'orgue du chapitre disparut³⁸ et l'autel principal fut vendu à condition d'être détruit. Mais, dès l'année suivante, le 15 juillet 1795, l'église fut réaffectée au culte catholique. À partir de 1804, le conseil de fabrique tout nouvellement créé commença une remise en état progressive, en parant au plus pressé : pour cela, la ressource la plus évidente fut... l'augmentation du prix de location des chaises³⁹. L'un des premiers travaux menés fut l'obturation de la tribune de l'orgue du chapitre, décidée dès l'une des premières séances

du conseil : il s'agissait en fait de fermer en briques une grande arcade ménagée dans le mur du premier étage du clocher, alors en communication directe avec la nef⁴⁰.

Selon le vicaire Doucheny, qui écrivait en 1845, c'est également à cette époque qu'auraient été supprimées les bases des piliers de la nef de chaque côté de celle-ci, afin de permettre de caser plus de chaises⁴¹. Le même vicaire rapporte que l'ancienne collégiale reçut par deux fois un « ignominieux badigeon couleur de citron », la première fois entre 1807 et 1815 et la seconde fois vers 1837⁴² ; on retrouve les restes de cet enduit en partie haute orientale de la nef, derrière le grand mur de fond à arcades de 1864 et dans le bras nord du transept. Il ne signalait pas, en revanche, l'installation en 1843 d'un nouveau buffet d'orgue, probablement dans l'ancienne tribune rouverte pour la cause au premier étage du clocher : il semble qu'il ait été construit par le facteur anglais bien connu John Abbey qui installa son entreprise à Versailles⁴³. L'église fut classée Monument historique dès la première liste de 1840.

La grande campagne de restauration des années 1862-1880

C'est au curé Lambert (1860-1864) que l'on doit la restauration totale de l'église : comme l'exprimait son successeur l'abbé Foucher, « il faut le dire à sa louange, il ne l'entreprit pas à moitié » mais, pour autant, l'église n'ayant été qu'assez marginalement modifiée par les époques antérieures, les changements qu'il introduisit furent, en définitive, relativement limités. La restauration débuta l'année 1862 ; deux devis, dressés par l'architecte d'Orléans B. Ricard et conservés dans les archives municipales, fournissent le cadre de cette restauration. Le premier devis, non daté mais probablement de la fin 1861, concernait la suppression totale de l'ancien enduit et son remplacement par l'enduit gris à faux-joints qui existe encore aujourd'hui ; l'ensemble des maçonneries devait être gratté, les parties peintes à l'huile retailées à la laye ; les chapiteaux devaient être restaurés « en ciment romain », les crochets

rapportés devant être tenus avec des goujons en laiton ; les pierres détériorées de certains piliers devaient être également remplacées. Ces travaux furent commencés avec diligence, comme en témoignent les reçus et leurs attachements ; ceci permit à l'architecte d'établir un second devis,

plus ambitieux dans ses objectifs, le 14 août 1862 ⁴⁴.

À l'extérieur, il s'agissait d'abord de dégager les bases de la partie nord-ouest du collatéral, complètement engoncées dans les remblais accumulés depuis le XIII^e siècle

sur la place du Martroy : on projeta alors de réaliser une tranchée, qui existe encore aujourd'hui, pour découvrir ces bases et assainir la maçonnerie de l'humidité l'afectant. Il s'agissait aussi de raidir la pente du toit du collatéral nord et de refaire sa toiture, puis de réparer les têtes des contreforts abîmées par l'humidité. Selon l'abbé Foucher, c'est aussi en 1862 que l'on supprima les deux chapelles adventices accolées au nord et au sud de la deuxième travée de chœur, qui avaient servi d'habitations aux servants de l'église après que leur communication avec le chœur eut été murée, peut-être au début du XIX^e siècle ⁴⁵.

Intérieurement, le devis prévoyait l'assainissement et la restauration des chapelles latérales ; il envisageait également le même traitement pour la face du clocher donnant dans le vaisseau central, ainsi que la restitution des colonnes manquantes et de toutes les anciennes bases des piliers, dont on a vu qu'elles avaient été mutilées. Enfin, l'architecte prévoyait un dallage de l'ensemble de l'église, pour remplacer le dallage en mauvais état.

Les travaux furent menés bon train jusqu'en 1864 ; c'est cette année que furent construits, devant le clocher, la nouvelle tribune de l'orgue et le grand mur diaphragme percé de deux arcades gothiques qui est venu unifier le fond occidental du haut vaisseau et celui des collatéraux, masquant du même coup la face orientale du clocher à l'exception de son porche oriental muré jusqu'au début des années 1890 (fig. 5) ⁴⁶. Fut-ce le remplacement du curé Lambert par l'abbé Foucher, en 1864, ou le manque de ressources qui mit un terme brutal aux finitions des sculptures ? Quoi qu'il en soit, les bases refaites dans la nef furent laissées épannelées, comme celles des colonnes encadrant les arcades du mur de fond, dont les chapiteaux furent pour la plupart laissés bruts également.

Par la suite, les travaux furent essentiellement relatifs à la réinstallation de vitraux, au réaménagement des diverses chapelles qui furent progressivement dotées d'autels entre 1869 et 1883, à la modification des stalles qui furent pourvues de dais, à la mise en place de lustres,



Cl. J. Mesqui 2011.

Fig. 5 - Meung-sur-Loire, vue du mur-diaphragme à arcades de 1864, pris depuis l'est. On note, à l'intérieur de l'arcade basse, la porte en plein cintre percée dans la face est du clocher-porche, en retrait du mur-diaphragme. Au-dessus, la tribune et le buffet d'orgue restauré par Haerpfer-Erman en 1971, installé dans une grande arcade percée dans la face est du clocher.

etc.⁴⁷. On notera, parmi d'autres, le vitrail de saint Dominique ornant une fenêtre haute du sanctuaire, offert par Dominique Ingres en 1865 ; il s'était installé à Meung après son mariage avec Delphine Ramel et y demeura jusqu'à son décès en 1867.

Cette campagne de restauration a donné à la collégiale son aspect actuel ; cependant, depuis la fin du XIX^e siècle, plusieurs autres campagnes ont été menées. On notera que le 17 juin 1940, l'église fut touchée par plusieurs bombes : les pierres de l'assise nord-ouest du clocher s'écroulèrent et défoncèrent toitures et voûte, écrasant même un balustre de la tribune ; les voûtes de la chapelle circulaire nord du Sacré-Cœur furent également touchées et détruites, l'ensemble faisant l'objet de restaurations en 1948⁴⁸. Plus récemment, d'importantes campagnes de restauration visant à réparer charpentes et couvertures et à assainir et remplacer les maçonneries

ont eu lieu entre 1990 et 2005 sous la direction successive des architectes en chef Jacques Moulin et Régis Martin. Le changement majeur introduit alors a été la réouverture des deux portails du clocher-porche oriental en 2004, après la fouille menée par le Service régional d'archéologie en 1991 ; cette opération a nécessité le décaissement de la base enterrée dans les remblais d'apport accumulés depuis le XIII^e siècle et la réalisation de deux rampes d'escalier pour accéder à l'étroit parvis ainsi créé.

La tour et la « mansio » de l'évêque

L'ensemble monumental étudié ici comprend les trois édifices fonctionnellement différents, mais structurellement imbriqués, que sont l'église, le clocher et la tour Manassès de Garlande (fig. 6). Si,

dans la chronologie historique, l'église fut assurément la première sur le site, l'analyse architecturale établit un ordre différent, puisque, des trois édifices, le clocher est certainement le plus anciennement construit, suivi par la tour Manassès qui lui est accolée, l'église collégiale fermant le ban. On respectera ici cette chronologie donnée par l'architecture car elle répond aussi à la logique fonctionnelle : comme on l'a déjà dit, le clocher et la tour Manassès de Garlande ont fonctionné ensemble à l'origine pour constituer l'unité résidentielle de l'évêque et méritent d'être étudiés de concert.

Le clocher (fig. 1) est une tour-porche carrée de 8,50 à 8,70 m de côté, garnie à chacun de ses angles par deux contreforts perpendiculaires marqués aux deux tiers de leur hauteur par un retrait ; bâtie en appareil assis de petits blocs équarris, la tour est composée par une élévation primitive

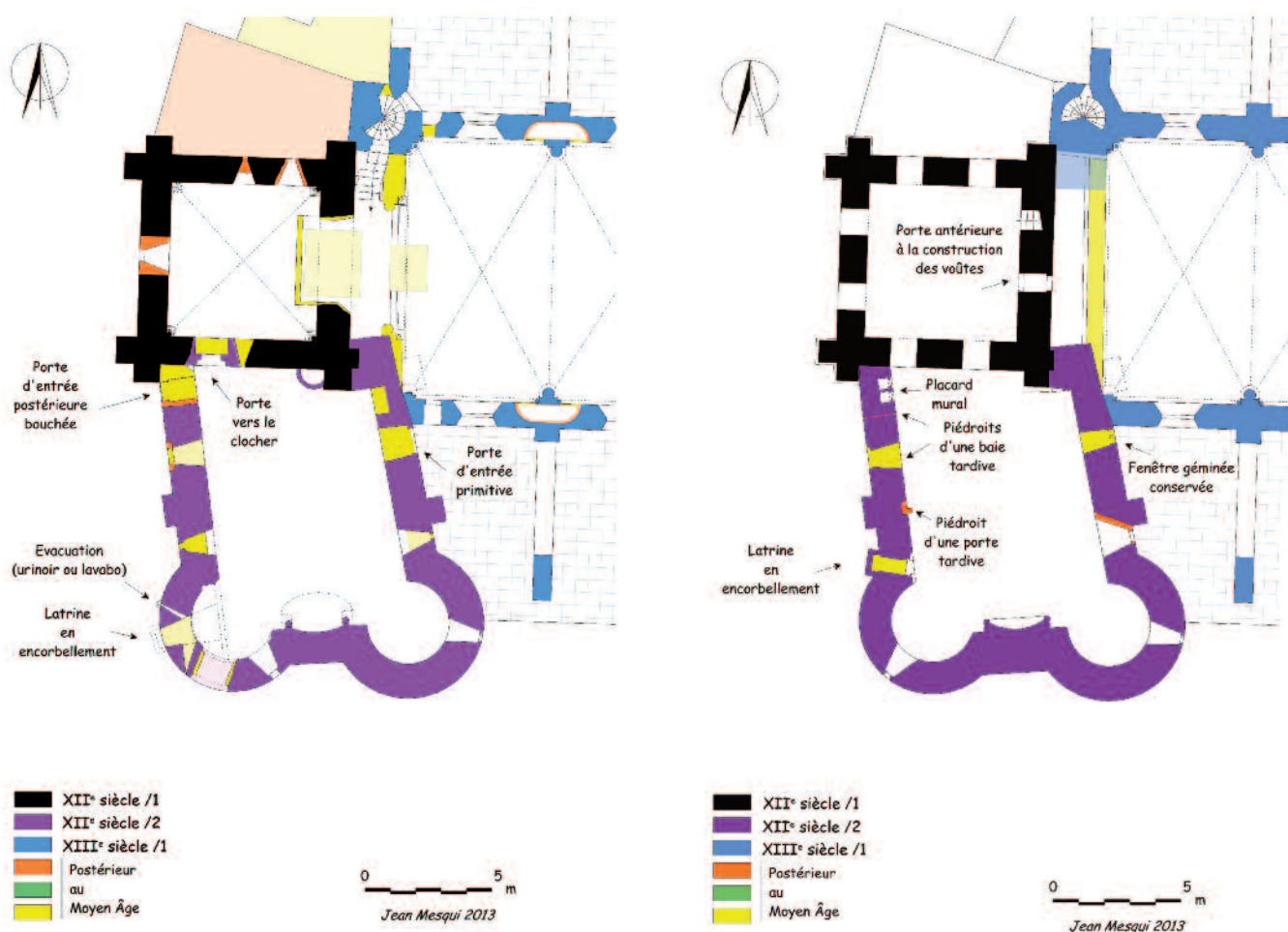


Fig. 6 - Meung-sur-Loire, plan du massif occidental au premier étage et au second étage (J. Mesqui 2013).



Cl. J. Mesqui 2013.

Fig. 7 - Meung-sur-Loire, vue de la façade sud de la tour Manassès. Cette photographie prise à courte focale permet de voir la totalité de l'élévation de la tour sud-est, qui se trouvait dans le petit enclos du chapitre et n'a pas été remblayée, à la différence de l'élévation de la tour sud-ouest.

d'environ 24 m au-dessus du sol actuel de l'église, comprenant trois niveaux. Cette tour a été surélevée plus tard par l'étage des cloches, construit en retrait sur son nu ; les contreforts se prolongent à ce niveau en net retrait par rapport aux élévations inférieures et se terminent en glacis. Ce niveau est couronné par une corniche à modillons non sculptés ; au-dessus a été construite la flèche pyramidale encadrée par quatre lanternons aux angles, qui porte la hauteur totale à quelque 44 m.

C'est à la face sud de cette tour carrée que la tour Manassès vient s'appuyer. Il s'agit d'un bâtiment trapézoïdal irrégulier, flanqué à ses angles sud-ouest et sud-est par deux tours circulaires de diamètre inégal, peu saillantes ; sa face ouest est marquée par un contrefort rectangulaire, alors que la face est était raidie par deux contreforts qui n'existent plus qu'au-dessus des voûtes de l'église (fig. 11). Le raccordement de la tour au clocher est très curieux : son mur occidental vient s'appuyer à la face orientale du contrefort sud-ouest du clocher, alors que son mur oriental vient littéralement s'accrocher aux deux contreforts perpendiculaires sud-est de la tour des cloches en les englobant. Cette dissymétrie curieuse est d'autant moins facile à comprendre qu'elle eut pour conséquence un empiètement sur la nef de l'église primitive lors de son édification.

La tour Manassès est majoritairement construite dans un matériau appareillé de façon similaire à celui du clocher (fig. 7) ; cependant, à partir de la moitié de la hauteur primitive, l'élévation des tours et de la face sud est marquée par un changement brutal de module des moellons équarris. Le petit appareil devient un moyen appareil presque régulier dans sa mise en œuvre ; ce changement n'a pas son répondeur à l'intérieur, montrant qu'il s'agit probablement d'une reprise de chantier après un changement de fournisseur de pierres.

L'élévation de la tour Manassès était compatible avec la hauteur du clocher dans sa première phase : le sommet en a été en grande majorité ruiné mais, lors de l'intervention archéologique de 2000, les restes d'un chemin de ronde carrelé et de son parapet ont été mis au jour à proximité du

raccord ouest avec le clocher ⁴⁹. Le chemin de ronde est doté d'un chéneau d'écoulement, permettant ainsi de penser qu'à une époque, il était à ciel ouvert, signifiant ainsi que la toiture était établie en retrait. On note sur la face sud de la surélévation un solin de toiture dont le symétrique n'est plus visible ; il est néanmoins placé très haut par rapport au chemin de ronde, ce qui rend problématique la restitution du couvrement, à moins d'imaginer deux niveaux en colombage sous la charpente. En tout état de cause, cette toiture haute était nécessairement contemporaine ou postérieure à la surélévation du clocher, ne pouvant fournir aucune indication sur la couverture originelle.

Après la construction des deux tours, la nef de l'église du XIII^e siècle est venue se coller à leur face orientale ; tous leurs contreforts visibles, c'est-à-dire le contrefort nord-est du clocher et les deux contreforts de la tour Manassès ont été bûchés sur toute leur hauteur jusqu'aux voûtes du collatéral sud et du vaisseau central.

LE CLOCHER

Le rez-de-chaussée

Le premier niveau est celui du porche de l'église antérieure à l'édifice actuel, voûté en berceau, ouvert tant à l'ouest qu'à l'est par de grands portails plein cintre ; les arcs sont marqués à leur naissance par des cordons d'imposte et la voûte a été percée d'un grand trou circulaire pour le passage des cloches. Jusqu'en 1991, l'arc d'entrée occidental était muré et son élévation extérieure était en partie cachée par un remblai adventice ; l'état d'humidité préoccupant de la base des maçonneries intérieures motiva un projet de dégagement par l'architecte en chef des Monuments historiques Jacques Moulin (réalisé en 2004 seulement) et des sondages préventifs menés par Jean-François Baratin. Grâce à la fouille sondage menée au droit du contrefort sud-ouest, on a retrouvé le seuil primitif extérieur du portail ouest à 2 m sous le sol moderne externe.

Dès l'origine, le seuil du portail occidental était plus haut que celui du portail oriental d'environ 75 cm, nécessitant la présence d'un escalier intermédiaire ; cette dénivelée a été restituée, lorsque le porche a été démuré, sous forme d'un emmarchement de 1,10 m de hauteur. En outre, le seuil intérieur du portail oriental lui-même est plus haut que le sol de la nef du XIII^e siècle ; les restaurateurs modernes ont donc rétabli un escalier pour rattraper la différence de niveau qui est de 1,10 m.

La fouille de 1991 a montré de façon incontestable que le murage du porche et son remblaiement externe remontent au XIII^e siècle au plus tard et non au XVIII^e siècle comme on l'a souvent affirmé. L'invention, au droit du passage dans le remblai d'apport, d'un sarcophage mérovingien, réutilisé à la fin du XII^e ou au XIII^e siècle pour la sépulture d'un jeune homme d'environ 25 ans, vient le confirmer ⁵⁰. Les archéologues en ont déduit que le porche extérieur fut muré dès la construction de l'église actuelle. Peut-être le sol de l'église romane était-il plus haut à cet endroit : son décaissement lors du chantier gothique pourrait expliquer qu'on ait abandonné le porche occidental, compte-tenu de la dénivelée totale de 2,20 m entre le sol roman externe et le sol gothique interne. Mais une autre raison dut sans doute prévaloir : au début du XIII^e siècle, la construction du château au sud de l'église entraîna certainement la « privatisation », en tant que basse-cour castrale, de la zone située entre l'église et le nouvel édifice, ainsi que l'aménagement d'un chemin d'accès depuis le Martroy jusqu'à la rampe longeant au nord le grand corps de bâtiment à tours bâti par Manassès de Seignelay. Il est probable que ces travaux entraînent la condamnation de l'accès primitif de l'église ⁵¹.

Le premier étage : la chapelle haute de Manassès de Garlande

Le premier étage du clocher était indépendant du porche. Il consiste en une salle carrée, dont la paroi orientale a été percée d'une grande arcade brisée pour accueillir le buffet d'orgue qui occupe la presque

totalité de l'ouverture ⁵² ; la soufflerie débordant sur le volume de la salle a été isolée en 1969 par un coffrage de parpaings en brique extrêmement disgracieux. On pénètre aujourd'hui dans la salle par l'intervalle laissé libre au nord entre l'orgue et le piédroit de l'arc ; cet accès est de plain-pied avec la tribune construite en 1864, elle-même accessible par l'escalier en vis du XIII^e siècle desservant les combles de l'église (fig. 6, fig. 27). On peut faire la supposition qu'antérieurement au percement de la grande arcade et de l'installation d'un orgue, il y eut de ce côté un accès vers un escalier en bois placé entre le clocher et la nef primitive ; le seul autre accès qui est la porte sud venant de la tour Manassès n'existait pas à l'origine et a été percé un peu plus tardivement, comme on va le voir.

La salle de la tour est couverte par une voûte d'arêtes au travers de laquelle est ménagé un passage circulaire pour les cloches ; en outre la voûte a été crevée au nord-est pour ménager un second passage de cloche à une époque ancienne, comme en témoigne le bâti en bois qui surmonte le trou au deuxième étage. Ceci permet de constater qu'elle était seulement collée contre les murs.

Cette voûte retombe sur quatre colonnettes en délit aux chapiteaux délicatement sculptés, dont deux sur trois sont pourvus d'abaques échancrés ; ces chapiteaux à feuilles lisses lancéolées plus ou moins incurvées, très classiques dans leur facture, ainsi que les bases des colonnettes, sont de purs produits du premier art gothique et peuvent être datés du milieu du XII^e siècle. Pour en donner un autre exemple régional, on citera les colonnettes similaires des arcatures de la Madeleine de Châteaudun mais les caractères en sont assez universels, comme le montrent par exemple les colonnettes et arcatures de l'abbatiale Saint-Germain-des-Prés ⁵³ (fig. 8 et 9). On les comparera utilement avec les colonnettes visibles à Beaugency, en particulier dans le registre intermédiaire des arcatures situées au-dessus des arcades du chœur, datées des années 1140 ; les colonnettes de Meung paraissent plus affinées dans leur mise en forme, ce qui traduit probablement leur postériorité ⁵⁴.

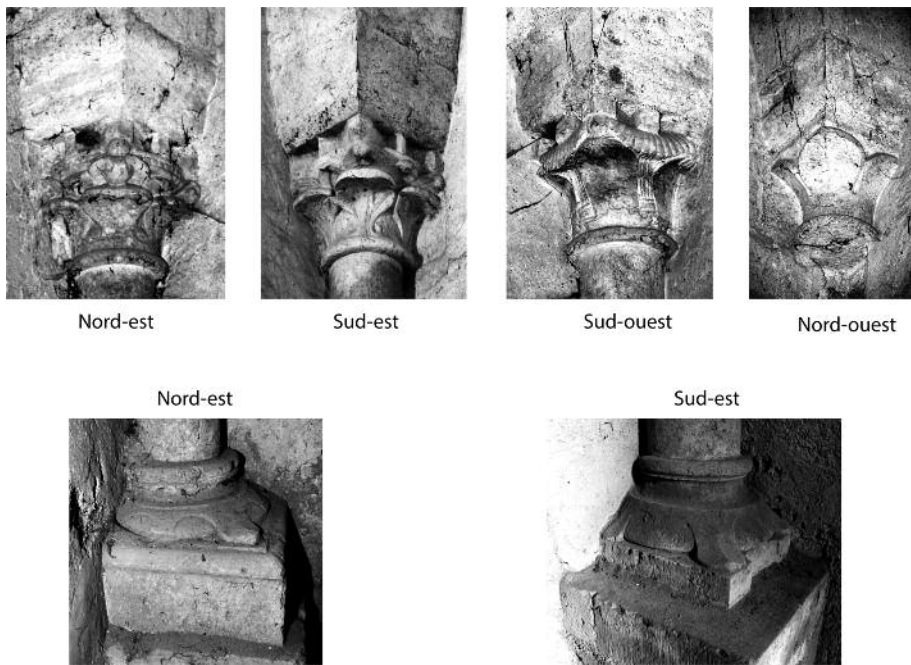


Fig. 8 - Meung-sur-Loire, chapiteaux et bases du premier étage du clocher.

De façon assez curieuse, les colonnettes et leurs bases sont très haut placées, puisqu'elles reposent sur des socles carrés de 1,80 m de hauteur, alors qu'elles-mêmes mesurent environ 2,70 m de hauteur, abaque compris : les tores et leurs griffes se trouvaient donc à hauteur d'homme. Cette disposition, de même que l'emploi des colonnettes en délit, traduit une certaine référence antiquisante ⁵⁵. Par ailleurs, la contradiction relative entre le caractère un peu archaïque de la voûte d'arêtes et le modernisme des chapiteaux gothiques traduit bien la résilience des traditions romanes face à l'introduction des nouvelles formes architecturales du premier gothique qui marqua l'Orléanais de la seconde moitié du XII^e siècle ⁵⁶.

L'éclairage de la salle était assuré essentiellement à l'ouest par une grande baie en plein cintre de 1,5 m de large pour 3,3 m de hauteur, probablement fermée par une claire-voie ; plus tard, elle a été en grande partie murée et remplacée par une fente de jour haut-placée. Cet éclairage était complété au nord et au sud par deux autres fentes de jour, pourvues de hauts et étroits ébrasements voûtés en plein cintre ; les deux ont été murées. Celle du nord l'a été au moment où l'on construisait la

charpente et le toit du bâtiment adventice situé au nord, probablement à la fin du XV^e ou au début du XVI^e siècle ⁵⁷ ; pour remplacer cette source lumineuse, une nouvelle baie en plein cintre fut percée au nord-ouest au-dessus du toit. Large et courte, cette fenêtre est pourvue d'une bordure moulurée d'un cavet, comme les encadrements des fenêtres du bâtiment adventice.

Le mur sud de la salle a fait l'objet d'un important remaniement, avec l'inclusion d'une grande porte d'accès depuis le sud. Aujourd'hui murée – probablement de longue date – cette porte est reconnaissable à l'intérieur du clocher par son ébrasement interne couvert d'un arc segmentaire légèrement surbaissé ; l'enduit postérieur a été volontairement enlevé à l'époque moderne pour la mettre en évidence, ce qui permet de voir que le passage de la porte a été ménagé a posteriori et qu'il s'est accompagné d'une reprise en sous-œuvre du piédroit ouest de l'ébrasement de la fente de jour sud (fig. 10).

De l'autre côté, cette porte correspondait au premier étage de la tour Manassès de Garlande, dont elle constituait l'accès au clocher. Il s'agit d'une réalisation de belle facture, résultant probablement de

deux campagnes. Dans la première furent aménagés les piédroits au plan assez sophistiqué, presque festonné, constituée par deux colonnettes principales s'intercalant entre trois plus minces, toutes engagées. Les chapiteaux, presque continus, forment une frise de longues feuilles qui se superposent comme si elles étaient animées par le vent, jusqu'à former des amorces de crochets ; elle est surmontée d'un tailloir aux profils très accusés. Les tores de base sont assez hauts et dépourvus de griffes. Cette réalisation s'est accompagnée du murage partiel et de la reprise du piédroit ouest du jour primitif du clocher.

Malgré son état déplorable, on reconnaît que l'ensemble sculpté ne doit guère être postérieur aux années 1175-1180, même s'il est plus tardif que les chapiteaux de la tour. En revanche, le linteau trilobé qui se trouve au-dessus de ces piédroits paraît plus tardif ; il s'agit d'une très belle pièce de sculpture, constitué par six claveaux parfaitement assemblés, où plusieurs moulures viennent souligner les deux trilobes centraux, juxtaposés l'un derrière l'autre pour créer un système d'ombres complexe et accentuer le relief ⁵⁸.



Fig. 9 - Châteaudun, église de la Madeleine, arcature basse.

Si cette analyse est juste, cela signifierait qu'au XIII^e siècle, à une époque où la tour n'était pas encore réaffectée à des prisons, on remplaça le linteau primitif par cet élément ; on notera que, probablement pour réaliser cette inclusion, les pierres supérieures de l'encadrement du jour sud ont été cassées afin de laisser place à la sculpture.

En revenant à l'intérieur de la salle de l'étage, il faut enfin signaler l'enduit qui couvre l'ensemble des murs intérieurs, y compris les bouchages divers. Cet enduit, décollé à de nombreux endroits, paraît recouvrir une couche de chaux blanche. On peut voir quelques traces de ce qui pourrait avoir été des faux-joints roses au nord-ouest ; par ailleurs, les murs étaient décorés, à intervalles irréguliers, de cercles colorés remplis en couleur rose, entourés de couronnes dorées, et marqués de croix noires imitant des ouvrages de serrurerie – ils sont aujourd'hui en partie effacés mais on en dénombre encore cinq. Au centre de ces cercles, on note la présence de chevilles d'accrochage ; il s'agissait donc probablement d'accroches de porte-bougeoirs⁵⁹.

En conclusion, ce premier étage a été modifié pour le percement d'une porte d'accès somptueuse depuis la tour Manassès de Garlande. Il ne fait aucun doute que la position de la « belle face » de la porte privilégiait la circulation de la tour Manassès vers la salle du clocher, celle-ci méritant un aménagement de qualité. On verra que la pièce du premier étage de la tour Manassès était la grande salle épiscopale ; ceci conduit tout naturellement à faire l'hypothèse que le premier étage du clocher était cette chapelle épiscopale dont la desserte fut règlementée en 1162 par l'évêque lui-même, celle où, tous les 2 juin, pour l'anniversaire du décès de son oncle Étienne de Garlande, le chapitre était tenu de venir célébrer la messe en grande pompe (fig. 12)⁶⁰.

Le deuxième étage

L'accès au deuxième étage du clocher se pratique aujourd'hui, comme au premier, par l'escalier en vis du XIII^e siècle qui a été construit à son angle nord-est en même

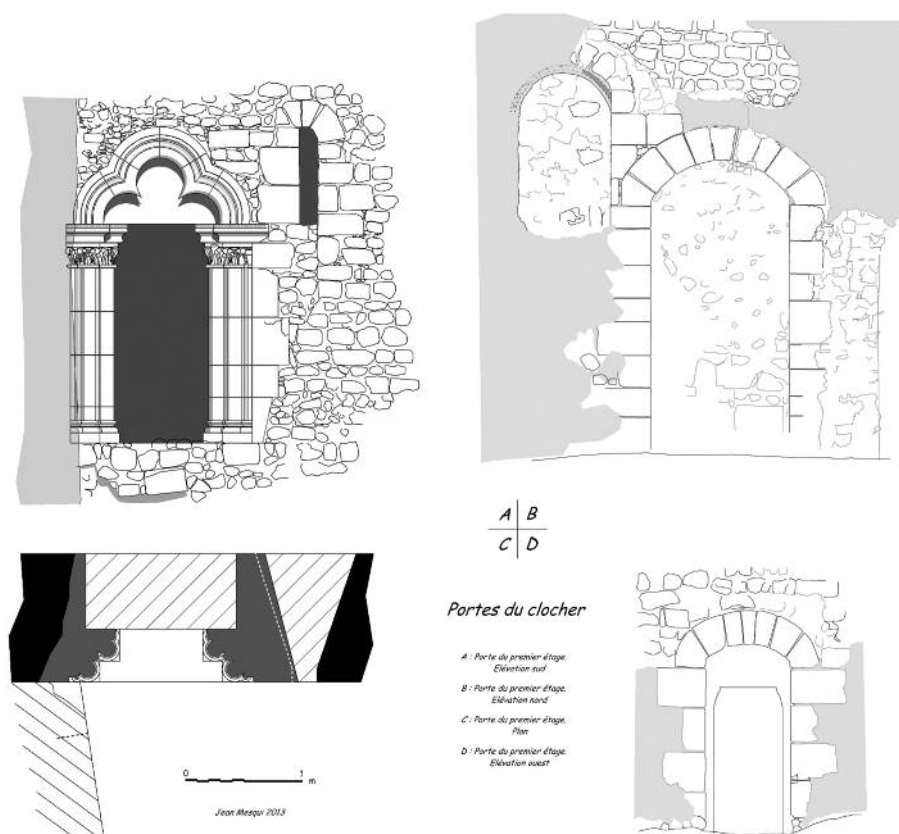


Fig. 10 - Meung-sur-Loire, portes du clocher. A, B et C : porte du premier étage ; D : porte du second étage. L'élévation sud A est restituée à partir des éléments subsistants (relevé et dessin J. Mesqui).

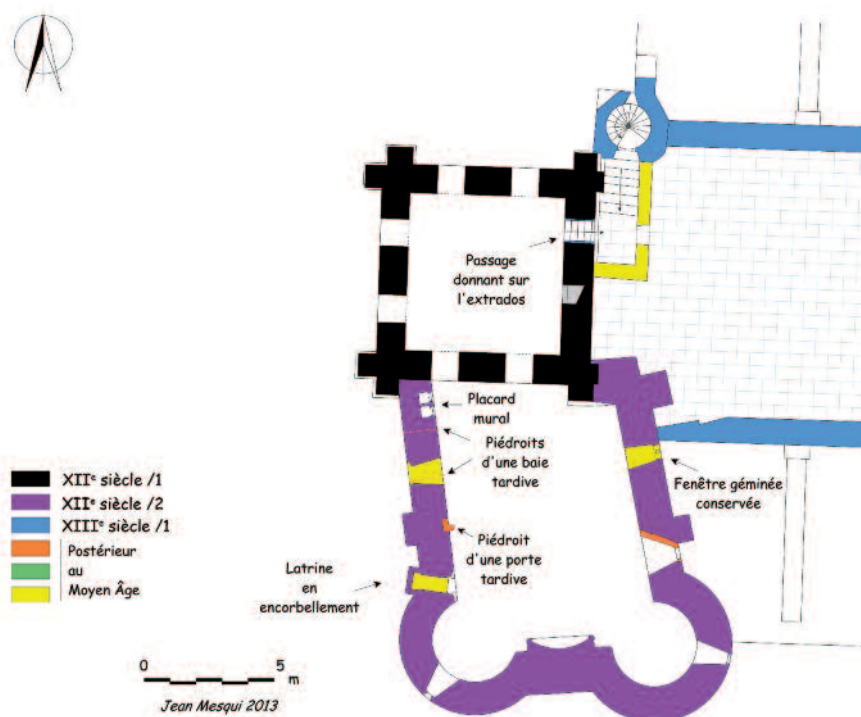


Fig. 11 - Meung-sur-Loire, plan du massif occidental au niveau de l'accès haut du deuxième étage du clocher par les combles de la nef (dessin J. Mesqui).

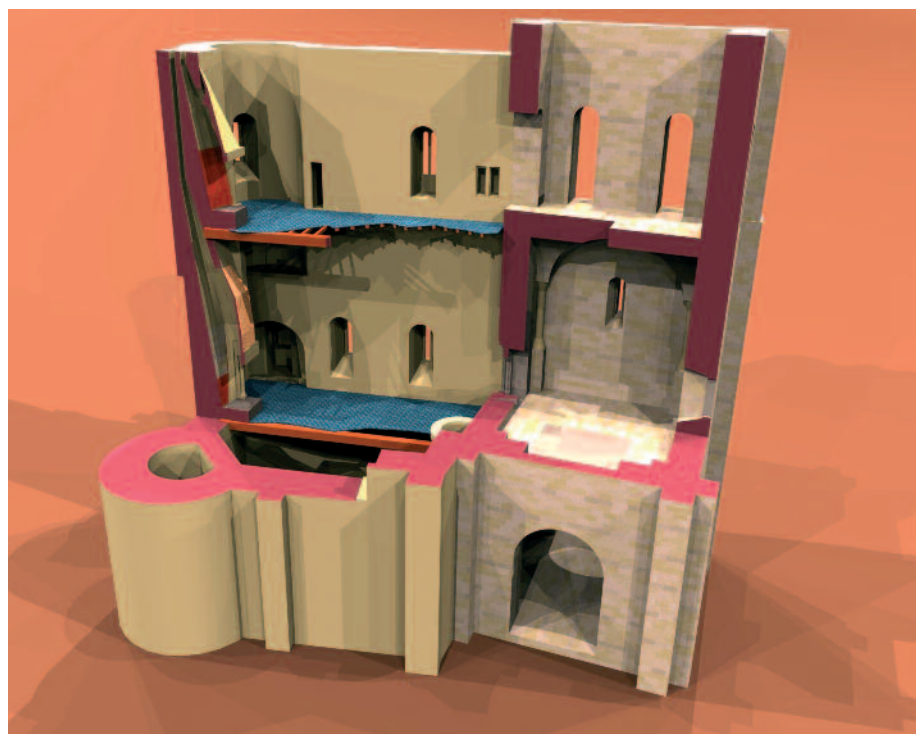


Fig. 12 - Meung-sur-Loire, vue 3D en écorché de la tour Manassès et du clocher, prise depuis le nord-est ; l'étage des cloches et la flèche ne sont pas dessinés ici. L'église, non représentée, se trouverait au premier plan, masquant les faces orientales des deux tours (dessin J. Mesqui 2013).

temps que l'église ; cet escalier dessert une rampe ménagée sur la voûte de la travée de raccord entre le clocher et la première travée de la nef. Au sommet de la rampe, un passage a été percé dans le mur, contenant un escalier redescendant vers la salle ; celui-ci, sommairement couvert par des pièces de bois, doit être contemporain du voûtement de la nef (fig. 11).

L'accès primitif se trouvait au centre de la face est : il s'agit d'une petite porte (1,35 m de hauteur pour 0,60 m de largeur) dont le linteau est supporté par deux coussinets assez frustes (fig. 10 et 27). Son ébrasement est couvert par une voûte segmentaire, presque surbaissée comme la porte de l'étage inférieur, mais parfaitement liaisonnée à la maçonnerie. Elle est aujourd'hui suspendue dans le vide au-dessus de la voûte moderne de la tribune d'orgue et cachée par le mur-diaphragme construit en 1864 ; avant cette date, elle devait être visible, tout en haut du mur de fond, directement sous la voûte, mais elle était certainement inaccessible dès le XIII^e siècle, ce qui explique le percement du nouvel accès. Il faut supposer qu'avant

la construction de la nef gothique, un escalier la desservait, à moins qu'elle n'ait communiqué directement avec les combles de l'église primitive.

Ce deuxième étage était très haut (9,20 m) ; il comportait en partie basse six grande baies couvertes en plein cintre, hautes de près de 4 m pour un mètre de largeur. Elles montaient depuis le sol, les appuis actuels étant un ajout moderne, comme on peut facilement le voir de l'extérieur ; celles du sud pouvaient communiquer presque de plain-pied avec le deuxième étage de la tour Manassès de Garlande, qui était la chambre privée de l'évêque. La salle du clocher fut-elle conçue comme une extension de la chambre ou doit-on plutôt penser qu'elle était isolée ? Son état actuel ne permet pas de répondre à cette question.

Le dispositif d'accès au plancher du troisième étage se compose de deux échelles de meunier reliant des plates-formes de charpente dont l'aspect révèle un bricolage pluriséculaire peu rassurant ; il permet d'accéder à un petit escalier de

bois montant au troisième. La structure de charpente formant le plancher de celui-ci, visible du dessous, révèle elle aussi des interventions multiples pour renforcer les poutres qui ont à porter le bâti des trois cloches.

Le troisième étage et la flèche

Le troisième étage est entièrement occupé par les bâtis des cloches ; il est simplement constitué d'un mur percé sur chaque face par trois baies en plein cintre, surmonté d'une corniche à modillons non sculptés. Au-dessus se trouve la flèche en pyramide octogonale creuse (fig. 7) au plan assez complexe : en effet, elle possède, au-dessus de chaque face du clocher, un gable plein en bâtière, percé d'une porte en plein cintre, et, dans chaque angle, un lanternon couvert d'un pyramidion, primitivement ouvert sur ses quatre faces, et permettant à un homme de s'y tenir debout. Ces lanternons étaient reliés à la salle centrale par un passage couvert venant complexifier l'imbriication des volumes ; le seul d'entre eux dont les ouvertures ne soient pas murées est celui du sud-est.

À la pointe de chacun des gables se trouvait une sculpture d'ange musicien ; il reste celles de l'ouest, du nord et de l'est, assez érodées. Juste au-dessus de l'ange nord, le gable nord est percé d'un quadrilobe.

Datation

Le clocher est traditionnellement daté du XI^e siècle pour ses trois niveaux inférieurs et du XIII^e siècle pour l'étage des cloches et la flèche ; récemment Florence Juin avait suggéré, dans son article sur les tours occidentales de l'Orléanais, que le voûtement du premier étage pourrait être une œuvre plus tardive ⁶¹. En fait, aucun élément ne vient confirmer une datation haute pour le clocher lui-même et l'on peut douter que cette tour soit celle d'où se jetèrent Léon II de Meung et ses compagnons en 1103 – plus probablement celle-ci

devait-elle être en bois. Ce clocher doit donc être identifié avec la tour désignée en 1162 par Manassès de Garlande comme étant « sa tour » contenant sa chapelle privée ; c'était aussi celle à laquelle il faisait allusion en 1171 lorsqu'il évoquait la résidence qui lui était accolée, constructions pour lesquelles il avait fait détruire deux maisons de chanoines.

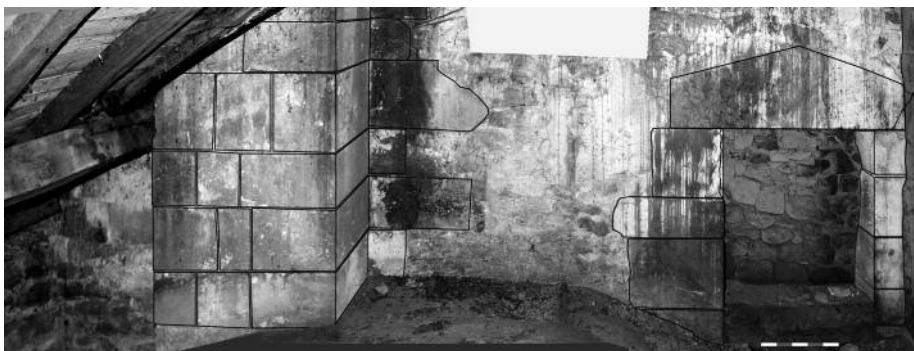
L'évêque aurait bâti peu après son élection (1146) cette tour-porche carrée accueillant au premier étage une chapelle ; cette dernière fut mise en communication avec la grande salle de la nouvelle tour-résidence lorsque celle-ci fut construite, donc avant 1171. En revanche, la surélévation par l'étage des cloches et la flèche n'intervint certainement qu'après l'achèvement de l'église, sans que l'on puisse proposer une date précise.

On aura l'occasion de revenir en conclusion sur cette attribution à cet évêque et sur sa signification en termes de circulation des modes artistiques ; dès maintenant, on peut retenir que cette chapelle haute de Manassès de Garlande constitue un très bel exemple de l'introduction du premier art gothique en Orléanais au milieu du XIII^e siècle, à une époque où il était déjà assez largement répandu dans la partie nord du Bassin parisien.

LA TOUR MANASSÈS DE GARLANDE

L'accès primitif

Bien que l'accès actuel de la tour s'effectue aujourd'hui par une brèche au rez-de-chaussée surélevé, il est préférable de commencer la visite virtuelle comme on l'aurait fait à l'époque de l'évêque, en empruntant l'accès originel. Il faut à vrai dire un peu de persévérance, puisqu'il est nécessaire d'accéder aux combles du bas-côté sud de l'église du XIII^e siècle par une échelle, en pénétrant par la trappe de visite située au-dessus de la première arcade à 8 m de hauteur ; c'est ici que l'on trouve l'ancienne porte de la tour, murée, dans le



Cl. J. Mesqui 2013.

Fig. 13 - Meung-sur-Loire, vue de la face orientale de la tour dans les combles du collatéral sud. À gauche, le contrefort sud-est, bûché à l'intérieur de l'église mais laissé au-dessus de la voûte. À droite, la porte d'accès primitive, murée intérieurement et masquée dans sa partie basse par la voûte XIII^e ; son piédroit nord est partiellement caché par le mur de la nef. Les contours des pierres de taille sont soulignés pour améliorer la compréhension.

mur oriental du massif trapézoïdal (fig. 6 et 13). Il s'agit d'une porte de belles dimensions, puisqu'elle a une largeur de 0,98 m ; elle est couverte d'un linteau en bâtière et possède intérieurement un ébrasement voûté en plein cintre légèrement segmentaire, totalement muré⁶². Elle fut condamnée dès la construction de la voûte du collatéral, bien que le mur gouttereau de la nef ait été implanté à quelques centimètres de son piédroit nord ; on verra que cette implantation fut plutôt liée à la présence de la fenêtre située à l'étage supérieur.

La disposition de cette porte était évidemment cohérente avec son environnement primitif, à commencer par l'église, mais on ne sait rien de celle-ci. Deux solutions peuvent avoir existé ; la première eût été qu'il y ait un escalier, au sud de la nef antérieure à celle qui subsiste aujourd'hui, conduisant à la porte située à 7 m de hauteur ; la seconde aurait pu consister en une galerie continue desservant à la fois cette porte et celle du premier étage du clocher.

La grande salle du premier étage

La porte était située à proximité du contrefort sud-est du clocher, au « bas bout » de la salle de l'étage ; elle était jouxtée par une niche voûtée en plein cintre, aujourd'hui totalement murée, dont on peut supposer qu'elle contenait un lavabo pour que les visiteurs se lavent les mains, comme il en existait un dans la grande salle

du palais des évêques d'Angers. On entrait dans une grande pièce trapézoïdale très haute (8 m de hauteur entre planchers du premier et du second), dominée par le volume de la cheminée monumentale qui occupait le mur sud entre les deux tourelles circulaires (fig. 12, 15 et 16). Au nord-est, dans l'encoignure du contrefort du clocher, se trouvait le puits, dont la colonne montait probablement jusqu'à ce niveau, et, un peu plus loin, dans l'angle nord-ouest, était percée la porte donnant sur le premier étage du clocher, décrite plus haut (fig. 10) ; un petit escalier de bois était nécessaire pour y accéder, en raison de la dénivellée de 0,60 m existant entre les planchers des deux édifices. Il est assez curieux de constater que le mur occidental de la tour, s'il s'était prolongé intérieurement jusqu'au mur du clocher, aurait caché une partie des sculptures du piédroit ouest de la porte ; il fallait donc qu'existât une niche ou, à tout le moins, un retrait du mur pour laisser visible la totalité de la composition⁶³.

Trois étroites fenêtres éclairaient directement la salle – une à l'est, deux à l'ouest – constituées de simples ouvertures rectangulaires d'une trentaine de centimètres de largeur au plus pour 1,2 m de hauteur, ménagées au fond d'ébrasements plein cintre haut placés ; deux autres fenêtres du même type percées à l'est des tourelles apportaient un éclairage supplémentaire indirect. Si l'on excepte ces deux dernières, toutes les autres ont été murées, celles du sud après avoir été modifiées au XVI^e siècle, voire même plus tard.



Fig. 14 - Meung-sur-Loire, coupe de la tour Manassès (dessin J. Mesqui).



Fig. 15 - Vue intérieure prise depuis le nord au début du XX^e siècle, avant la réalisation du plancher béton et de la crypte archéologique (carte postale ancienne, coll. J. Mesqui).

À ce niveau, les raccords entre la salle et les tourelles montrent clairement qu'aucune partition n'était prévue à la gorge de ces dernières ; en effet, les angles sont arrondis aux intersections des murs afin de marquer la continuité spatiale. La tourelle orientale ne semble avoir accueilli aucun équipement particulier ; en revanche, la tourelle occidentale contenait une latrine très curieuse par sa disposition (fig. 16). Le volume intérieur de la tourelle était coupé en deux par le prolongement du mur ouest ; la partie ouest formait une petite salle voûtée accessible par une porte latérale, le

dessus du remplissage de sa voûte formant une sorte de tribune à mi-hauteur de l'étage – au demeurant sans aucune fonctionnalité avant les transformations postérieures qui conduisirent à la subdivision du premier étage en deux niveaux. Les légendes des figures 16 et 17 évitent d'entrer dans une trop fastidieuse description du programme quelque peu compliqué de cet élément, d'autant qu'il a été profondément altéré par la disparition de ses maçonneries orientales et qu'une grande arcade percée vers le sud, sans doute au XIX^e siècle, a oblitéré l'ancien raccordement du mur

ouest de la tour avec l'intérieur de la tourelle (fig. 15 et 17) ⁶⁴. Extérieurement, l'édicule de la latrine, avec ses deux consoles, a été totalement bûché au nu de la maçonnerie de la tourelle et l'ébrasement a été obturé à l'exception d'un soupirail pourvu d'une grille. L'ensemble est néanmoins parfaitement reconnaissable à côté de l'égout de l'urinoir ; on note également en façade le petit jour ébrasé permettant l'aération interne de la latrine (fig. 18).

L'élément majeur de ce niveau était sa superbe cheminée monumentale aménagée dans le mur sud, entre les deux tourelles



Cl. J. Mesqui 2013.

Fig. 16 - Meung-sur-Loire, vue de l'ancienne latrine de la tour sud-ouest. Complètement à droite, le mur occidental de la tour (G-G) ; il se prolongeait par un mur plein, dans lequel était pratiquée une minuscule salle voûtée accessible par une porte dont subsiste le départ de l'arc (B) et le retrait pour le rabattant (A). Cette porte conduisait par un petit passage courbe recouvert d'une trompe C dans l'ébrasement de la latrine, voûté en plein cintre ; au fond de cet ébrasement aujourd'hui muré était le siège en encorbellement. En D, ouverture de l'urinoir. En E, petit jour biais d'aération. En F, tableau d'une fente de jour éclairant la petite salle. En H, arrachement de la voûte couvrant la partie de tourelle délimitée par le mur G. En J, arcade moderne percée dans le mur et oblitérant l'embrasement F (interprétation J. Mesqui 2013).

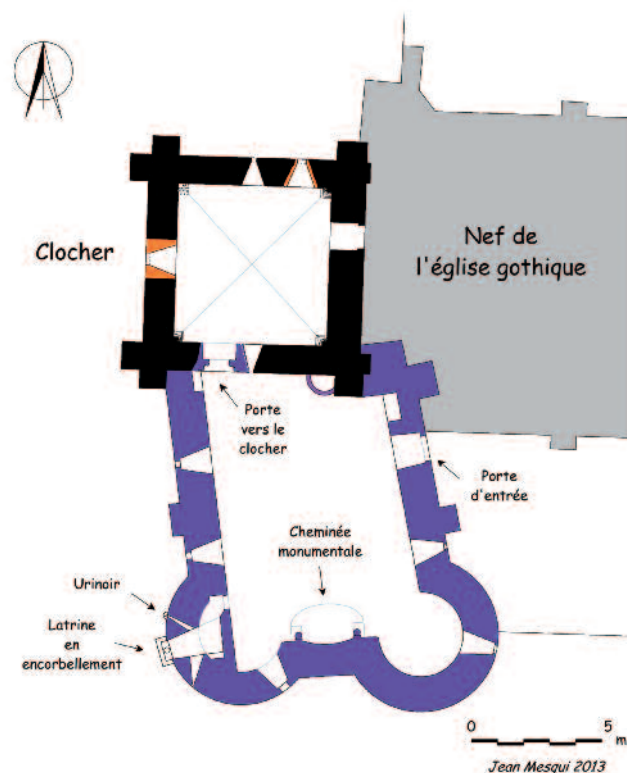


Fig. 17 - Meung-sur-Loire, tour Manassès de Garlande et clocher, plan restitué au niveau du premier étage, avec la disposition probable de la latrine dans la tourelle sud-ouest (dessin J. Mesqui 2013).

(fig. 15). Son foyer large de deux mètres, qui a conservé son contrecœur de briques incurvé, était encadré par deux colonnettes qui ont disparu ; elles supportaient de longs chapiteaux marqués en partie haute par une frise de petits motifs géométriques, caractéristique également présente aux chapiteaux de la porte nord donnant sur la chapelle. Les chapiteaux portaient eux-mêmes deux énormes consoles supportant la hotte ; on ignore s'il s'agissait d'une hotte conique ou prismatique et l'on ne peut plus juger de l'existence d'une plate-bande pour franchir le foyer. Les arrachements de la hotte sont encore visibles sur toute la hauteur où elle était saillante sur le corps

rectangulaire. Au-dessus du vide laissé par son absence, on remarque un arc de décharge plein cintre qui permettait de répartir le poids des maçonneries supérieures de part et d'autre de la hotte.

Concernant le type de couverture de l'étage, il est assez étonnant de constater que les constructeurs choisirent de lancer une poutre maîtresse longitudinale pour supporter les solives du plancher. Au sud, cette poutre maîtresse prenait son appui dans le coffre de la cheminée, au-dessus de l'arc de décharge précité ; l'inclinaison du tuyau de cheminée permettait de le faire sans risque. Au nord, le trou équivalait à

été comblé mais on en décèle encore la présence sur le mur du clocher. Quant aux solives, elles prenaient appui directement dans le mur par des trous de boulins.

En conclusion, cette salle a tous les caractères d'une grande salle seigneuriale, destinée à la réception et à l'exercice de la justice et de l'administration. La présence d'un lavabo à l'entrée, d'un puits et d'une latrine avec urinoir est significative du degré de confort souhaité et les dimensions de la cheminée sont à la mesure du luxe de l'installation. La structuration répond au programme habituel, le bas-bout étant celui-ci des accès et le haut-bout celui de la

cheminée ; pour autant, la conformation des locaux rendait l'utilisation du local des latrines peu commode pour l'assemblée et vraisemblablement réservé aux occupants du « haut bout ».

La chambre épiscopale au deuxième étage

Il n'existe plus trace d'un dispositif de communication entre premier et deuxième étage ; bien qu'aucun indice n'en demeure,

je ferais volontiers l'hypothèse qu'un escalier de bois se trouvait dans la tourelle sud-est. Le plan d'ensemble du deuxième est globalement équivalent à celui du niveau inférieur, avec un nombre d'ouvertures équivalent. Celles du côté ouest ont toutes été transformées, puis murées ; de l'autre côté, celle du sud-est est demeurée fonctionnelle mais un de ses tableaux a été refait, probablement à la fin du Moyen Âge, et celle du nord-est, bien que murée, est la seule à avoir conservé son aspect primitif (fig. 19).



Cl. J. Mesqui 2013.

Fig. 18 - Meung-sur-Loire, vue de la tour Manassès de Garlande, prise depuis le sud-ouest. Noter les multiples ouvertures tardives reperçées puis murées ; marquée par la flèche bleue, sommet d'une fenêtre originelle du premier étage conservée. Noter la fenêtre chanfreinée et couverte d'un plein cintre à l'étage noble. La flèche rouge marque l'exutoire de l'urinoir. En trame bleue, les deux latrines, celle bûchée du premier étage et celle conservée du deuxième étage. À droite, l'arcade percée à l'époque moderne et, un peu à gauche, la petite fente d'aération de la latrine. Noter enfin l'encorbellement dû à l'épaississement nécessaire pour faire passer le tuyau de cheminée.



Cl. J. Mesqui 2013.

Fig. 19 - Meung-sur-Loire, vue redressée de la fenêtre murée sud du deuxième étage.

Il s'agit d'une petite baie gémisée couverte par deux arcs plein cintre dont le sommier commun reposait sur une colonnette disparue ; la fenêtre possédait des cordons d'imposte et une corniche d'appui. Manifestement, les constructeurs de la nef du XIII^e siècle ont reçu pour consigne d'éviter la fenêtre pour ne pas l'obturer et ils ont rempli – en théorie – leur contrat puisque même les modillons du collatéral sud laissent intouché le piedroit nord de la fenêtre mais le toit déborde, évidemment, ce qui explique sans doute le murage ancien de cette baie.

Par ailleurs, la tour sud-ouest a conservé sa baie d'origine, simple fente rectangulaire de largeur identique aux baies du niveau inférieur ; il en est de même pour la tour sud-est, mais ici la fente s'enrichit d'un ébrasement externe peu marqué, couvert d'un petit arc en plein cintre (fig. 18). Ceci incite à penser que cette tourelle jouait un rôle particulier – peut-être le couchage de l'évêque ? En tout cas, on était proche de la latrine qui occupait l'angle entre le mur ouest et la tourelle (fig. 20) ; elle était accessible par un couloir bouché probablement de longue date. Conservé à l'extérieur, son édicule repose par l'intermédiaire d'un arc plein cintre sur deux consoles saillantes délicatement sculptées, marquant l'endroit de l'auguste siège...⁶⁵

On note enfin, parmi les aménagements particuliers, l'existence d'un placard au nord-ouest, près de la face sud du clocher⁶⁶. Il possédait deux étroites ouvertures d'un mètre de hauteur pour trente

centimètres de largeur, qui auraient dû être fermées par des battants de bois tournant dans de profonds encadrements, mais l'absence de dispositifs de fermeture montre qu'ils ne furent jamais mis en place. L'intérieur du placard était vouté en berceau et possédait une large étagère, peut-être en pierre ; on peut penser qu'il s'agissait d'un coffre-fort.

Comme l'étage inférieur, celui-ci était chauffé par une cheminée monumentale (fig. 15) ; elle a perdu toute son élévation au-dessus du contrecœur et avait manifestement subi, avant même sa destruction, d'importants remaniements de son piédroit oriental. En revanche, elle a conservé les deux jambes qui soutenaient le manteau, constituées en frontal par des quarts de colonnettes accolées vers le foyer d'une baguette verticale. Le passage dans le mur des conduits parallèles des deux cheminées posa problème aux constructeurs, qui n'avaient pas prévu un mur suffisamment épais et il fallut l'élargir en encorbellement vers l'extérieur par l'arc bandé entre les deux tourelles.

Il ne fait pour moi aucun doute que cet étage constitue l'ancienne chambre épiscopale, vraisemblablement articulée en une chambre d'apparat et une chambre priva-

tive (ou une garde-robe avant la lettre) – peut-être au sud-ouest. En revanche, la question concernant la relation entre cette salle et l'étage voisin du clocher reste posée. Il est difficile de penser que les deux grandes baies en plein cintre du clocher étaient ouvertes sur la salle ; force est donc de penser qu'il exista une fermeture des arcades lorsque le bâtiment de Manassès fut accolé.

Le niveau inférieur formant rez-de-chaussée

Au-dessous de l'étage d'accès noble, qui se situait, on l'a dit, à environ 7 m de hauteur au-dessus du sol de la nef de l'église gothique, se trouvait un niveau de cave qui était comblé aux deux tiers de sa hauteur jusqu'aux années 2000 (fig. 14, 15, 23 et 24). On pouvait, à cette époque, examiner à l'air libre et au grand jour les maçonneries émergeant du comblement, puisque le volume intérieur de la tour était entièrement vide. Depuis 2000, la dalle béton construite au niveau de l'ancien plancher séparant la cave du premier étage maintient dans l'obscurité la fouille laissée à l'abandon, rendant presque impossible la restitution de l'état originel de la construction, tant ont été importantes les modifications qui y ont été apportées, comme on va y revenir.

Les murs de ces niveaux étaient plus épais que dans les parties supérieures, le débord existant entre les deux épaisseurs ayant servi à asseoir autrefois le plancher de la salle épiscopale. On peut penser que les deux tourelles étaient fermées, l'espace intérieur polygonal ne communiquant pas avec elles dans la partie la plus basse mise au jour ; au-dessus, les murs de séparation ont été détruits, de telle sorte qu'on ne peut juger s'ils contenaient des portes.

Datation de la tour Manassès

Dans son état originel, la tour Manassès constitue certainement un bâtiment exclusivement destiné à la résidence

épiscopale – à l'exception de ses soubassements dont on ne sait rien. Cette tour communiquait avec le premier étage du clocher, dont la vocation fut certainement d'être une chapelle. Il paraît donc incontestable qu'on est en présence de la *mansio* désignée par Manassès de Garlande en 1171, ce d'autant qu'elle est bien adjointe à la tour – le clocher – comme l'indique le texte.

Pour autant, on l'a vu, les deux édifices ne furent pas édifiés de façon strictement contemporaine. Le clocher fut le premier, probablement dès le début de l'épiscopat de Manassès ; suivit l'aménagement de la chapelle dans le clocher. Puis, quelques années plus tard, peut-être dans la décennie 1160-1170, la résidence constituée par la tour Manassès fut édifiée et l'on perça la belle porte vers le clocher pour établir une unité résidence – chapelle privative. Il s'agit donc d'un programme d'une grande qualité et d'une unité remarquable, malgré le léger décalage chronologique.

Ce programme résidentiel n'en fut pas moins mis en œuvre dans un édifice aux allures militaires, en forme de tour maîtresse avec tourelles flanquantes, porte d'accès dénivelée et chemin de ronde sommital ; l'épisode de 1103 n'était pas si loin que Manassès ne souhaite faire preuve de son autorité féodale. Le plan retenu pour ce programme mixte est assez original du fait de l'accrochage au clocher et de la probable coexistence de constructions aujourd'hui disparues ; il s'insère néanmoins parfaitement dans la série des édifices à tourelles flanquantes qui se fit jour à partir du second tiers du XII^e siècle, tels Houdan, Étampes ou Ambleny dans le Soissonnais. Il partage d'ailleurs avec ces derniers le caractère relativement sommaire des communications verticales, assurées en consommant de l'espace sur les volumes habitables ; en revanche, comme à Étampes, le caractère résidentiel s'y affirme nettement.

Il est un autre édifice qui doit retenir l'attention dans cette évocation des formes : il s'agit de l'ancienne tour maîtresse épiscopale de Pithiviers, réputée bâtie par Héloïse de Champagne à la fin du X^e siècle. Cet édifice est souvent consi-



Cl. D. Hayot 2013.

Fig. 20 - Meung-sur-Loire, vue de dessous de l'édicule de latrine du deuxième étage. Noter la décoration des consoles (la deuxième console de droite a probablement été buchée ?).

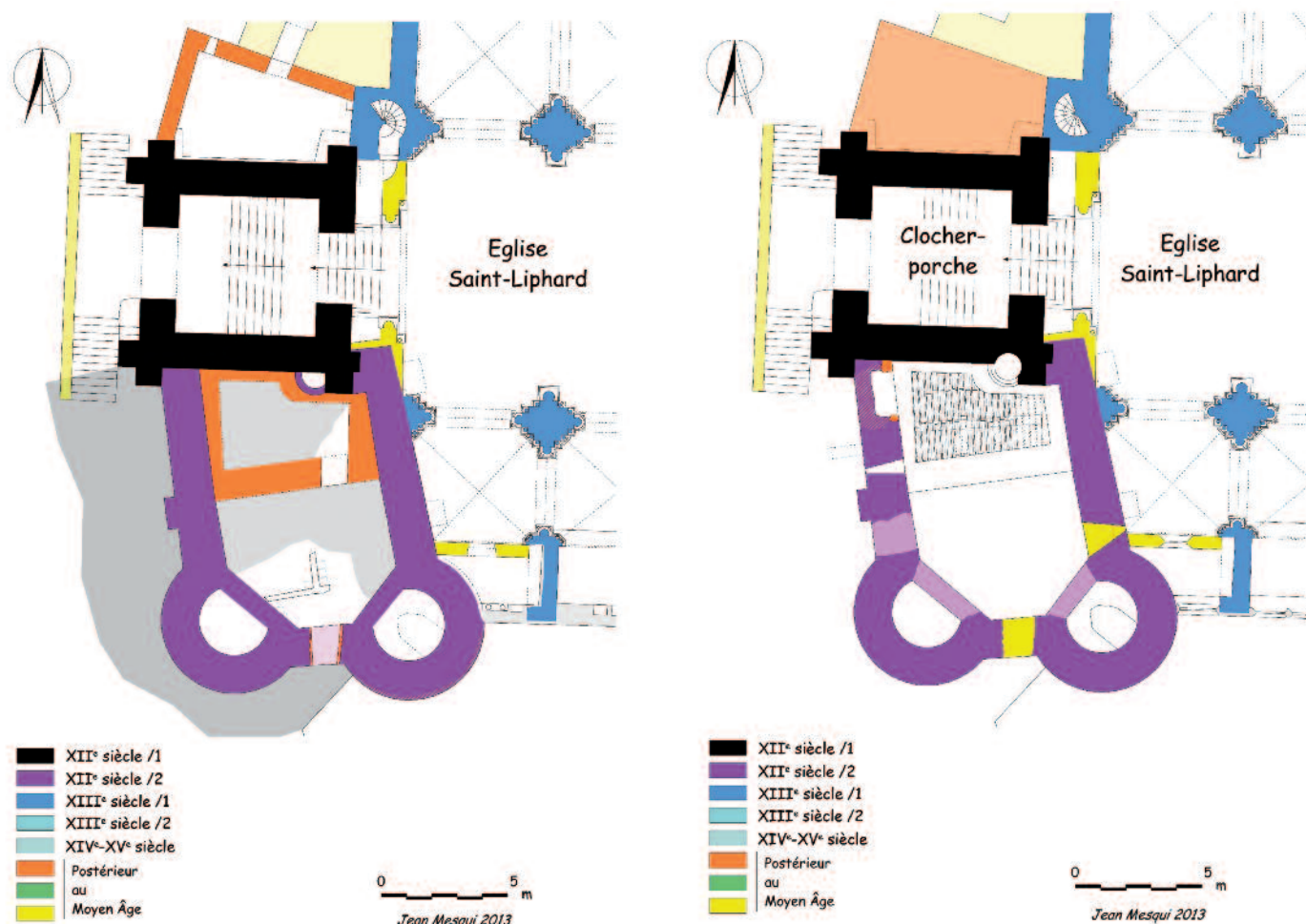


Fig. 21 - Meung-sur-Loire, plan des niveaux de soubassement en 2013 (J. Mesqui).

déré, à juste titre, comme l'origine des grandes tours maîtresses à chapelle intégrée et flanquante, préfiguratrice de la tour d'Ivry ou de celles d'Avranches et de Londres (fig. 22) ⁶⁷. Mais, à bien y regarder, l'unique représentation que l'on en a présente certes une tour rectangulaire flanquée d'une tour semi-circulaire évoquant un chevet de chapelle ; cependant, au raccord entre cette tour et le massif rectangulaire, on note la présence de deux latrines en encorbellement dont le moins que l'on puisse dire est qu'elles sont déplacées dans un contexte de chapelle, qui aurait pu être, dès lors, située au niveau dépourvu de latrine. Quoiqu'il en soit, la vue de la tour maîtresse de Pithiviers ainsi flanquée par sa tourelle et garnie de ses latrines n'est pas sans évoquer, d'une certaine façon et avec toutes les réserves liées à la différence de programme, la tour que Manassès fit

construire un siècle et demi après Héloïse. Or Pithiviers passa dans le domaine de l'église d'Orléans au milieu du XI^e siècle après les tribulations entre les puissants descendants d'Héloïse, à commencer par le fameux Hugues Bardoul, et cette châtelainie demeura l'un des fleurons du temporel épiscopal. On ne cherchera évidemment pas ici une quelconque filiation mais un simple rapprochement.

La transformation de la tour Manassès de Garlande en prison

Le bâtiment, comme on a déjà eu l'occasion de le dire, a été profondément modifié au cours des siècles, après qu'il est devenu le siège de la justice seigneuriale et la prison épiscopale ; tout indique, dans l'examen

sommaire qui peut être fait de ces modifications, que celles-ci ne furent pas limitées à une campagne mais qu'au contraire l'ensemble ne cessa d'évoluer, jusqu'au début du XIX^e siècle, où l'on trouvait encore des bâtiments adventices à l'ouest.

LA CRÉATION D'UN CACHOT DE SÉCURITÉ DANS LE SOUBASSEMENT

Malgré l'état d'abandon total après fouilles qui a laissé au soubassement l'aspect des tranchées de Verdun après la Première Guerre mondiale, un point positif de ces fouilles a été la révélation de dispositifs inédits probablement liés à l'usage en tant que prison (fig. 21 et 24) ⁶⁸.

Ceux-ci consistent pour l'essentiel en la réalisation d'une sorte de cuve ou de fosse

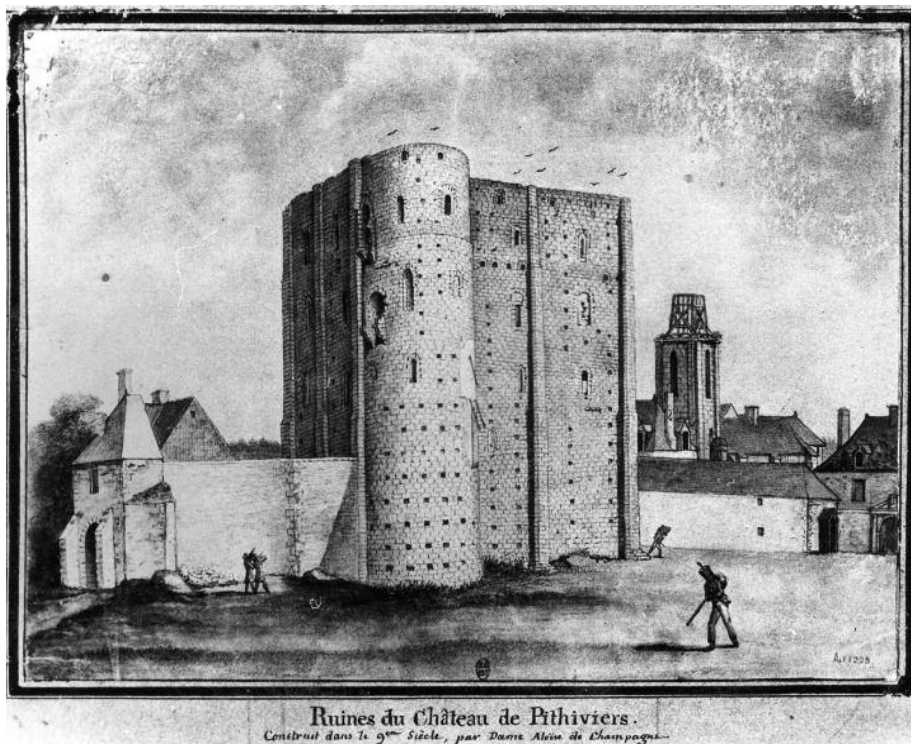


Fig. 22 - Pithiviers, vue de la tour maîtresse vers 1800, avant sa destruction (B.n.F., Est., cliché aimablement communiqué par Chr. Corvisier).

L'ensemble est remarquablement conservé, malgré la disparition de certains éléments. Il est cependant laissé sans protection autre que la dalle de béton qui le surmonte.

La grille de pierre sépare verticalement la fosse en deux chambres superposées de 1,90 m de hauteur ; celle du dessus était probablement couverte d'un plancher ; en tout cas, deux consoles d'angle subsistent à l'ouest pour supporter des poutres – soit des lambourdes, soit des poutres diagonales. La chambre du dessous, remplie d'un fin remblai, n'a pas été vidée lors des fouilles, si ce n'est au sud-est où a été dégagée une ouverture couverte d'un double arc percée dans le gros mur transversal, qui a sans doute été un passage mettant en communication la chambre inférieure avec l'espace situé au sud (fig. 23). On peut voir que le mur formant la paroi orientale de la chambre inférieure avait une orientation différente de celle du mur de la chambre supérieure (fig. 21) et qu'il se prolongeait sans solution de continuité pour former le tableau est de l'ouverture⁷⁰. Le passage est

dans la moitié nord de la tour, sur une hauteur de 4,4 m par rapport au sol de la nef gothique prise comme référence. Elle fut constituée en chemisant les murs préexistants de la tour et du clocher par une surépaisseur de maçonnerie se refermant sur un gros mur de 1,1 m d'épaisseur reliant les deux côtés de la tour Manassès ; ce chemisage permettait en particulier d'isoler totalement le puits de l'intérieur de la fosse. À l'intérieur, les fouilles ont mis au jour à 2 m de hauteur (par rapport à la nef) une sorte de plancher-grille fait de vingt poutres de pierre au profil pentagonal rectangle ; les poutres sont longues de 2 à 3,6 m, posées sur leur base large de 18 cm, et sont espacées les unes des autres d'environ 8 cm, présentant vers le haut leur arête vive. Comme il était impossible de disposer des pierres aussi longues avec un tel profil, chacune des poutres fut réalisée, suivant sa longueur, en deux ou en trois sections liées les unes aux autres par des agrafes métalliques dans le sens longitudinal ; ce dispositif ne pouvant supporter une charge sans fléchir fut posé sur deux murs de refend placés au droit des raccords⁶⁹.

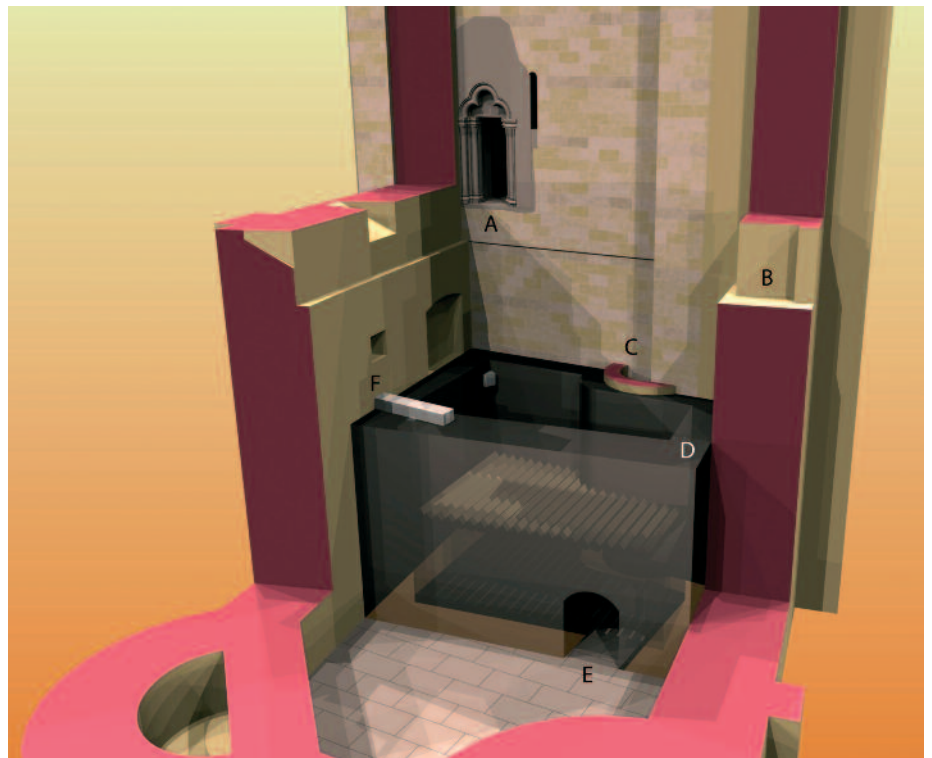


Fig. 23 - Meung-sur-Loire, perspective en écorché du soubassement de la tour. A, porte du premier étage du clocher ; B, porte primitive d'accès à la salle épiscopale ; C : puits de la tour. D : « fosse à la grille » ; E : porte donnant sur un sous-sol aujourd'hui remblayé ; F : Fragment de mur (dessin J. Mesqui).

comblé vers le sud par de la maçonnerie assisée qui n'a pas été dégagée.

Au sud du gros mur transversal, le remblai de comblement, formé d'un amoncellement de débris de destruction et de matériaux de rebut, n'a été dégagé que sur sa partie la plus au sud, jusqu'à 1,50 m au-dessus du sol de la nef (soit 0,50 m sous le niveau de la grille, à peu près au niveau de l'arc inférieur du passage révélé sous la grille). Ainsi ont été mis au jour les restes d'un sol pavé, au-dessus duquel un enduit hydrofuge à base de tuileau assurait une étanchéité. Cet enduit avait été remonté sur les murs de gorge des tours à une hauteur d'environ 1,5 m, ainsi que sur le mur entre deux tours, qui a été percé d'un large conduit débouchant à l'extérieur, au long duquel l'enduit se retournait. Cet espace sud, au revêtement imperméable, était apparemment compartimenté par des cloisons dont la fouille a mis au jour le négatif (fig. 21).

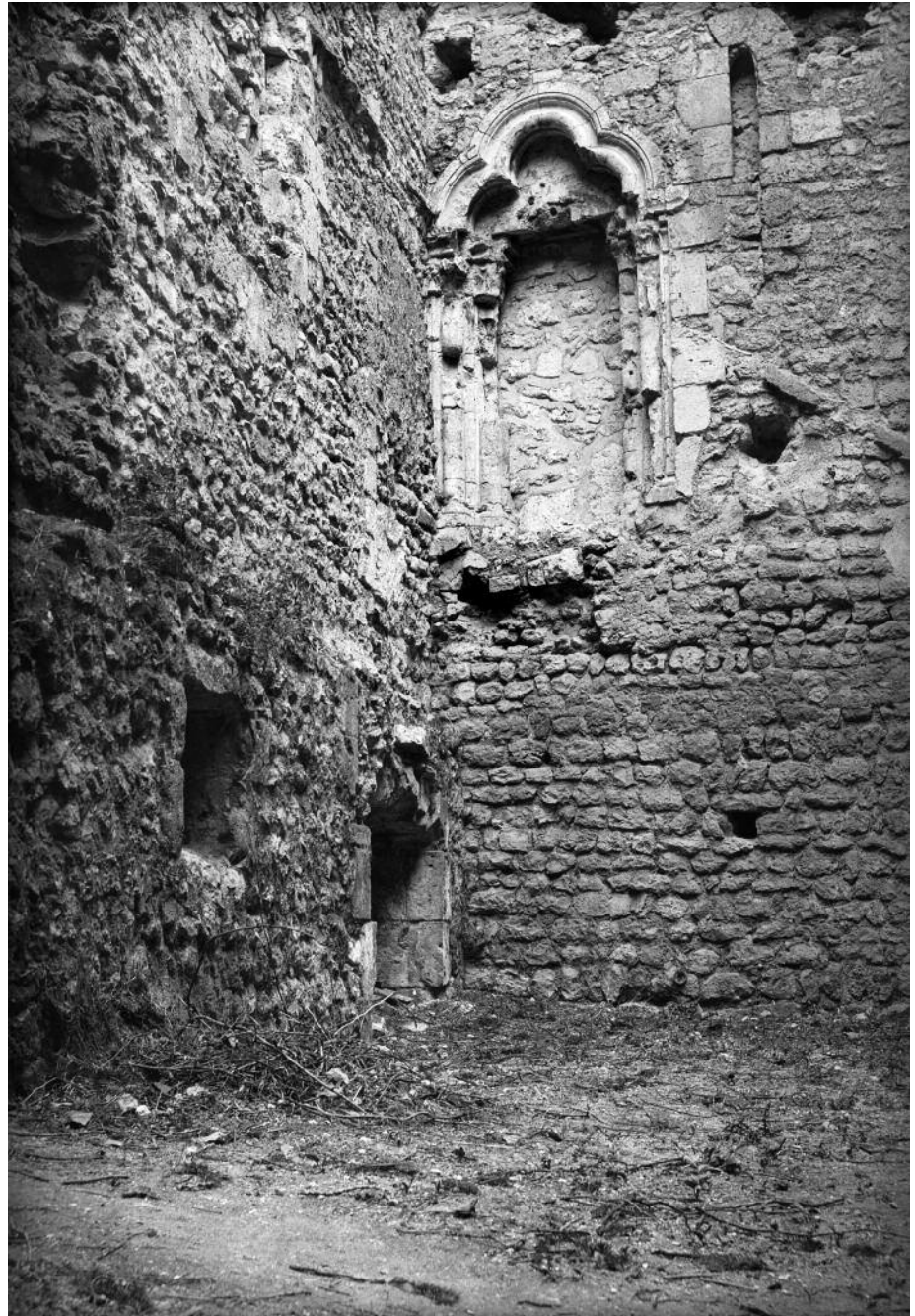
Enfin, dans le fond de la tourelle sud-est, à 2 m au-dessus du niveau du sol imperméabilisé de la salle voisine, se trouve l'extrados d'une voûte partiellement éventrée, postérieure aux murs de la tourelle et couvrant un espace totalement remblayé. On voyait émerger du remblai en 2000 le sommet de deux murs parallèles semblant supporter la voûte. Bien que l'analyse de l'époque n'ait pas été conclusive, on peut penser qu'il s'agissait ici d'une fosse de latrines ; l'éventrement de la voûte s'explique probablement par la réutilisation de la fosse à l'époque moderne pour une latrine de jardin dont on peut voir encore l'édicule en bois sur les cartes postales du début du ^{xx}e siècle (fig. 15, à gauche).

En l'absence d'un dégagement et d'une fouille complète, il est impossible de déterminer les relations qui pouvaient exister entre la fosse à grille nord et l'espace imperméabilisé du sud, séparés par une énorme masse de débris de destruction et de dépôts. Pour moi, la chambre haute à la grille ne peut avoir été autre chose qu'un cachot, la grille étant couverte de paille⁷¹ ; sa claire-voie pourrait avoir servi prosaïquement pour l'évacuation des excréments dans la chambre inférieure, comme le purin d'un fumier animal. Mais l'espace

sud imperméabilisé était trop haut pour servir d'évacuation, ce qui laisse ouverte la question de son interprétation.

Je n'ai pu trouver que trois documents sur le fonctionnement de la prison. Le

premier est un acte notarié relatant la suspension de la question infligée à un suspect en la « geainne » (géhénne), du fait de l'appel immédiatement interjeté par lui en Parlement ; il ne nous apprend rien que d'assez banal, à savoir que les prisons



Cl. E. Lefèvre-Pontalis.

Fig. 24 - Meung-sur-Loire, l'angle nord-ouest de la tour au début du ^{xx}e siècle. La tour est ici dans l'état qu'elle conserva jusqu'en 2000, avec le niveau bas de soubassement comblé. Les deux ouvertures visibles sur la gauche sont la niche et la fente de jour du niveau haut de soubassement. Au-dessus, la porte monumentale donnant accès au clocher, à hauteur du premier étage. Voir aussi le solin du toit en appentis qui représente un état ^{xix}e siècle.

contenaient une salle de la question ⁷². Un second document est la poésie de Villon elle-même, lorsqu'il évoque son incarcération en 1461. Dans son *Testament* comme dans l'*Épître à ses amis*, il indique clairement qu'il a été incarcéré en une basse-fosse ; il l'appelle même « la grille de Meun » mais on ne peut exclure qu'il s'agisse ici seulement d'un effet littéraire. Implorant sa délivrance, il demande à être remonté par un « corbillon », ce qui signifie qu'il fut descendu de la même façon ⁷³. Le troisième document date de 1551 : lors d'une vacance épiscopale, le chapitre fit inspecter le « prétoire » et fit ouvrir à son représentant les prisons. Dans la « fosse du milieu », il trouva quatre prisonniers condamnés à deux ans de prison pour hérésie ; dans la « fosse du chapitre », se trouvait un autre prisonnier condamné pour hérésie ; enfin, dans un autre cachot peut-être, il trouva un homme condamné à un an pour bigamie. Le chanoine commis à l'inspection n'avait pas le pouvoir de les libérer mais il ordonna que le produit du sceau soit employé à améliorer le sort des prisonniers et qu'il leur soit attribué huit sous parisis par jour et six blancs pour leur procurer des vivres et des « bourrées » ⁷⁴.

Il n'est pas impossible que la fosse du milieu, citée en 1551, ait désigné la chambre à la grille, alors que la fosse du chapitre aurait pu être le bas de la tourelle sud-est ; mais on est ici dans le domaine de la conjecture. La date de réalisation de ces aménagements est inconnue ; les archéologues ont identifié dans le remblai des céramiques et objets allant du ^{xv}^e au début du ^{xix}^e siècle.

Il existait, entre le niveau bas et le premier étage de la tour, un niveau haut qui abritait sans doute des espaces affectés au gardiennage, peut-être même des cachots ; ce niveau était à l'air libre, au-dessus du remblai, jusqu'à la réalisation de la dalle béton en 2000 (fig. 24). Il est aujourd'hui presque illisible dans l'obscurité, compte-tenu de l'état désastreux de la crypte. La fouille avait révélé le soubassement d'une cloison, encore visible, au-dessus du gros-mur de la fosse, qui devait

séparer l'espace en chambres. On note au nord-ouest une grande niche couverte d'un arc segmentaire dont le fond a été défoncé, puis muré ; un peu au sud se lit un coup de sabre, lié à une ouverture comblée, et, plus au sud encore, on trouve un jour qui pourrait être contemporain de la tour (fig. 21 et 24). À l'extérieur, les maçonneries ont été entièrement reprises mais on lit encore les restes d'un piédroit et d'un linteau qui seraient à mettre en relation avec les traces intérieures (fig. 18) ; tout ceci est intimement lié à l'existence d'un bâtiment accolé jusqu'au ^{xix}^e siècle.

On voit encore au sud-est, près du pan coupé de la tourelle, une grande niche voûtée en arc segmentaire totalement murée. Enfin, il faut noter qu'à ce niveau, entre les deux tourelles, le mur fut, à une époque indéterminée, complètement éventré au-dessus du conduit du soubassement. La brèche était murée dès le début du ^{xx}^e siècle mais la réparation est encore visible extérieurement car elle a gardé l'enduit dont on l'a couverte ; intérieurement, on la voyait encore jusqu'en 2000 (fig. 7 et 15) mais elle a été murée depuis à l'intérieur de la crypte archéologique.

LE « PRÉTOIRE » OU SALLE D'AUDIENCE

On n'entrera pas dans une description détaillée des modifications des étages, qui furent considérables et révèlent plusieurs états successifs. La modification la plus évidemment visible fut la création d'un niveau intermédiaire dans le haut volume du premier étage ; on voit parfaitement les traces de ce réaménagement sur le mur ouest. En effet, outre les lignes de trous laissés par les solives des nouveaux planchers, deux piédroits de porte demeurent suspendus aujourd'hui dans le vide, marquant précisément les niveaux ainsi réaménagés (fig. 14). Ces traces sont plus discrètes sur le mur est mais la présence d'une ligne de corbeaux à mi-hauteur des arcs couvrant les ébrasements des anciennes fenêtres marque bien les supports du plancher du nouveau deuxième étage.

Au premier étage, une porte au moins fut percée à l'angle nord-est ; elle est couverte d'une accolade qui la date de la fin du ^{xv}^e siècle ou du début du siècle suivant. Peut-être une seconde porte fut-elle percée entre le contrefort et la tourelle sud-ouest ; l'autre fenêtre fut refaite, probablement très tardivement si l'on en juge par son encadrement sans chanfreins (fig. 18). Il est probable que cette restauration date des réfections effectuées après la Ligue.

Au nouveau deuxième étage, deux grandes fenêtres, probablement à croisée, pourvues d'un encadrement mouluré en quart de rond de la fin du ^{xv}^e siècle, furent percées dans le mur ouest ; la tourelle sud-ouest fut percée d'une nouvelle fente de jour (fig. 18). Il n'est pas impossible qu'à l'angle entre la tourelle et le mur des cheminées, un minuscule escalier en vis ait été réalisé pour relier le nouveau deuxième étage au troisième étage.

Le plancher du troisième étage était un peu plus bas que celui du plancher préexistant (le deuxième étage primitif) ; on note, dans le piédroit accroché à la muraille, la présence de plusieurs verrous et d'une barre qui semblent témoigner d'une recherche de sécurité importante – à moins que ce ne fût l'utilisation de la partie sud comme cachots. À ce niveau, l'ancienne fenêtre ouest fut remplacée par une grande fenêtre rectangulaire à l'encadrement profondément chanfreiné, ménagée au fond d'un grand ébrasement segmentaire ; elle date manifestement du début du ^{xvii}^e siècle, d'une campagne postérieure à celle des fenêtres inférieures. La fenêtre située à l'est, entre le contrefort et la tourelle, fut reprise, avec un nouvel ébrasement, et, de façon exactement contemporaine, la tourelle sud-est fut recouverte d'une voûte assez plate, probablement pour isoler un pigeonnier dont les traces ont été retrouvées au-dessus lors des travaux de 2000 ⁷⁵.

Tous ces aménagements eurent certainement pour but de donner au « prétoire », comme l'appelait le chanoine commissaire du chapitre Sainte-Croix en 1551, les espaces et la fonctionnalité nécessaires à l'exercice de la justice épiscopale dans le ressort de Meung.

LES DERNIÈRES MODIFICATIONS

On ignore totalement l'époque à laquelle furent abandonnés les étages de la tour, ni celle où les ouvertures désormais inutiles furent murées. Le dernier état de la tour comme bâtiment vivant et utilisé est reconnaissable par l'existence d'un solin oblique qui partait du tympan de la porte monumentale du clocher et descendait jusqu'à rejoindre le mur oriental à deux mètres au-dessus du sol de comblement du soubassement (fig. 24). Il existait donc un toit en appentis couvrant au moins une partie de l'intérieur de la tour ; peut-être s'agissait-il de la porcherie que le vicairé Doucheny raillait en 1845.

Ce fut le dernier acte pour cette tour, avant que la restauration de l'an 2000 intervienne. On ne peut qu'espérer que soit menée désormais une mise en valeur de l'ensemble, clocher et tour Manassès de

Garlande ; en effet, l'un comme l'autre méritent mieux que l'indifférence dans laquelle ils survivent, pourtant à côté d'une église très fréquentée par les touristes et en face d'un château non moins visité.

*L'église collégiale et paroissiale
Saint-Liphard-Saint-Nicolas*

Le dernier élément du triptyque monumental est l'église collégiale ; dans son état actuel, elle n'a de commun avec les précédents édifices que sa genèse historique et la face commune qui les lie indissolublement à l'ouest. Comme l'avait parfaitement démontré en son temps Jean Vallery-Radot, il s'agit d'un monument d'une très grande homogénéité, qui a été construit d'un seul jet dans le premier quart du XIII^e siècle ; on verra que cette datation peut être précisée et fixée autour des années 1200.

Des édifices antérieurs qui se succédèrent depuis la fondation de la *cella* à l'époque mérovingienne, l'on ne sait rien ; les seules fouilles menées dans l'église sont des sondages réalisés par le comte de Pibrac dans le but de retrouver le caveau où fut enterré saint Liphard, sondages publiés en 1866. L'archéologue mit au jour un caveau contenant les restes de l'évêque Germain Vaillant de Guélis, enterré là en 1587 ; des déductions quelque peu hasardeuses mais au bout du compte peut-être justifiées, conduisirent Pibrac à faire l'hypothèse que le caveau de l'évêque avait remplacé celui du saint anachorète, profané et détruit en 1562. Selon lui, des ossements carbonisés qu'il retrouva à proximité auraient été les restes du saint, exhumés et brûlés par les Huguenots. Pibrac mit également au jour des soubassements qu'il positionna dans un plan et une coupe. Cependant, en l'absence de données archéologiques, on ne peut en tirer aucune interprétation.

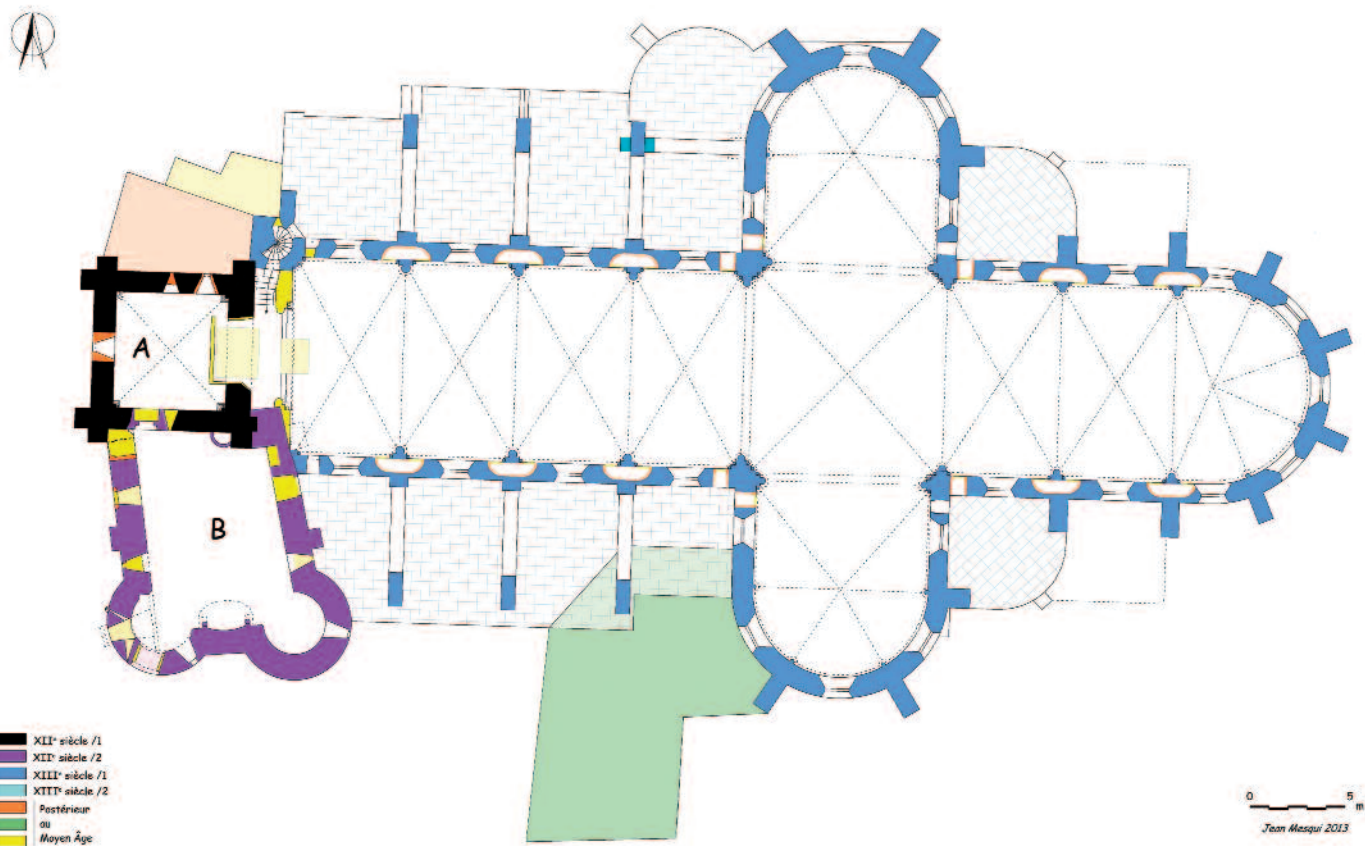


Fig. 25 - Meung-sur-Loire, plan de l'église au niveau des fenêtres hautes de la nef (levé et dessin J. Mesqui).

UN ÉDIFICE AUX CHOIX ÉCLECTIQUES

Une église à transept arrondi et chœur à deux niveaux de fenêtres

L'église actuelle est un monument de près de 56 m de longueur dans œuvre, large de 10 à 11 m pour ce qui concerne le chevet et la nef, dont le haut vaisseau est flanqué par deux bas-côtés légèrement asymétriques, celui-ci du nord étant plus large de soixante dix centimètres que celui du sud qui mesure 4,5 m en œuvre (fig. 3 et 25). L'architecte, pour raccorder cet édifice au massif occidental plus ancien, dut s'accommoder de l'angle existant entre le mur est du clocher et la paroi orientale de la tour Manassès de Garlande, malencontreusement flanquée de deux contreforts de ce côté. La solution retenue fut de dimensionner les quatre travées de la nef de telle sorte que le premier pilier ouest s'appuie contre le mur de la tour Manassès

et que, de l'autre côté, le pilier obtenu par symétrie laisse la place suffisante pour caler un escalier en vis desservant le clocher et les combles. Ce parti laissait une travée de raccord en retrait, engoncée entre la première travée du vaisseau central et le mur du clocher, bordée au nord par l'escalier en vis et au sud par l'angle de la tour Manassès, et couverte en berceau bombé (fig. 27) ⁷⁶. Le long du mur du clocher existait une tribune, semble-t-il en bois, donnant accès au premier étage du clocher et plus tard à l'orgue ; cet ensemble a été remplacé en 1864 par le grand mur diaphragme à deux arcades qui forme le fond de la nef ⁷⁷ (fig. 5). Il fallut évidemment supprimer les anciens contreforts de la tour Manassès : le gros contrefort nord devait laisser place au pilier sud-est de la nef et le petit contrefort sud devait disparaître pour la première travée du bas-côté sud. Ils furent donc entièrement bûchés jusqu'au niveau des voûtes du haut vaisseau pour l'une, du bas-côté pour l'autre, mais furent laissés en place au-dessus. Il est

probable que quelque erreur de calage intervint lors de la mise en œuvre de la nouvelle nef, puisque le mur de la tour lui-même dut être bûché ou amaigri sur une profondeur d'une dizaine de centimètres, comme on peut s'en rendre compte en superposant les plans de niveau à niveau : sans doute s'aperçut-on de ce décalage en implantant le pilier sud.

Le plan général est celui d'une croix latine ; la branche orientale, comprenant deux travées droites, est hypertrophiée par rapport aux bras du transept. De chaque côté des travées droites du chœur s'ouvre une chapelle au plan en U, édifiée dans l'axe des bas-côtés de la nef. À l'extérieur, la coexistence de ces chapelles avec les hauts contreforts altère légèrement la cohérence de l'élévation ; elles possèdent même un contrefort nord-sud tangent à leur hémicycle (fig. 26).

Ce plan serait assez classique s'il ne présentait pas la particularité de posséder un transept dont les bras se terminent en



Cl. J. Mesqui 2013.

Fig. 26 - Meung-sur-Loire, vue de l'église prise depuis le sud-est. À gauche en haut, sommet de la tour Manassès de Garlande. Au premier plan à gauche, le bras sud du transept avec la porte d'accès depuis le Cloître des chanoines ; à droite, le chœur et le chevet. Au centre, la chapelle d'axe du bras sud du transept.

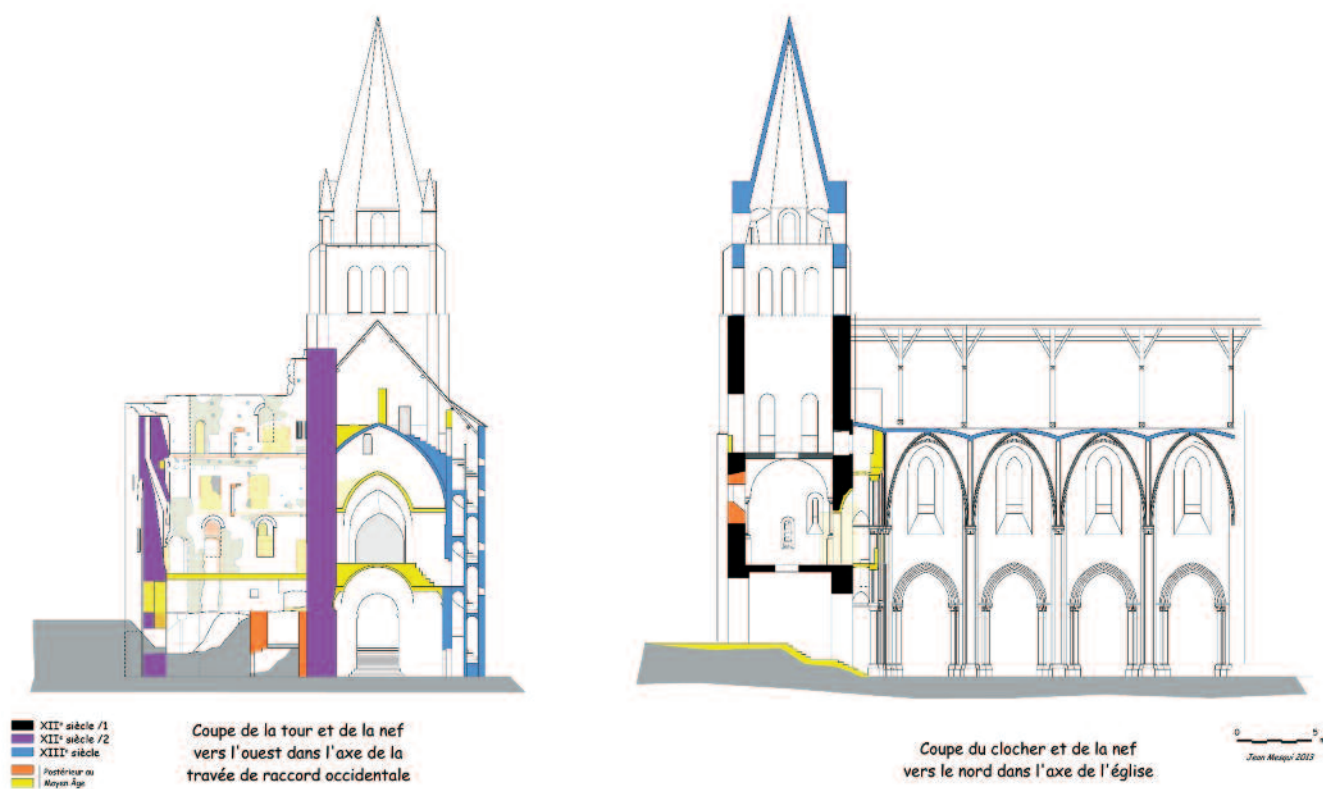


Fig. 27 - Meung-sur-Loire, coupes de la nef, du clocher et de la tour Manassès de Garlande, dans leur état actuel (relevé et dessin J. Mesqui 2013).

hémicycle, faisant de Saint-Liphard une église « à transept arrondi » suivant la terminologie consacrée. Il s'agit d'un plan très rarement utilisé dans l'architecture tant romane que classique ; on en connaît des exemples remarquables, comme la cathédrale de Tournai qui l'utilisa dès la première moitié du XII^e siècle, puis la cathédrale de Noyon et celle de Soissons, tous exemples géographiquement éloignés de Meung⁷⁸. La raison d'être de ce choix n'a pas d'explication fonctionnelle à Saint-Liphard ; on ne peut, certes, exclure qu'il soit lié aux caractéristiques de l'édifice antérieur mais probablement l'origine doit plutôt en être recherchée du côté des prescriptions du maître d'ouvrage.

Le volume intérieur de l'église révèle une architecture d'une très grande unité, remarquablement homogène dans son exécution : le chantier fut mené sans interruption et dans une durée brève de quelques décennies, même si l'on note une évolution du décor sculpté et de la modénature au cours du chantier, mené d'est en

ouest⁷⁹. Le plan en croix latine est pleinement révélé par une série de voûtes d'ogives assez plates, dont les clefs s'établissent à 16,20 m de hauteur au-dessus du sol, alors que les formerets culminent à 15,80 m (fig. 27). La verticalité de l'élévation de la nef et du chœur est soulignée par les demi-colonnes engagées des supports montant d'un seul jet, depuis les bases jusqu'aux chapiteaux recevant la retombée des ogives et des doubleaux dans la nef et le chœur ; les dossierets rectangulaires sur lesquels elles s'adossent sont flanqués de chaque côté par des colonnettes accueillant les retombées des formerets. Dans les parties semicirculaires (abside, transept), les formerets naissent au-dessus des tailloirs des chapiteaux de demi-colonnes plus minces que dans la nef, en léger débord. Les ogives ont, assez classiquement, un profil en arête entre deux tores circulaires. En revanche, le profil des doubleaux est systématiquement différent, marquant un attachement aux traditions du XII^e siècle : tous comportent de simples angles abattus, à l'exception du

premier doubleau à l'ouest, traité comme une ogive, et de ceux qui délimitent la croisée du transept qui, comme les grandes arcades de la nef, présentent un cavet intercalé entre les deux tores.

La recherche de verticalité affirmée par les supports se retrouve dans les choix faits en matière de muralité et de décor (fig. 28) : les concepteurs y ont banni toute structure ou toute modénature qui aurait pu perturber la lecture du monument et arrêter l'œil dans sa progression vers les hauts de l'édifice, suivant la tendance mise au goût du jour dès les années 1160 au chevet de Notre-Dame de Paris. Ceci se retrouve de façon évidente dans le traitement des baies. Dans la nef et le transept, l'éclairage est apporté par un registre unique de hautes fenêtres brisées, prolongées vers le bas par de grands glacis plongeants ; la base de ceux-ci se situe au niveau des chapiteaux des ogives, ne prenant ainsi pas en compte les tendances à abaisser les appuis sous les chapiteaux présentes dans les grands chantiers de la fin du XII^e siècle

(fig. 27). Dans le haut vaisseau, on a volontairement renoncé à un registre intermédiaire pour privilégier ces baies avec leurs glacis et insister encore plus sur la verticalité de l'édifice. Pour autant, il n'est pas impossible que les concepteurs aient pensé un temps à construire une coursière en encorbellement au niveau des appuis des baies, puisque des étroits passages furent ménagés derrière les colonnes engagées (fig. 25)⁸⁰ ; ces passages sont à mettre en relation avec les portes de visite des combles, dont trois sont encore visibles et utilisables⁸¹ (fig. 40). Cette coursière, sans doute jamais exécutée, aurait été accessible par la porte murée visible dans la première travée des combles du bas-côté nord et desservie par l'escalier en vis occidental de l'église.

Ce parti d'un registre unique de baies hautes sans niveau intermédiaire, particulièrement adapté au vaisseau central, a été également mis en œuvre dans les hémicycles des deux bras du transept – la série des fenêtres hautes du chœur s'y prolongeant au-dessus de la chapelle axiale et du bas-côté. La muralité y est plus affirmée que dans la nef, la hauteur des baies ne parvenant pas à contrebalancer le mur plein qui est au-dessous ; on s'étonne de cette relative maladresse qui souligne l'absence de fonctionnalité réelle des hémicycles – à moins qu'elle n'ait été voulue pour utiliser les murs à d'autres fins, par exemple décorative. D'ailleurs, c'est bien pour remplir ces grandes surfaces murales qu'une très haute peinture représentant saint Christophe portant l'Enfant fut exécutée sur le mur nord-ouest du bras septentrional du transept au XVI^e siècle ; plus récemment, on a « meublé » le mur du bras sud par des peintures de saint Liphard⁸².

Dans l'abside, le concepteur a choisi une solution originale dans le contexte régional, consistant en une double rangée de fenêtres brisées superposées, sans registre intermédiaire (fig. 26, fig. 28) ; si un tel parti est fréquent à l'époque romane en Normandie, son utilisation dans le premier art gothique est demeurée relativement marginale. Le *corpus* des églises gothiques présentant des chœurs à double rangée de fenêtres en Île-de-France et à la périphérie

directe comprend des édifices situés tant au nord, dans le Soissonnais, à l'est dans la Brie, ainsi que dans le Gâtinais. La mise en forme très épurée que cette formule prend à Meung peut être comparée aux deux cas probablement plus anciens que sont la collégiale Notre-Dame de Melun et l'église Saint-Clair et Sainte-Marie de Souppes-sur-Loing, dans le Gâtinais ; la première, certainement la plus ancienne des trois, pourrait avoir été une source d'inspiration pour les deux autres⁸³. Il est d'ailleurs intéressant de constater que tout se passe comme si Saint-Liphard avait repris les meilleurs traits de chacune des deux : la collégiale magdunoise utilise ainsi des supports limités à des colonnes engagées dans le mur, comme à Melun, plutôt que des colonnes engagées sur des dossierets flanqués de colonnettes, comme à Souppes. En revanche, les ogives prennent leur naissance au niveau des appuis des fenêtres du deuxième registre, comme à Souppes, plutôt qu'à celui des départs d'arcs du premier étage comme à Melun. Du fait des dimensions plus imposantes du chœur de Meung, la double rangée de fenêtres donne une ampleur et un volume évidemment inégaux par rapport aux deux autres églises.

Seul le registre haut des fenêtres de l'abside se prolonge dans les deux travées

droites, ce qui s'explique à l'ouest à cause de la toiture des chapelles axiales mais il est probable également que les murs latéraux de ces deux travées étaient cachés – peut-être par les stalles –, faute de quoi l'absence de fenêtre basse dans la travée droite orientale ne s'expliquerait pas.

Comme on l'a dit, la cohérence d'ensemble est remarquable, même si des changements de détail furent apportés en cours de travaux. Il en est ainsi de l'asymétrie entre les supports orientaux de la croisée du transept et les supports occidentaux, justifiée par la présence d'un arc supplémentaire côté nef et par le souci de donner plus d'emphase à l'ouverture de celle-ci dans la croisée (fig. 29) ; de même, l'absence, du côté des bras du transept, de colonnettes montant de fond pour reprendre les ogives a conduit à un repentir au moment du voûtement consistant à faire naître une colonnette courte en haut des dossierets (fig. 40). On notera enfin la différence entre les bases des supports dans le bras nord, constituées de simples cylindres, et celles du bras sud, plus classiquement rectangulaires. Toutes les bases encore dotées de griffes d'angle présentent le même profil ; elles sont strictement identiques et parfaitement cohérentes avec une datation des années 1200 (fig. 30 et 31)⁸⁴.



Fig. 28 - Meung-sur-Loire, vue intérieure de l'église, prise depuis l'ouest.

Cl. J. Mesqui 2013.

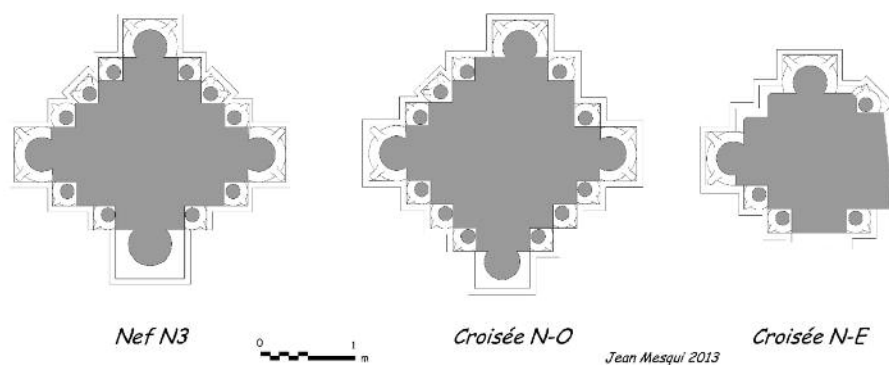
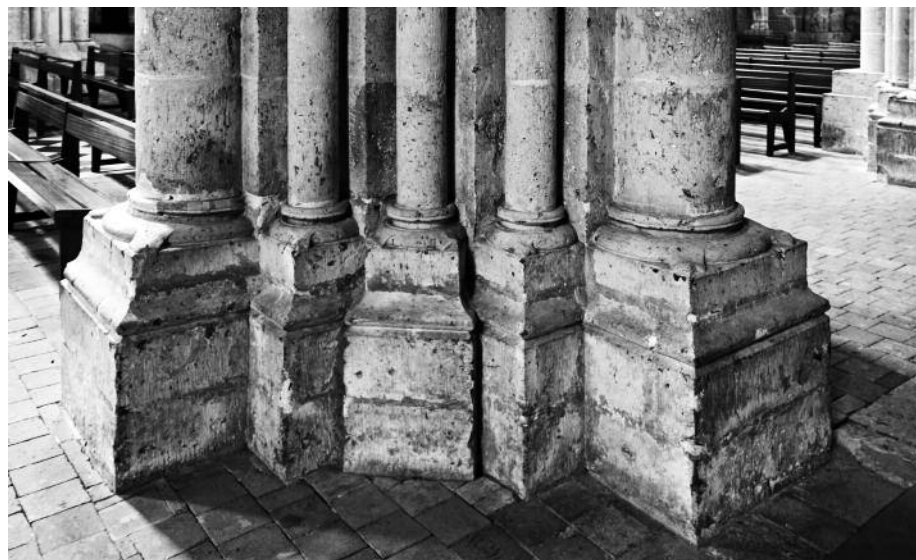


Fig. 29 - Meung-sur-Loire, plans des piliers composés de la nef et de la croisée (dessin J. Mesqui ; le nord-est est en haut du dessin).



Cl. J. Mesqui 2013.

Fig. 30 - Meung-sur-Loire, base de pilier composé dans la chapelle du bras nord du transept.



Cl. J. Mesqui 2013.

Fig. 31 - Meung-sur-Loire, base de pilier composé de la nef, côté collatéral.

Notons enfin, en ce qui concerne les particularités de l'église, que le vicaire Doucheny, qui la connaissait bien, écrivait en 1845 : « Les murs contiennent à peu près une centaine de bouteilles en terre, de la forme et de la capacité des cruchons à bière. On prétend que ces bouteilles ne contribuent pas peu à donner à l'église une sonorité excessive et très difficile à maîtriser par ceux qui parlent. Je ne sais si, en insérant ces bouteilles, on a eu d'autre but que de produire un effet acoustique » ⁸⁵.

L'insertion du portail (fig. 32 et 33)

L'édifice fut conçu originellement avec un accès central par la tour-porche, même si le sol de la nef gothique fut établi plus bas d'un mètre environ que celui de la nef antérieure, comme en témoigne son ancien seuil ; un emmarchement est aujourd'hui nécessaire pour relier cet ancien seuil au pavage intérieur, reprenant probablement la disposition d'origine. Les fouilles menées à l'extérieur ont montré que, dès le XIII^e siècle, cet accès fut condamné et qu'il accueillit même devant son seuil extérieur une sépulture ⁸⁶ ; ceci obligea à aménager un nouveau portail entre les deux contreforts du bras nord du transept, avec le problème complexe posé par le raccord entre le plan vertical du portail, le plan semi-circulaire du transept et les faces biaises des contreforts. Ce déplacement de l'entrée principale de l'église fut certainement l'effet de la création de l'accès du nouveau château de Manassès de Seignelay, réalisé entre 1207 et 1221, et de la privatisation de l'espace situé à l'ouest de l'église et du clocher.

Ce portail de Saint-Liphard a été souvent commenté, du fait de son caractère hybride mêlant les traditions romanes et les usages plus récents du gothique. L'œuvre a été insérée après la construction du bras du transept, comme le montrent les raccords de sa partie inférieure plane avec les maçonneries des contreforts. Il fallait un massif assez épais (1,10 m) pour accueillir la profondeur de la composition sculptée. Aussi la stéréotomie de sa partie

supérieure, au-dessus de l'imposte, est-elle assez savante, puisque la surface devait se raccorder en bas à l'imposte linéaire, en haut à l'arc de cercle du transept, tout en épousant le contour extérieur de la moulure externe de l'archivolte ; pour autant, le résultat n'est pas esthétiquement des plus réussis – on ne pouvait cependant attendre des merveilles d'une telle situation.

Les ébrasements sont occupés par trois fortes colonnettes en délit entre lesquelles s'intercalent deux éléments plus minces ; les colonnettes extérieures ont disparu. Toutes prennent place au-dessus de bases extrêmement érodées, où l'on reconnaît cependant les profils présents à l'intérieur de l'église. Les chapiteaux présentent des corbeilles évasées décorées de feuilles plates à la découpe évoquant des feuilles de chêne – les colonnettes minces portent également des chapiteaux ; le tailloir, décoré de même façon, forme une frise continue au-dessus des chapiteaux et se prolonge en frise d'imposte de chaque côté.

Au-dessus prend place une archivolte délimitée par une moulure en saillie, dont l'arc extérieur présente un motif de bâtons brisés ; il encadre de nombreuses et fines moulures concentriques, la plupart toriques, à l'exception de l'une d'entre elles décorée d'un motif en dents de scie. Si l'on connaît, évidemment, les décors à bâtons brisés à l'époque romane dans la région orléanaise, à commencer par la cathédrale Sainte-Croix⁸⁷ ou encore l'église de Bellegarde-du-Loiret⁸⁸, ou en d'autres sites encore comme à Lion-en-Sullias, il est bien sûr moins fréquent de les voir associés à des éléments sculptés d'un gothique plus affirmé ; il existe cependant d'autres exemples d'une telle coexistence. Dans le Dunois voisin, on trouve cette association au portail ouest de l'église Saint-Valérien de Châteaudun (fig. 34), même si, dans ce dernier cas, la mouluration de la voussure est un peu moins riche⁸⁹. On connaît d'autres cas où le décor à bâtons brisés prend place sur un arc brisé, comme à l'Hôtel-Dieu de Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne) au tout début du XIII^e siècle⁹⁰ ou encore à Taverny (Val-d'Oise) à la même époque.

Les commentateurs du XIX^e siècle pensaient que l'ensemble du portail avait été déplacé depuis la tour-porche jusqu'au transept mais cette hypothèse n'est évidemment pas recevable, puisque jamais la tour-porche ne put posséder un portail de ce

type. Le remploi de l'archivolte en provenance d'un autre portail de l'église antérieure n'est probablement guère plus réaliste ; il s'agit donc bien à Meung et à Châteaudun, comme l'avait avancé Valléry-Radot, de deux réalisations contemporaines



Cl. J. Mesqui 2013.

Fig. 32 - Meung-sur-Loire, vue du portail nord, prise depuis le nord.



Cl. J. Mesqui 2013.

Fig. 33 - Meung-sur-Loire, vue des chapiteaux de l'ébrasement gauche du portail.



Cl. J. Mesqui 2013.

Fig. 34 - Châteaudun, église Saint-Valérien, portail.

illustrant la rémanence des traditions anciennes dans le gothique orléanais.

Il est probable qu'à Meung un tympan occupait l'intérieur de l'archivolte : on voit encore, de part et d'autre de la porte, au niveau de la corniche d'imposte, les arrachements des encorbellements qui auraient pu le supporter⁹¹. D'après l'abbé Foucher, ce tympan était gravé d'un quatrain en latin célébrant le miracle du serpent abattu par le bâton de Liphard mais cette affirmation, reprise d'un recueil de vie de saints du XVII^e siècle, est certainement fausse⁹².

Le transfert de l'accès principal dans l'hémicycle du bras nord eut pour effet de décaler cet accès public depuis la place du Martroy jusqu'à la rue du Cloître, où elle se trouva dès lors en face de l'hôtel noble du Chéray⁹³ ; il avait le désavantage d'obliger

les paroissiens à emprunter le bas-côté nord pour pénétrer dans le vaisseau central. On retiendra qu'un autre accès était ménagé dans le bras sud, par une porte simple percée au sud-est ; il s'agissait peut-être de la porte réservée aux chanoines, depuis les maisons du Cloître situées à l'est de l'église (fig. 26).

Les chapelles

Durant le chantier de construction, les constructeurs procédèrent à l'ajout, dans la dernière travée du bas-côté nord de la nef, d'une chapelle de plan semi-circulaire. Elle n'était pas prévue à l'origine car le transept était flanqué de ce côté par un grand contrefort ; son insertion fut cependant

envisagée dès l'achèvement de celui-ci, puisque le pilier situé à l'angle sud-ouest du bras nord est pourvu d'une demi-colonne à l'ouest pour supporter l'arc triomphal de la chapelle. Le voûtement de la chapelle par des ogives retombant sur des culots sculptés de têtes humaines intervint un peu plus tard, en cohérence avec le nivellement du bas-côté, occasionnant un décalage d'une demi-douzaine de centimètres entre les bases et chapiteaux des colonnettes supportant les ogives, et ceux de la demi-colonne engagée ; l'abside de la chapelle fut raccordée par simple collage au contrefort ouest du portail. Quant à l'ancien contrefort nord-ouest de l'hémicycle du transept, il fut entièrement bûché, à l'exception d'une partie encore visible de son glacis supérieur, et remplacé par un arc-boutant venant s'appuyer perpendiculairement sur la culée de la troisième pile (fig. 4 et 25). Tout semble indiquer que ces modifications, qui intervinrent dans un temps très bref, résultèrent d'un changement de parti en cours de chantier, si l'on en juge par la parfaite homogénéité de la sculpture de part et d'autre du raccord ; on note d'ailleurs que la piscine ménagée dans le mur, qui est couverte d'un arc en plein cintre, est de même dessin que les piscines des chapelles axiales du transept, et aussi de celles de l'abside⁹⁴.

La construction des autres chapelles latérales intervint plus tardivement, en détruisant les murs gouttereaux pris entre les contreforts⁹⁵. Au nord, il en existe deux, voûtées en berceau brisé surbaissé d'axe perpendiculaire à la nef. Le mur de fond était occupé primitivement par une grande fenêtre – probablement un triplet –, ménagée dans un encadrement occupant toute la largeur de la chapelle, au-dessus d'un mur épais de deux mètres de hauteur dans lequel sont ménagés une piscine couverte d'un arc brisé très aigu et un placard liturgique associé. Les grandes arcades ont été murées, sans doute à la Révolution, mais on les reconnaît facilement à l'extérieur ; les anciens triplets ont été remplacés par de petites baies en arc brisé dont les encadrements réutilisent certains éléments des triplets (ils sont remontés tête bêche dans la deuxième chapelle). On note que les arcades de fond,

au dessin en arc brisé, n'épousaient pas le profil de la voûte qui se trouvait un peu plus haut. Elles sont généralement datées de façon indifférenciée du XIV^e siècle et l'on ne cherchera pas à préciser, tant les éléments font défaut.

Les trois chapelles du sud sont différentes d'abord en ce que leur mur de fond est continu sur toute la longueur ; elles ont donc été réalisées de façon simultanée. Par ailleurs, elles sont couvertes de voûtes en berceau dans lesquelles les grandes baies en



Fig. 35 - Meung-sur-Loire, vue de la deuxième chapelle latérale sud. Les vitraux ont été posés en 2000 : il s'agit d'une œuvre des ateliers Michel Petit, en collaboration avec le peintre François Legrand.



Cl. J. Mesqui 2013.

Fig. 36 - Meung-sur-Loire, vue de la retombée de l'arc allongeant la chapelle S1, prise depuis le sud. À gauche, mur de 1864 fermant la chapelle.

triplet s'insèrent parfaitement, sans solution de continuité comme au nord. Elles possèdent, dans leur mur latéral, piscine et placard liturgique mais les piscines sont dans des niches surbaissées et non brisées comme au nord. Enfin, les triplets sont mieux conservés au sud (fig. 35), même si celui de la troisième chapelle N3 a été partiellement muré par la sacristie (les deux lancettes obturées sont néanmoins visibles dans l'escalier de cette dernière).

La première chapelle (N1) est particulière car elle venait buter sur la tourelle sud-est de la tour Manassès, ce qui réduisait considérablement la longueur disponible. Afin de donner plus d'espace, on amaigrit les murs de la tourelle mais on creusa aussi en sous-œuvre la face ouest du contrefort de l'église, en bandant un arc brisé au-dessus du vide ainsi pratiqué (fig. 3). L'arc brisé, très pointu, allait retomber sur un élément décoratif inséré dans le premier pilier du bas-côté, consistant en une tête à côté d'un motif végétal, surmontées d'une corniche à larmier, comme si l'élément avait pendant un temps été à l'air libre (fig. 36) ; le style de cet élément accuse plutôt le XV^e siècle, qui pourrait être l'époque des chapelles sud.

La chapelle fut isolée de la nef par un mur seulement en 1864 ⁹⁶ ; précédemment existait seulement un départ, à l'ouest, qui recevait la console à trois têtes de la première voûte du bas-côté sud. Ce mur fut raccordé en se collant à la retombée de l'arcade, cachant dès lors de façon très malheureuse l'ancienne retombée dans un retrait (fig. 36) ⁹⁷. Il est percé d'une grande porte à l'encadrement chanfreiné, au linteau supporté par deux coussinets moulurés ; malgré son aspect assez authentique, cette porte est moderne, comme en témoigne son arrière-voussure, réalisée avec une simple planche de bois suivant la technique utilisée lors du chantier de restauration.

Bien plus tard, deux chapelles supplémentaires furent ajoutées symétriquement de part et d'autre du chœur, en prolongement des deux chapelles d'axes donnant

sur le transept. Ces deux chapelles, supprimées en 1862, servaient alors de logements pour le personnel de l'église ; elles étaient de plan rectangulaire, voûtées d'arêtes, et communiquaient par un passage avec le chœur. On en reconnaît facilement les traces aujourd'hui, d'autant que les murs extérieurs de l'église et des contreforts furent modifiés pour insérer les voûtes et ménager des piscines ou des placards dans la face externe du mur oriental des chapelles d'axe primitives ; les fenêtres de celles-ci furent d'ailleurs modifiées et surélevées pour émerger de la toiture des nouvelles chapelles ⁹⁸. On peut penser que les deux chapelles furent construites antérieurement aux guerres de Religion, puisqu'après celles-ci, la contraction des ressources du chapitre fit supprimer les offices de chapelains nourriers ; les vingt chapelains titulaires furent supprimés en 1681 ⁹⁹.

UNE SCULPTURE À LA CHARNIÈRE DU PREMIER ART GOTHIQUE ET DU GOTHIQUE DES ANNÉES 1200

L'église de Meung comprend un ensemble très important de chapiteaux superbement conservés – certains d'entre eux ont été restaurés dans les années 1860 mais uniquement pour remplacer des crochets manquants. Dans cet ensemble, les chapiteaux de l'abside et des deux travées droites se distinguent par leur facture encore marquée des traditions propres au premier art gothique, attestant la marche du chantier d'est en ouest. Sur les quatre chapiteaux qui couronnent les colonnes minces de l'abside, trois présentent sous le tailloir polygonal un abaque échancré et un décor stylisé de feuilles enroulées se faisant face symétriquement



Cl. J. Mesqui 2013.

Fig. 37 - Meung-sur-Loire, chapiteaux du chœur et de l'abside. En haut, les chapiteaux de l'abside en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre de gauche à droite. En bas, les chapiteaux du chœur : à gauche les chapiteaux du nord, à droite les chapiteaux du sud (à l'exclusion des chapiteaux du premier pilier).

en deux registres superposés ; les deux premiers chapiteaux qui suivent dans la travée droite sont eux aussi sculptés avec des motifs équivalents, sous un abaque échancré (fig. 37). Ces sculptures, encore très marquées par un corinthien stylisé, sont indicatrices de l'attachement des sculpteurs de l'Orléanais du dernier quart du XII^e siècle à des styles déjà dépassés en Île-de-France ; elles se situent dans l'exacte lignée des chapiteaux du chœur de l'église Saint-Euverte d'Orléans, l'un des premiers grands édifices gothiques de la région, rebâti après 1169 sous l'impulsion de l'abbé Étienne (fig. 44)¹⁰⁰. Les restes appréciables de ces chapiteaux sculptés permettent de la situer dans un courant proche de celui récemment mis en exergue par Éliane Vergnolle à Saint-Benoît-sur-Loire¹⁰¹.

Si l'on revient au chevet à double rangée de fenêtres de Notre-Dame de Melun, possible source d'inspiration du programme du chevet de Saint-Liphard, on y trouve également des chapiteaux sous abaque échancré et tailloir polygonal : à Melun, ces chapiteaux permettent de postuler que le chœur était achevé avant l'interruption de chantier des années 1180. Mais il serait trop rapide d'en déduire que le chœur de Saint-Liphard remonte aux années 1180 : au milieu de ces chapiteaux antiquisants prend en effet place, sur l'une des colonnes de l'abside, un chapiteau à crochets de la meilleure facture. De même, entre la première et la seconde travée droite, se font face deux chapiteaux à abaque droit, dont la corbeille est ornée de crochets très stylisés au nord, alors qu'au contraire celle du sud porte un décor floral très expressif d'arums avec leurs spadices. Il paraît évident que les sculpteurs qui ont réalisé ces chapiteaux se sont nourri à des inspirations diverses, conservant dans leur répertoire des modèles antiquisants qui n'étaient plus vraiment de mode dans les années 1200 ; probablement aussi, la reprise de modèles présents à Saint-Euverte témoigne de l'étroitesse des relations entre les deux chantiers.

Le reste de la sculpture des chapiteaux est remarquablement homogène, voire même quelque peu répétitif : les corbeilles



Cl. J. Mesqui 2013.

Fig. 38 - Meung-sur-Loire, chapiteaux du premier pilier nord, vus du côté nord-ouest.

sont décorées de vigoureux crochets, des feuilles plates à multiples lobes ou folioles s'intercalant entre eux ou se superposant à leur intersection (fig. 38). Dans le transept, les chapiteaux des hémicycles usent d'un répertoire végétal de feuilles assez variées superposées sur deux rangées ; ces feuilles incisées, finement sculptées et découpées d'œilletons d'ombre, se recourbent en général au niveau supérieur (fig. 39 et 40).



Cl. J. Mesqui 2013.

Fig. 39 - Meung-sur-Loire, chapiteau du bras nord du transept.



Cl. J. Mesqui 2013.

Fig. 40 - Meung-sur-Loire, vue du pilier sud-est de la croisée, pris vers l'est. On voit la porte de visite des combles.



Cl. J. Mesqui 2013.

Fig. 41 - Meung-sur-Loire, nef, vue du quatrième pilier du bas-côté sud, au raccordement avec le transept. Une probable erreur d'implantation obligea à supprimer la colonnette recevant l'ogive de la quatrième travée et à aménager le chapiteau en fort débord sur une console sculptée des têtes d'un homme et de son épouse.

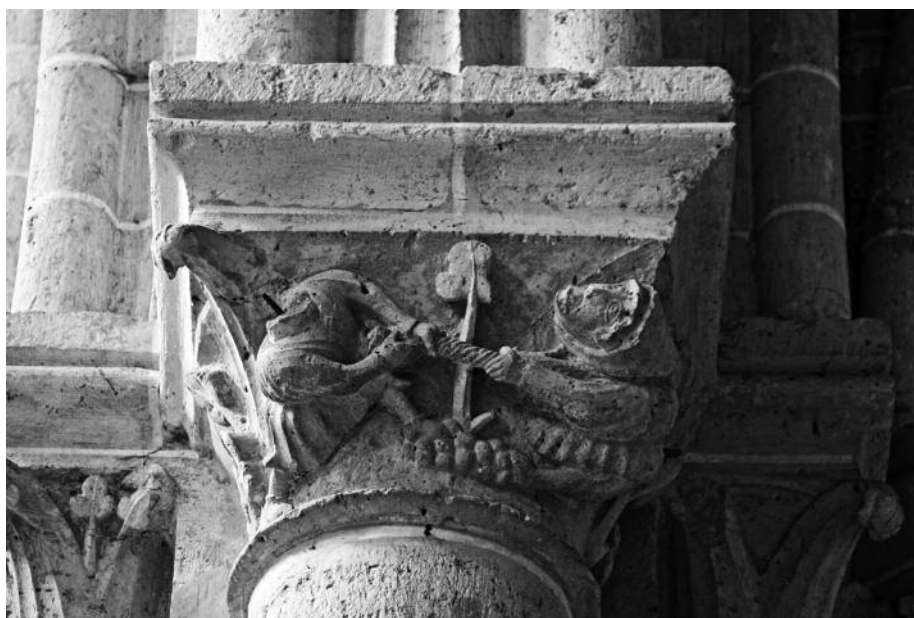
barbe, peut-être censées symboliser les évangélistes Luc et Mathieu ¹⁰². On trouve également des figures humaines sous les corbeilles, dès lors que celles-ci sont en débord et ne reposent pas sur des colonnettes : double visage masculin au premier demi pilier sud, triple visage masculin à l'angle sud-ouest du bas-côté sud, visage de couple au quatrième pilier du bas-côté sud (fig. 41) et deux visages masculins à la chapelle semi-circulaire du bas-côté nord.

Enfin, on compte seulement deux chapiteaux historiés parmi tous ceux présents dans la nef – ou plutôt dans le bas-côté nord ; leur présence à cet endroit montre qu'ils furent réalisés après l'insertion du portail septentrional et qu'ils étaient placés là à l'intention des fidèles se dirigeant vers l'entrée du vaisseau central. Dans un chapiteau de l'arcade de la troisième travée, regardant l'est, se trouve la scène connue de la dispute des deux hommes, souvent interprétée comme une lutte pour une grappe de raisin qu'on voit à terre (fig. 42). Plus loin, sur un petit chapiteau du premier pilier nord, un jongleur tient de ses bras écartés deux balles

qui tiennent lieu de crochets (fig. 38). La représentation des personnages dans ces chapiteaux, tout particulièrement le premier, conserve une facture assez romane, avec un écrasement des corps dû à

la hauteur de la corbeille et une naïveté certaine dans l'expression des mouvements autour de la corde que se disputent les deux hommes ; on songe ainsi à la représentation de David et Goliath dans un des chapiteaux du déambulatoire de Beaugency, à tout le moins en ce qui concerne la dynamique exprimée ¹⁰³. On peut, ici encore, illustrer la résistance du milieu orléanais aux nouveaux canons venant d'Île-de-France.

On terminera en évoquant d'un mot les clefs de voûtes. Dans l'abside, le chœur, la nef et le transept, les clefs des hautes voûtes sont simplement percées d'orifices destinés à faire passer les câbles des luminaires ; les claveaux des ogives proches de la clef ont été mis en peinture, formant des X dans des couleurs vert et rouge restaurées assez récemment, le disque central étant traité par des motifs arrangés circulairement. Le tout était surchargé de petits motifs peints en noir et gris, représentant des feuillages ou de petits décors géométriques ¹⁰⁴. Les voûtes des bas-côtés étaient ornées de véritables clefs sculptées, formant de grands anneaux évidés décorés de fleurs ; la chapelle nord possède une clef ornée d'une fleur en son centre, conservant des restes de peinture rouge. Toutes ces peintures sont certainement postérieures à la restauration des voûtes de l'église, après les événements de 1570.



Cl. J. Mesqui 2013.

Fig. 42 - Meung-sur-Loire, nef, chapiteau du deuxième pilier nord, vu du côté est.

UNE ARCHITECTURE REMARQUABLEMENT
HOMOGÈNE, COMMANDÉE PAR
HUGUES DE GARLANDE

Du portail nord, on regagne la place du Martroy pour un coup d'œil final sur l'architecture de cette église, malheureusement engoncée au nord-ouest, du côté de la place justement, dans un remblai accumulé depuis le XIII^e siècle pour combler les mouvements de terrain naturels et aplanir l'accès au château. L'aménagement d'une tranchée en 1864 pour dégager les bases des chapelles, si elle a assaini celles-ci, n'a malheureusement pas suffi à redonner à l'angle de cette église le dégagement qu'il avait à l'origine.

Il faut, en fait, aller vers l'est, le côté du Cloître, pour apprécier les volumes de la collégiale et leur simplicité, les seuls éléments de décor sculpté étant les modillons supportant la toiture, aux motifs humoristiques, truculents ou réalistes souvent considérés comme romans – au point que les guides les attribuent à l'ancienne église, comme s'ils étaient des remplois. On voit de ce côté un ancien cadran solaire sculpté sur une pierre en forme de coquille Saint-Jacques, placé sur le fronton du contrefort sud de l'abside.

On n'hésitera pas ici à répéter que la collégiale frappe par l'homogénéité de son architecture, dont les caractères pointent sans aucun doute sur le tout début du XIII^e siècle. Pour dater le début du chantier, il semble que l'on peut faire valoir l'acte de l'évêque Henri de Dreux († 1198), daté de 1197, où ce dernier indiquait avoir trouvé l'église « endommagée à de nombreux égards, et en grave danger de déchoir, tant de l'intérieur que de l'extérieur »¹⁰⁵. Ce diagnostic appela de sa part, comme unique mesure corrective, la création d'un office de sous-chantre rémunéré par une prébende de 100 sous dont la moitié serait prise sur ses revenus et l'autre moitié serait fournie par le chapitre ; Hugues de Garlande, encore doyen du chapitre Sainte-Croix d'Orléans à cette date, donna son accord puisque les revenus de l'évêché étaient en cause. Mais ce remède était de nature à guérir seulement le mal « intrinsèque »,

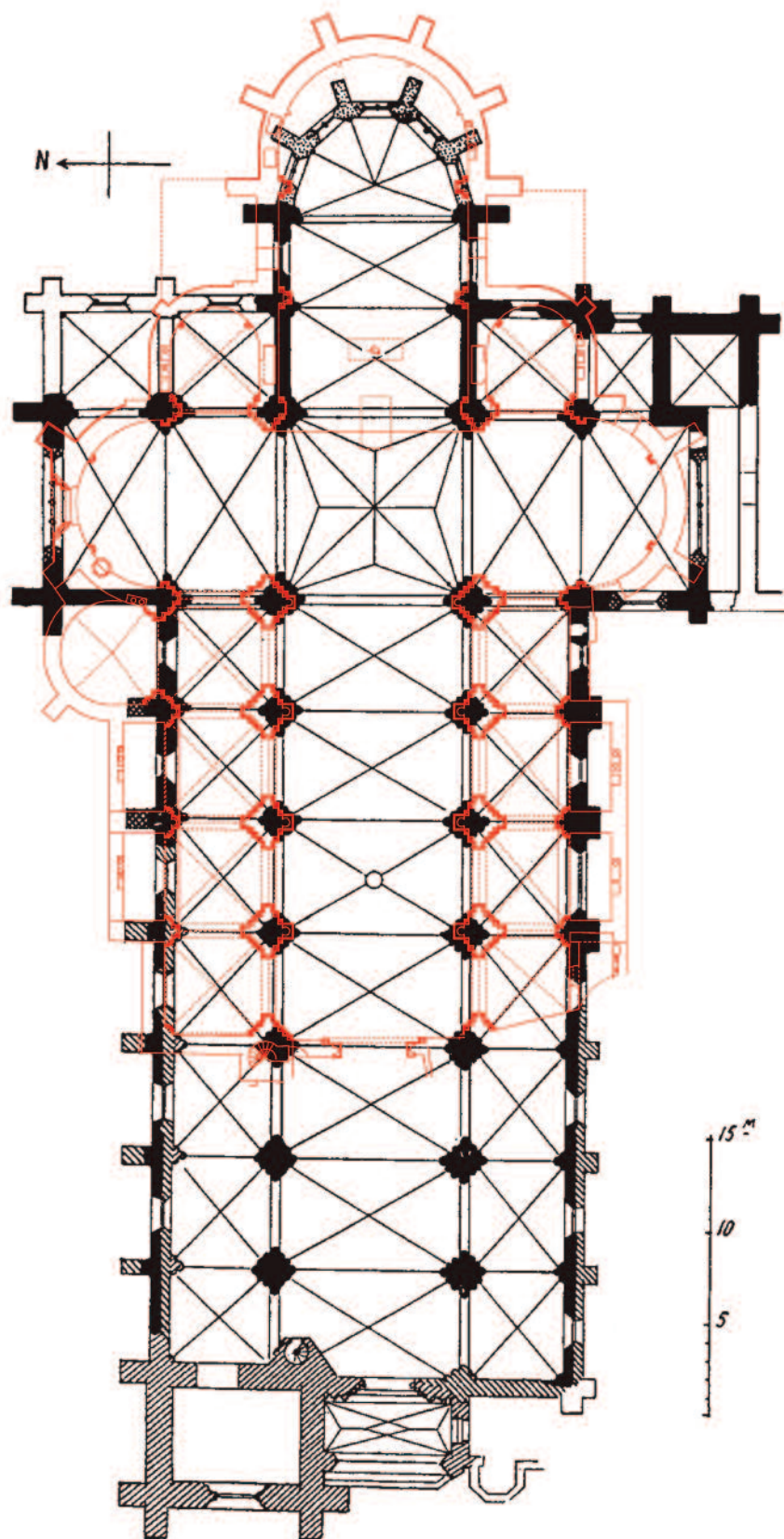


Fig. 43 - Superposition du plan de Saint-Liphard (Meung-sur-Loire), en rouge, à Saint-Euverte (Orléans) [plan de Masson dans *Congr. arch. de France. Orléans*, 1931, vérifié d'après cadastre.

puisque le sous-chantre était supposé entraîner, par l'exemple de ses chants indéfectibles, toute la communauté vers la prière ; le mal « extrinsèque » était probablement l'état de l'église elle-même, expliquant la mise en chantier qui suivit. C'est donc à son successeur Hugues de Garlande (1198-1206) que l'on doit probablement le lancement du chantier. Rappelons qu'en novembre 1201, le roi Philippe Auguste donna l'autorisation au doyen et au chapitre de Saint-Liphard de vendre leur bois de Bucy-Saint-Liphard en trois ans, la moitié du prix de vente étant retenue au profit du roi de la volonté des chanoines ¹⁰⁶. Ceci traduit-il que le roi avait fait l'avance d'une certaine somme au chapitre ? La question est posée ; quoi qu'il en soit, cette vente avait certainement pour objet de contribuer au financement d'une dépense sortant de l'ordinaire. Quatre ans plus tard, en mai 1205, le roi autorisait cette fois le chapitre à affranchir les serfs et serves où il le désirait ; peut-être était-ce là un moyen supplémentaire de trouver du numéraire ¹⁰⁷. Par ailleurs, la décision de Manassès de Seignelay de lancer la construction du château neuf fut liée à l'existence d'un chantier déjà entamé, qui mettait en cause le concept même de la résidence épiscopale de son antécédent.

Saint-Liphard traduit ainsi parfaitement l'achèvement du processus d'appropriation assez lent qui fut nécessaire à l'Orléanais pour intégrer l'art gothique. J'ai déjà signalé les similitudes remarquables entre la sculpture des chapiteaux du chœur de Saint-Liphard et ceux de Saint-Euverte d'Orléans ; la ressemblance entre les deux édifices ne se limite pas au décor sculpté. Le plan de Saint-Euverte présente en effet des proportions semblables à celles de Meung pour les dimensions des travées (fig. 43) ; de plus, l'église présentait le même type d'élévation à deux niveaux. Dans le vaisseau central se trouvent déjà les supports à demi-colonnes engagées, adossées sur des dossierets encadrés par les demi-colonnettes supportant les formerets ; dans les bas-côtés, les demi-colonnes latérales sont appareillées sur des dossierets à arêtes abattues, disposition reprise aussi à Meung. En un mot toutes les composantes du parti architectural retenu à Meung se trouvent

déjà à Saint-Euverte, même si dans cette dernière les pleins dominent les vides, imposant une plus grande muralité. La mise en forme des bases frappe également par ses ressemblances (fig. 45) ; seuls les chapiteaux du transept et de la nef de Meung, résolument orientés vers les nouvelles tendances imposant le crochet, viennent attester du décalage chronologique par rapport à ceux de la nef de Saint-Euverte, encore entièrement empreints d'une tradition dans laquelle les feuilles lisses lancéolées disposées en deux registres dominaient largement, selon de multiples variantes ¹⁰⁸.

Or Saint-Euverte avait une signification toute particulière dans l'Orléanais, et nécessairement pour Meung, ville épiscopale : elle avait été bâtie sur la tombe du premier évêque d'Orléans et tout nouvel évêque devait en partir pour faire son

entrée solennelle à Orléans. Il est tentant d'expliquer cette filiation architecturale entre Meung et Saint-Euverte en termes de maîtrise d'ouvrage.

L'église de Saint-Euverte avait été mise en chantier par l'abbé Étienne (1167-1176), après un incendie survenu en 1169, et la construction s'étendit probablement sur le quart de siècle suivant ¹⁰⁹. Cet abbé, natif d'Orléans, avait fait des études dans la ville, puis à Bologne ; il était devenu chanoine régulier de Saint-Euverte à Orléans vers 1155, puis abbé en 1168 ; il connaissait évidemment Hugues de Garlande, sous-doyen de Sainte-Croix dès 1163, nommé par son oncle Manassès doyen en 1168 après le décès du titulaire Jean. En tant que doyen de Sainte-Croix, Hugues donna d'ailleurs plusieurs chartes en faveur de Saint-Euverte, entre 1170 et 1195 ¹¹⁰.



Cl. J. Mesqui 2013.

Fig. 44 - À gauche, chapiteau du chœur de Saint-Euverte (Orléans) ; à droite chapiteau de l'abside de Saint-Liphard (Meung-sur-Loire).



Cl. J. Mesqui 2013.

Fig. 45 - À gauche, base d'un pilier de la nef de Saint-Liphard, vu depuis le bas-côté nord. À droite, base d'un pilier de la croisée du transept de Saint-Euverte.

En 1176, Étienne fut élu abbé de Sainte-Geneviève à Paris ; cette année-là, c'est à sa demande et sur les prières de Hugues et de son frère Manassès, chevecier de Sainte-Croix, que leur oncle Manassès fit un don de vignes à l'abbaye ¹¹¹. Plus tard, en 1179, Hugues indiquait que c'était afin « d'entourer l'église d'une particulière affection » qu'il consentait à la donation de l'église Saint-Donatien ¹¹². Lorsqu'en 1198, Hugues fut élu évêque d'Orléans, Étienne, alors évêque de Tournai, lui envoya une lettre pour le féliciter, lui rappelant ses devoirs à l'égard de saint Euverte, son prédécesseur premier évêque d'Orléans, et de l'abbaye du même nom où Manassès de Garlande son oncle avait choisi de se faire inhumer. Dans deux lettres postérieures adressées à l'évêque et à l'abbé Bertier de Saint-Euverte, il dénonçait les manquements à la règle dans le chapitre régulier, demandant à Hugues de faire respecter celle-ci ¹¹³. Hugues choisit d'y être enterré près de son oncle, ce qui advint en 1206.

Cette proximité des deux hommes, liée à l'attachement de Hugues à Saint-Euverte, pourrait expliquer le lien architectural existant entre les deux églises. Ceci d'autant que le doyen de Saint-Liphard était un protégé d'Hugues de Garlande, placé par lui à la tête du chapitre, donc probablement à ses ordres : il s'agissait d'Étienne, frère de Mathieu de Touquin, vassal et proche du propre père de Hugues, Guy de Garlande, seigneur de Tournan-en-Brie ¹¹⁴. Guy était le propre frère de Manassès, le fondateur de la tour et du clocher de Meung.

Le lien entre Hugues de Garlande et Étienne, abbé de Saint-Euverte puis de Sainte-Geneviève, put avoir d'autres implications que les ressemblances entre Saint-Euverte et Saint-Liphard. En 1191, Étienne devint évêque de Tournai, ce qu'il demeura jusqu'à son décès en 1203. Or la cathédrale de Tournai présente l'un des plus beaux et plus anciens exemples de transept arrondi qui soit en Europe – Meung étant, on le rappelle, un autre exemple à bien plus petite échelle. On a longtemps considéré que le voûtement de la croisée et des travées limitrophes du

transept arrondi de Tournai avait été réalisé sous l'épiscopat d'Étienne, en raison d'une donation de 1199 qui semblait caractériser le projet. Les résultats les plus récents de l'archéologie ont montré que, du temps de l'évêque originaire d'Orléans, ces voûtes étaient terminées depuis un demi-siècle et qu'Étienne ne fut pour rien dans le programme de ce transept particulier ; pour autant, l'évêque s'intéressait de suffisamment près au chantier pour y faire construire à côté de la cathédrale une chapelle gothique encore subsistante, la chapelle Saint-Vincent, voûtée d'ogives ¹¹⁵. Bien sûr, l'on ne peut accorder plus de valeur à ce rapprochement qu'il n'en a : les églises à transept arrondi forment une famille assez hétérogène dans le temps et dans l'espace et l'on n'a jamais pu mettre en évidence d'inspirations communes manifestes ¹¹⁶. De plus, les « transepts arrondis » de Tournai, ou encore de Cambrai et de Soissons, sont pourvus de déambulatoires ; en plan, l'exemple le plus proche de Meung est certainement celui de la cathédrale de Noyon, bien que, avec ses cinq niveaux comprenant une rangée de fenêtres basses, l'élévation de cette dernière n'ait rien de comparable avec celle de Meung, qui ne comprend qu'une rangée de fenêtres hautes.

La coïncidence mérite cependant d'être notée ; peut-être est-elle plus efficace que l'explication de Valléry-Radot qui évoquait le culte rendu à des saints picards dans la localité voisine de Beaugency pour supposer des rapports entre le nord de la France et le Val-de-Loire et justifier ainsi une parenté avec les grands édifices de Noyon et Soissons ¹¹⁷.

Enfin, l'origine briarde de Hugues de Garlande et du doyen qu'il fit nommer à Saint-Liphard pourrait apporter un nouvel éclairage sur une autre particularité de l'église, son abside à double niveau de baies. On a cité plus haut deux églises qui auraient pu être sources d'inspiration pour Meung, celles de Notre-Dame de Melun et de Souppes-sur-Loing. Il existe d'autres églises présentant ce type de parti en Île-de-France, dont les dispositions architecturales ne justifient pas la mise en comparaison approfondie avec Meung ¹¹⁸ ;

cependant, il est intéressant d'en trouver deux très significatives dans la Brie, celles de Voulton et de Rozay-en-Brie, toutes deux sensiblement contemporaines de Saint-Liphard – notons que Rozay-en-Brie est situé à moins d'une vingtaine de kilomètres de Tournan, dont Guy de Garlande, père de Hugues, était seigneur, et à moins d'une dizaine de Touquin dont était originaire Étienne, le doyen de Saint-Liphard.

Si l'on s'en tient à Rozay-en-Brie, certainement élevée dans les années 1200, il n'y a certes rien de commun entre la mise en scène des deux rangées de fenêtres et celle de Saint-Liphard. En effet, les ébrasements des baies sont encadrés par des tores brisés retombant sur des colonnettes qui, accolées aux colonnettes des formerets, viennent alourdir le jaillissement des colonnes supportant les ogives, en créant des faisceaux de colonnettes occupant la totalité de l'intervalle entre les fenêtres ; de plus, les horizontales sont soulignées par des bandeaux marquant les naissances des arcs du premier rang, prolongeant les tailloirs des chapiteaux des supports, ainsi que par d'autres bandeaux marquant les appuis des fenêtres hautes ¹¹⁹.

On est loin ici de la sévère verticalité de l'élévation du chœur de Meung et l'on ne peut certainement pas penser à la moindre parenté dans la maîtrise d'œuvre des deux édifices. Pour autant, malgré les différences dans l'expression architecturale, le parti de base est le même ; ici, comme pour la question des transepts arrondis, on doit se contenter de souligner la coïncidence, sans pouvoir lui attribuer une valeur de preuve.

D'Étienne à Hugues de Garlande : l'introduction du gothique dans l'Orléanais

En définitive, le triptyque monumental constitué par le clocher, la tour et la collégiale de Meung met en valeur le rôle joué par les deux Garlande qui furent évêques d'Orléans, Manassès et son neveu Hugues. Comment ne pas associer à ces deux personnages celui de l'oncle qui fut à l'ori-

gine de l'importance de la famille, Étienne de Garlande, le « rival » de Suger ? Cette association prend tout son sens lorsque l'on sait qu'il occupa la fonction de doyen du chapitre cathédral dès 1113, qu'il cumulait avec les doyennés de Saint-Samson et de Saint-Aignan, et que, malgré son éviction définitive du poste de chancelier royal par le roi Louis VI à la fin de sa vie et son éloignement de la cour sous Louis VII, ses réseaux fonctionnaient encore pleinement lorsqu'il fit nommer son neveu Manassès au siège d'Orléans en 1146.

Or Étienne de Garlande joua un rôle majeur dans l'introduction du premier art gothique à la cathédrale de Sens dans les années 1130-1140, comme l'a proposé Jacques Henriot dans sa magistrale étude sur l'édifice ¹²⁰ ; il en était le prévôt au moment où il fit élire son cousin Henri Sanglier au siège archiepiscopal et contribua probablement au choix du parti monumental de cette cathédrale. Pour autant, c'est durant le long épiscopat de son neveu Manassès que le gothique fit son introduction dans l'Orléanais – on citera les deux très grands chantiers de Saint-Benoît-sur-Loire et de Saint-Euverte d'Orléans,

lancés de son temps ; l'influence propre de l'évêque est cependant moins évidente en matière d'architecture qu'elle ne l'est dans l'administration temporelle de son diocèse, tout particulièrement de Meung. La construction du clocher avec sa chapelle haute, suivi quelques années plus tard par la construction de la tour-résidence au plan innovant, accolée au clocher, traduit cependant une évolution assez nette. La chapelle révèle des inspirations encore empreintes de style roman, même si les colonnettes puisent aux nouveaux registres : voûte d'arêtes, colonnettes en délit sur de hautes bases sont autant de signes de l'attachement des artisans pour les modes de la première moitié du XII^e siècle. De façon plus ténue, car les détails d'architecture n'y sont pas nombreux, la tour Manassès montre que, à l'échelle de la décennie, les formes s'affinent, même si tout est encore roman, qu'il s'agisse du décor de la cheminée, de la fenêtre géminée ou de l'étroite baie éclairant la chambre privée. Or il s'agit incontestablement d'un témoin précieux d'une mise en décor recherchée du milieu de XII^e siècle : la chapelle haute de Manassès était à son usage mais elle devait également servir à la célébration solennelle des

anniversaires d'Étienne, certainement considéré comme l'un des plus importants personnalités du royaume et de l'Orléanais.

Un peu plus d'une quinzaine d'années après le décès de son oncle mais un quart de siècle après ses chantiers, Hugues de Garlande, le troisième de la lignée « népotique », lança pour sa part la reconstruction de l'église de Meung ¹²¹. Il la plaça – ou à tout le moins la fit placer par son architecte – délibérément dans le sillage de Saint-Euverte mais, si l'on excepte quelques « chapiteaux-témoins » de cette filiation, l'art gothique avait dépassé désormais le stade du retour au corinthien, même en Orléanais, pour imposer un style plus épuré et standardisé dans la sculpture. Hugues, ou le doyen de Saint-Liphard, ou encore leur architecte, fit référence à d'autres sources d'inspiration : le plan à transept arrondi, en hommage à Étienne de Tournai, ou le parti de la double rangée de fenêtres de l'abside, comme un clin d'œil à leurs origines peut-être. Tout ceci fait de l'ensemble madgunois un témoignage attachant de la transition vers le gothique dans l'Orléanais, succédant à la nef de Saint-Benoît comme à l'église de Saint-Euverte.

ANNEXE

La travée de raccord avec le clocher et l'escalier en vis

On a déjà eu l'occasion de dire à plusieurs reprises que le mur de fond actuel, avec ses deux arcades gothiques, est une création de 1864 cachant la travée de raccord entre le haut vaisseau et le clocher. Celle-ci était prise entre le retour nord de la tour Manassès, la façade est du clocher et la cage de l'escalier en vis du XIII^e siècle ; elle était couverte d'un berceau bombé culminant à la hauteur du doubleau de la dernière travée. Le nouveau mur de fond de 1864 a définitivement oblitéré l'ensemble, lui donnant une homogénéité factice qu'il n'avait pas précédemment (fig. 5). On ne décrira pas cette réalisation de 1864, réalisée à l'économie, ce qui lui vaut de respecter pleinement, avant la lettre, la charte de Venise : toutes les maçonneries de la restauration pourraient être démontrées sans dommage pour les structures. Au demeurant, pas plus que dans la nef, on ne termina le chantier de sculpture, puisque les bases et les chapiteaux de l'arcade inférieure

furent laissés épauillés, à l'exception de l'un d'entre eux.

L'aspect d'avant 1864 est encore appréhendable, avec de l'imagination, au deuxième étage du clocher, dans l'intervalle situé entre le mur diaphragme à arcades de 1864 et la face est du clocher, au-dessus de la voûte de la tribune de l'orgue réalisée en 1864 et juste au-dessous du berceau bombé de la travée de raccord.

L'unique escalier en vis de l'église était donc ménagé derrière le demi-pilier est de la nef, mordant légèrement sur les contreforts de l'angle nord-est du clocher. Sa porte, située latéralement dans la travée de raccord, eût été bouchée par le mur diaphragme de 1864 si les restaurateurs n'avaient pas créé, à l'extrémité du mur, un passage coudé sous un simple linteau de bois afin de laisser libre l'accès à la porte – la même solution de fortune fut adoptée pour l'accès à la tribune de l'orgue.

Les portes d'accès à la vis sont simplement rectangulaires, sans chanfrein ; celle du rez-de-chaussée est bordée par une plinthe moulurée

qui garantit l'authenticité de l'ouverture. L'escalier lui-même est une vis à voûte hélicoïdale portant les marches, disposition qui permet de le situer chronologiquement dans le premier quart du XIII^e siècle au plus tard, avec une préférence pour la première décennie comme terminus ¹²². À l'exception de sa voûte réalisée en béton de mortier, les murs sont nus et dépourvus d'enduit.

L'escalier était éclairé, à partir de la deuxième révolution seulement, par des fentes de jour très évasées ; la première et la seconde ont été bouchées par la construction du logement du concierge, au nord du clocher. À 6 m environ au-dessus du sol de la nef, une porte ancienne s'ouvre vers la tribune, quelques marches escaladant l'extrados de la première voûte de 1864 pour rejoindre l'orgue ; cette porte se situe à près de 1,60 m au-dessous du sol intérieur du clocher, ce qui prouve que, dès le Moyen Âge, existait un dispositif comprenant un emmarchement pour la relier à l'étage de la chapelle épiscopale.

De retour dans l'escalier, quelques marches mènent à la porte conduisant aux combles du bas-côté nord. À 12,5 m au-dessus du sol de la nef, la vis maçonnée laisse place à une vis de bois, qui finalement s'arrête à 14,80 m, alors qu'extérieurement la cage carrée prend un plan polygonal par le moyen de pans coupés à ses angles. Sur

le dernier palier, une porte donnait sur un escalier escaladant la voûte en berceau de la travée de raccord, pour gagner la porte contemporaine percée au deuxième étage du clocher. Vers l'est, on accède aux combles, sur l'extrados des voûtes ; c'est à ce niveau seulement qu'on peut voir encore les dispositions originelles de la tour

Manassès, avec son gros contrefort nord-est. La charpente, assez sommaire dans sa structure, date de la restauration postérieure aux destructions de 1562 et 1567 – elle était achevée en 1576 – ; elle a subi d'importantes déformations par le fléchissement des entrails de ses fermes et a été restaurée à plusieurs reprises.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Sources manuscrites

Binet – Dialogues

Jacques Binet, *Trois colloques sur l'antiquité de Meung-sur-Loire*, suivis de *Trois dialogues sur l'antiquité de Meung-sur-Loire*, suivis de *Response à la demande que l'on m'a faite sur un passage des Annales de Me Nicole Gilles, ouquel est escript que le roy Loys le Gros donna à Philippe son frère bastart la seigneurie de Meung-sur-Loire*, datés du 26 juin 1579, B.n.F., fr. 5408 (une copie de la *Response* et fragment d'un dialogue à la bibliothèque de l'Arsenal, ms. 3942).

Le manuscrit du chanoine Jacques Binet, chantre du chapitre Saint-Liphard, terminé le 26 juin 1579, est un très curieux ensemble où l'auteur expose son analyse historique de la fondation et du développement de la ville de Meung jusqu'au XIII^e siècle. Il fait usage d'un remarquable discernement et d'une clairvoyance exceptionnelle pour son interprétation des sources et leur utilisation.

Cart. chap. St-Liphard I

Cartulaire du chapitre Saint-Liphard de Meung-sur-Loire, Arch. dép. Loiret, G130 (2Mi539) (copie de Polluche au XVIII^e siècle).

Cart. chap. St-Liphard II

Extraits de chartes du cartulaire du chapitre Saint-Liphard de Meung, B.n.F., Collection Baluze, t. 78, fol. 162-192.

Notitia seu series dignitatum

Notitia seu series dignitatum et canonicorum ecclesie Magdunensis : notice rédigée vers 1740 par un chanoine anonyme à la fin du Martyrologe de Saint-Liphard et complétée jusqu'à la Révolution, conservée aux Archives départementales du Loiret, G 132. Ce manuscrit a été utilisé par le chanoine Foucher.

Foucher – Saint-Liphard

Abbé Foucher, *Saint-Liphard*, manuscrit écrit après 1882, conservé aux Archives municipales de Meung, 7J 18 (voir ci-dessous).

Sources conservées à Meung-sur-Loire

Meung, Arch. mun. : Archives municipales de Meung, série 7 J.

7J 1. « Conseil de fabrique : délibérations (registre). 1803-1896 ».

7J 3. « Comptabilité de la Fabrique : livre-journal (registre), 1805-1906 ».

7J 16. « Collégiale Saint-Liphard ». Dossier comprenant des pièces diverses sur les travaux menés à l'église (en particulier devis, factures et reçus concernant les travaux de 1860-64, de 1949 ; articles de presse concernant la restauration du clocher en 1969 ; article concernant la restauration de 1985).

7J 18. « Saint-Liphard et établissements religieux ». Dossier contenant des pièces historiques diverses sur l'église de Saint-Liphard. Ce dossier contient en particulier un livre manuscrit de l'abbé Foucher sur la vie de saint Liphard et sur l'histoire de l'église collégiale. Ce prêtre a été curé de Meung à partir de 1865, puis chanoine honoraire d'Orléans. Érudit magdunois, membre résidant de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, il avait, semble-t-il, amassé une considérable documentation sur l'histoire de la ville : Auguste Longnon le consulta pour son livre *Étude biographique sur François Villon*, paru en 1877 (voir p. 89). Il décéda en 1896, et son hommage fut déclamé en la cathédrale par l'abbé Bellet (*Bulletin de la société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. XI, n°157, p. 197-188). Marcel Charoy le cite dans son livre (Charoy 1908, p. 260), en regrettant que ses archives demeurent cachées aux mains de ses héritiers. Or il n'en était rien car l'abbé Foucher a lui-même brûlé toutes ses archives, à l'exception d'un livre manuscrit consacré à l'histoire de saint Liphard et de deux plans, également manuscrits, conservés tous deux dans les archives communales (voir ci-après, 7J 20). Voici ce qu'il écrivait dans une petite note placée en exergue de son livre manuscrit : « Nota : Ne point chercher mon Histoire de Meung. Convaincu que je ne pourrais jamais combler certaines lacunes et que, par conséquent, je ne pourrais jamais faire quelque chose de complet, j'ai brûlé tout ce que j'avais rédigé sur ce sujet. Alex Foucher ».

Ce dossier comprend également, parmi d'autres, le texte manuscrit de la description de l'église par le vicaire Doucheny, établi le 19 août 1845 pour la présentation de l'église à un comité non précisé.

7J 20. « Histoire : plans de la ville, 17^eme-18^eme s. ». Ces deux plans non signés sur calque de la fin du XIX^e siècle (mal datés par le titre de l'inventaire des archives) sont de façon certaine des dessins autographes de l'abbé Foucher. Tous deux sont des restitutions, faites par l'abbé, de la topographie de la ville sous l'Ancien Régime ; l'un donne une vue générale de la ville incluant ses faubourgs jusqu'au pont, l'autre une vue de l'intérieur de la ville. Ils ont été heureusement publiés dans le livre collectif *Meung-sur-Loire. La belle histoire*, p. 47 et 66, mais, de façon très regrettable, les légendes qui sont fournies sont totalement fantaisistes (pour la vue générale : « plan de la ville au XIV^e siècle avec ses chapelles » et pour la vue intérieure : « plan présumé de Meung en 1600 »). La qualité de l'érudition de l'abbé Foucher permet de considérer les localisations topographiques comme fiables – nous l'avons vérifié à de multiples reprises. Néanmoins, on ne doit en aucun cas considérer ces plans comme des copies de documents originels, ce qui est malheureusement trop souvent le cas ; en particulier, les figurations d'éléments comme les tours, tourelles, barbacanes et autres fortifications sont de pures inventions...

Arch. HD-Léproserie

Les archives anciennes de l'Hôtel-Dieu et de la léproserie Saint-Lazare, fusionnés depuis 1667, étaient conservées jusqu'en 2013 dans une cave de la maison de retraite Le Champgarnier à Meung. Nous avons pu les consulter librement sur les lieux ; après cette consultation, et sur notre recommandation, un transfert vers les archives municipales de Meung a été envisagé.

Sources publiées

Acta Sanctorum

Acta Sanctorum – Iunii, J. Carnandet (éd.), Paris-Rome, Victor Palmé, 1867.

Actes Charles le Chauve

Recueil des actes de Charles [II] le Chauve, roi de France, A. Giry et M. Prou (éd.), Paris, Imprimerie nationale, t. I, 1943, t. II, 1952.1908.

Capitularia Episcoporum

Capitularia Episcoporum, pars I, MGH, P. Brommer (éd.), Hanovre, Hahn, 1984.

Cart. Ste-Croix

Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans, J. Thillier et E. Jarry (éd.), *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. 30, 1906.

Catal. arch. Joursanvault

Catalogue analytique des archives de M.le Baron de Joursanvault, Paris, J. Techener, 2 vol., 1838.

Chroniques d'Anjou et d'Amboise

Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise, L. Halphen et R. Poupardin (éd.), Paris, Picard, 1913.

Documents concernant le Poitou

« Recueil des documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la chancellerie de France, vol. 6 », publiés par P. Guérin, *Archives Historiques du Poitou*, t. XXIV, Poitiers, 1893.

Documents inédits sur l'Orléanais

A. Dupré, « Documents inédits sur l'Orléanais », *Mémoires de la société historique et archéologique de l'Orléanais*, p. 379-427.

Documents orléanais

L. Auvray, « Documents orléanais du XII^e et du XIII^e siècle. Extraits. Formulaire de Bernard de Meung », *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. XXIII, 1892.

Formulae

Formulae Merowingi et Karoli Aevi, MGH Legum, sect.V, K. Zeuner (éd.), Hanovre, Hahn, 1882-1886.

Gestes évêques Auxerre

Les Gestes des évêques d'Auxerre, M. Sot (dir.), G. Lobrichon et M. Goullet (éd.), P. Bonnerue et al. (trad.), Paris, Les-Belles-Lettres, 2 vol., 2002-2006.

Itinéraire de Philippe le Bel

É. Lalou, R. Fawtier et Fr. Paillard, *Itinéraire de Philippe [IV] le Bel (1285-1314)*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2007.

Vie de Louis VI le Gros

Suger, *Vie de Louis VI le Gros*, éd. Henri Waquet, Paris, 1929.

Bibliographie**Baratin 1991**

J.-Fr. Baratin et J. Vilpoux, *Meung-sur-Loire (Loiret). Église Saint-Liphard / Tour Manassès de Garlande. Rapport de sondage. N° de site : 45-203-023-1991*, Ministère de la Culture et de la Communication, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service Régional de l'Archéologie, 1991.

Baratte-Bévilard 1978

S. Baratte-Bévilard, « La sculpture monumentale de la Madeleine de Châteaudun », *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, nouvelle série, t. 8, 1972, p. 105-125.

Belouet 1931

E. Belouet, « Les derniers jours de la paroisse Saint-Pierre de Meung-sur-Loire », *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t.XXI, n°230, 1931, p. 490-505.

Bimbenet 1863

E. Bimbenet, « Justice du chapitre de Sainte-Croix (d'Orléans) », *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. 6, 1863, p. 110-160.

Bryant et Georges 2002

S. Bryant et P. Georges, « La topographie funéraire de Meung-sur-Loire (Loiret) de l'Antiquité à l'époque moderne », *Revue Archéologique du Loiret*, n°27, 2002, p. 9-17.

Charoy 1908

M. Charoy, *Étude historique sur le château de Meung-sur-Loire*, Orléans, 1908.

Cheneseau 1921

Chanoine G. Cheneseau, *Sainte-Croix-d'Orléans. Histoire d'une cathédrale gothique réédifiée par les Bourbons. 1599-1829*, Paris, Éd. Champion, 1921, 2 vol. et atlas.

Cheneseau 1931-1

Chanoine G. Cheneseau, « Les vestiges d'une galerie de circulation dans l'église de Meung-sur-Loire », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, t.XXI, n°230, 1931, p. 559-565.

Cheneseau 1931-2

Chanoine G. Cheneseau, « L'église Saint-Euverte », *Congr. arch. de France. Orléans*, 1931, p. 78-111.

Contant 1975

Abbé J. Contant, *Meung-sur-Loire (Loiret). Son histoire – Sa légende*, Gien, 1975.

Cuissard 1904

Ch. Cuissard, « Les chanoines et les dignitaires de la cathédrale d'Orléans d'après les nécrologes manuscrits de Sainte-Croix », *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*, 1904, p. 59-257.

Deléhouzée et Westerman 2011

L. Deléhouzée et J. Westerman, « Tournai, cathédrale Notre-Dame aux XII^e et XIII^e siècles », *Congr. arch. de France. Monuments de Lille, le Nord et Tournai*, 2013, p. 1-24.

Depreux 1994

Ph. Depreux, « Le comte Matfrid d'Orléans (av. 815-836) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1994, p. 331-374.

Deshoulières 1931

Fr. Deshoulières, « Église de Bellegarde », *Congr. arch. de France. Orléans*, 1931, p. 178-183.

Doguet 1981

A. Doguet, *D'après les minutes notariales : Recherches sur la vie municipale et la société urbaine à Meung-sur-Loire au début du XV^e siècle*, mémoire de maîtrise réalisé en 1980-1981 à l'université de Paris [IV] sous la direction de M. J. Heers, déposé à la Médiathèque d'Orléans et aux Archives départementales du Loiret.

Dubois 1818

Abbé Dubois, *Notice historique et description de l'église cathédrale de Sainte-Croix d'Orléans*, Orléans, Darnault-Morant, 1818.

Duchâteau 1888

Abbé Duchâteau, *Histoire du diocèse d'Orléans depuis son origine jusqu'à nos jours*, Orléans, H. Herluisson, G. Séjourné, 1888.

Dufour 1997

J. Dufour, « Étienne de Garlande », *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, 1997, p. 39-53.

Gallet 1997

Y. Gallet, « La postérité du chœur de Notre-Dame de Melun », *Monuments et Sites de Seine-et-Marne*, n° 28, 1997, p. 4-20.

Gauthier 1943

R. Gauthier, « Voie antique de Meung-sur-Loire à Chartres », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, t. XXIV, n° 243, 1943, p. 491-495.

Guyon 1647

S. Guyon, *Histoire de l'église et diocèse, ville*

et université d'Orléans, Orléans, Maria Paris, 1647.

Henriet 1976

J. Henriet, « Le chœur de Saint-Mathurin de Larchant et Notre-Dame de Paris », *Bull. mon.*, t. 134, 1976, p. 289-307.

Henriet 1982

J. Henriet, « La cathédrale Saint-Étienne de Sens : le parti du premier maître et les campagnes du XII^e siècle », *Bull. mon.*, t. 140, 1982, p. 81-173.

Henriet 1983

J. Henriet, « Saint-Lucien de Beauvais, mythe ou réalité », *Bull. mon.*, t. 141, 1983, p. 273-294.

Jarry 1891

L. Jarry, *Les Ligueurs d'Orléans à Meung et Châteaudun, réimpression du discours de 1590*, Orléans, 1891 (tiré à 30 exemplaires ; deux exemplaires aux Archives départementales du Loiret, Br 851 a et b).

Juin 2002

Fl. Juin, « Les tours occidentales des églises romanes en Orléanais », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, n° 133, 2002, p. 3-34.

Lefèvre-Pontalis – Jarry 1905

E. Lefèvre-Pontalis, E. Jarry, « La cathédrale romane d'Orléans », *Mémoires de la société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. 29, 1905, p. 305-356.

Le Maire 1648

Fr. Le Maire, *Histoire et antiquitez de la ville et duché d'Orléans, ensemble le tome ecclésiastique*, 2^e éd., Orléans, Maria Paris, 1648.

Les voies antiques de Meung

Société archéologique de Meung-sur-Loire, *Les voies antiques de la région de Meung-sur-Loire*, catalogue de l'exposition à l'office de tourisme de Meung-sur-Loire, du 8 au 20 novembre 1999.

Luchaire 1890

A. Luchaire, *Louis VI le Gros. Annales de sa vie et de son règne (1081-1137)*, Paris, 1890.

Mataouchek-Lallet 2000

V. Mataouchek, C. Lallet, *La Tour Manassès*

de Garlande. Expertise archéologique du bâti. Surveillance archéologique des travaux de restauration, AFAN – SRA Centre, Orléans, juillet 2000.

Merlet 1857

L. Merlet, « Procès pour la possession du comté de Bigorre (1254-1503) », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1857, t. 19, p. 305-324.

Mesqui 2014

J. Mesqui, « La famille de Meung et ses alliances. Un lignage orléanais du XI^e au XV^e siècle », *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, à paraître.

Michel 1902

Éd. Michel, *Histoire de la ville de Briec-Comte-Robert*, Paris, Dujarric, 1902.

Millière 1999

J. Millière, « Les fouilles de la fontaine Saint-Liphard. Meung-sur-Loire (Loiret) », *Revue archéologique du Loiret*, n° 24, 1999, p. 85-89.

Millière 2007-2008

J. Millière, « Les voies antiques de la région de Meung-sur-Loire », *Revue archéologique du Loiret*, n° 32, 2007-2008, p. 109-121.

Mirot 1913

L. Mirot, *Les d'Orgemont, leur origine, leur fortune, le Boîteux d'Orgemont*, Paris, Honoré Champion, 1913.

Outardel 1931

G. Outardel, « Église Saint-Valérien de Châteaudun », *Congr. arch. de France. Orléans*, 1931, p. 460-466.

Pibrac (de) 1866

Comte de Pibrac, « Découverte de la sépulture de saint Lyphard, magistrat orléanais du VI^e siècle », *Mémoires lus à la Sorbonne dans les séances extraordinaires du Comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes tenues les 4, 5 et 6 avril 1866. Archéologie*, Paris, 1867, p. 205-215.

Plagnieux 1999

Ph. Plagnieux, « La Madeleine de Châteaudun. La nef du milieu du XII^e siècle : l'échec d'une architecture gothique réalisée par un maître d'œuvre issu du monde roman », F. Joubert et D. Sandron (dir.), *Pierre, lumière,*

couleur. Études d'histoire de l'art du Moyen Âge en l'honneur d'Anne Prache, Paris, 1999, p. 39-50.

Plagnieux 2000

Ph. Plagnieux, « L'abbatiale de Saint-Germain-des-Prés. Les débuts de l'architecture gothique », *Bull. mon.*, t. 158, 2000, p. 5-86.

Portalis et Beraldi 1880

Baron R. Portalis, Henri Beraldi, *Les graveurs du dix-huitième siècle*, Paris, Damascène Morgand et Charles Fatout, 1^{er} vol., 1880.

Ruble 1881-86

Baron Al. de Ruble, *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*, Paris, Adolphe Labitte, 4 vol., 1881-1886.

Sandron 1998

D. Sandron, *La cathédrale de Soissons*, Paris, 1998.

Seymour 1975

Ch. Seymour, *La cathédrale Notre-Dame de Noyon au XII^e siècle*, Paris, Arts et métiers graphiques, 1975.

Soyer 1971

J. Soyer, *Les voies antiques de l'Orléanais (Civitas aurelianorum)*, Orléans, Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1971.

Soyer 1979

J. Soyer, *Les noms de lieux du Loiret*, Roanne, Horvath, 1979 (réédition des articles successifs publiés dans le *Bulletin de la SAHO*).

Vallery-Radot 1931

J. Vallery-Radot, « Meung-sur-Loire. L'église Saint-Liphard et la tour Manassès de Garlande », *Congr. arch. de France. Orléans*, 1931, p. 278-301.

Vergnolle 2007

É. Vergnolle, « L'ancienne collégiale Notre-Dame de Beaugency. Les campagnes romanes », *Bull. mon.*, t. 165, 2007, p. 71-90.

Vergnolle 2013

É. Vergnolle, « Création artistique et spiritualité à Saint-Benoît-sur-Loire. La nef de l'abbatiale (vers 1160-1207) », *Bull. mon.*, t. 171, 2013, p. 1-37.

NOTES

* Ingénieur général des Ponts et Chaussées, docteur ès Lettres. Je remercie la mairie de Meung et ses services techniques pour l'aide qui m'a été apportée pour visiter la tour Manassès ainsi que les parties hautes de la collégiale. Mme Christine Brisson, archiviste, m'a aimablement donné accès aux documents ; je remercie la paroisse de Meung pour l'accès au clocher et à la salle de l'orgue. Je remercie également Fabienne Audebrand pour l'accès aux documents conservés à la DRAC Centre. J'ai bénéficié des avis toujours précieux de Christian Corvisier. Enfin, je suis particulièrement reconnaissant à Éliane Vergnolle pour les trésors de pédagogie qu'elle a bien voulu déployer pour m'initier au premier art gothique orléanais et pour la relecture attentive qu'elle a faite du projet d'article en l'améliorant notablement par bien des aspects ; je remercie également Philippe Pagnieux pour ses conseils experts et sa relecture.

1. On citera évidemment, comme une œuvre fondatrice, le livre publié par Marcel Charoy en 1908, bien qu'il ne traite quasi pas de l'église elle-même ; en revanche, il fut le premier à étudier la tour Manassès (Charoy 1908, p. 69-78). La notice de Valléry-Radot 1931 est la seule notice sérieuse consacrée au complexe monumental ; on y ajoutera cependant les quelques pages consacrées par Florence Juin au clocher dans Juin 2002, p. 20-27. Les premières fouilles menées à la collégiale le furent en 1865 : Pibrac (de) 1866. Il faut attendre ensuite Baratin 1991 pour une fouille à l'extérieur du clocher et Mataouchek-Lallet 2000 pour un diagnostic archéologique et une fouille de la tour Manassès de Garlande.

2. Sur l'étymologie de Meung, voir Soyer 1979, p. 12-13. Sur les voies antiques, voir Gauthier 1943 ; Soyer 1971 ; *Les voies antiques de Meung* ; Millière 2007-2008. Voir carte dans Mesqui 2014.

3. *Acta Sanctorum*, p. 291-295.

4. *Capitularia episcoporum*, p. 115-116 : « *cænobia, que nobis ad regendum concessa sunt* ».

5. *Formule Imperiales*, p. 321-322. Sous son règne, en 822, le monastère disposait d'un avoué, un certain Odolmar, qui intenta avec son puissant maître une action à la cour impériale contre un vassal de l'empereur appelé *Ragimbernus*, dont le père avait été abbé de Saint-Liphard du temps de Charlemagne : cet abbé – laïc – avait, en effet, disposé injustement en faveur de son fils de biens donnés à l'abbaye par Clotaire [III] (613-629), dépossédant ainsi l'établissement et Matfrid qui en était le régent, si ce n'est le titulaire. C'est au palais d'Attigny que le cas fut tranché, Matfrid ayant pu exhiber les diplômes de donation de Clotaire, ainsi que les confirmations de ses successeurs. Voir sur ce comte Matfrid l'article fondamental de Depreux 1994, en particulier p. 344-353 pour ce qui concerne Meung. Voir aussi Heil 1999, p. 47.

6. En 840-843, un diplôme de Charles le Chauve confirmant les biens de l'église d'Orléans cite la *Cella Sancti Liphardi* (*Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans*, n° 33, p. 64). En 851, un autre diplôme du même empereur confirme que la *villa* de Terminiers a été transférée par l'évêque Ay de l'« *abbatia sancti Liphardi* » au chapitre de Sainte-Croix (*ibid.*, n° 35, p. 69). L'église de Terminiers avait pour patron saint Liphard.

7. En 859, un diplôme de Charles le Chauve est signé au monastère de Meung (*Actes Charles le Chauve*, I, 543). 861 : *Annales de Saint-Bertin*, année 861, p. 86. 862 : *ibidem*, année 862, p. 91. 890 : *RHF*, IX, p. 454 (c'est-à-tort que Charoy 1908 reprend la glose de Mabillon, *De re diplomatica*, 1^e éd. 1681, p. 46, donnant *Macduno monasterio*, « *quod opidum est ad Ligerim infra Aurelianorum civitatem* » ; il s'agit d'un commentaire explicatif de Mabillon remplacé dans la 2^e éd., 1709, p. 412 par « *Meun ad Ligerim infra Genabum Aurelianorum* », jamais les textes ne mentionnant une fortification). 891 : *RHF*, IX, p. 316 ; p. 458.

8. Référence dans *Gallica Christiana*, t.VIII, p. 1435. La date fournie est la trente-septième année du règne de Robert II, soit 1024. Jarossay 1902, p. 147, fournit la date de 1030 en se référant à Guyon 1647, p. 327 mais je n'en ai pas trouvé trace dans l'ouvrage de Symphorien Guyon et je pense qu'il s'agit d'une parmi les nombreuses erreurs de Jarossay, reprise ensuite par d'autres auteurs, comme Duchâteau 1888 p. 104.

9. *Actes Philipe Ier*, n° XXVIII, p. 109.

10. *Cart. chap. St-Liphard*, n° 7 et 8 : charte de Jean, évêque d'Orléans (1096-1125), attribuant au chapitre les revenus de tous les étaux de bouchers établis au marché de Meung qui lui appartenaient, depuis le mur du cloître jusqu'à la sortie du marché (« *a muro claustris usque ad exitum fori ex omni parte constitutum* ») ; confirmation par le pape Innocent II en 1141. On peut se demander si ce don ne fut pas consécutif aux événements de 1103, afin de permettre la reconstruction de l'église.

11. Sur toute cette partie, voir l'article que j'ai consacré à la famille de Meung, où est analysée en détail l'évolution des rapports entre les évêques et leurs vassaux : Mesqui 2014. Ceci me dispensera de fournir ici l'ensemble des sources, citées dans cet article.

12. « [Louis VI] se rendit célèbre également en apportant l'aide des armes à l'église d'Orléans. Léon, homme noble du *castrum* de Meung, vassal de l'évêque d'Orléans, en avait accaparé aux dépens de cette église la plus grande partie, et s'était emparé de la seigneurie d'un autre *castrum*. D'une main forte, Louis le réprima ; il l'assiégea dans ce même *castrum* avec beaucoup d'autres. Une fois le *castrum* pris, Léon se réfugia dans l'église proche de sa maison, qu'il mit en défense ; mais, le fort fut subjugué par plus fort que lui, et Léon fut accablé par les flammes et les armes. Et il ne paya pas seul le prix de son excommunication, prononcée depuis longtemps ; car lui-même et près de soixante de ses compagnons, entourés par les flammes, se jetèrent de la tour. Percés par les pointes des flèches et les lances dressées, ils exhalèrent leur dernier soupir, et transmirent dans la douleur leurs âmes aux enfers » (Suger, chap. 6, p. 20-21 ; Luchaire 1890, p. 15 ; Waquet, p. 28-29) ; traduction de l'auteur.

13. *Acta Sanctorum - Junii*, p. 294-296.

14. 1171 : *Cart. chap. St-Liphard*, n° 4 : « *Praeterea in loco ubi canonicorum capitulum extiterat, ubi etiam duas domos proprias proximas habuerat ecclesia, turrim meam et mansionem turri adjunctam aedificavi* ».

15. *Documents orléanais*, p. 401-403 : « *in capella turris divina* » ; « *in capella turris que mea est* ». On rappelle

ci-après le contenu de ce règlement. Manassès de Garlande institue une demi-prébende pour un prêtre ; celui-ci aura pour charge de célébrer chaque jour une messe dans la chapelle de la tour pour le salut des rois, des évêques d'Orléans et des chanoines de l'église de Meung, et pour tous les fidèles du Christ. De plus, le 2 juin, date du décès de son oncle Étienne de Garlande, une fois chantées les vigiles par le prêtre et lus les psaumes par le maître des écoles et les écoliers dans la chapelle de la tour, une messe sera chantée par l'ensemble du chapitre de l'église dans la chapelle. Et, après le décès de l'évêque, chaque année le jour anniversaire, les mêmes cérémonies seront organisées ; de plus le deuxième jour de chaque semaine, une fois la recommandation des fidèles faite dans le chapitre, le prêtre célébrera l'Eucharistie pendant la sainte messe, pour le salut des âmes des fidèles.

De plus, l'évêque décrète qu'à son décès, tous les ornements qui seront trouvés dans la chapelle de la tour qui est sienne seront transférés sans contestation possible dans la propriété et l'usage de l'église Saint-Liphard.

16. *Cart. chap. St-Liphard I*, n° 11 : « *domus que est in claustris Sti Liphardi vicina domibus nostris* ».

17. « *De palatio quod edificavit apud Magdunum. Apud Magdunum castrum episcopale, ubi episcopus proprium non habebat, quod competens esse domicilium, magne nobilitatis extruxit palatium cum turribus et propugnaculis, presidium videlicet municipii inexpugnabile et nobilem episcopi, cum ad castrum illud denegaverit mansionem* » « Dans la ville épiscopale fortifiée de Meung, où l'évêque n'avait rien qui puisse lui servir de demeure convenable, il fit édifier un palais d'une grande noblesse, avec tours et remparts, citadelle inexpugnable de la ville et résidence digne d'un évêque, qui lui était jusque là refusée en ce lieu » (*Gestes évêques Auxerre*, p. 234-235). Je n'ai pas repris la traduction proposée dans cette édition, restant à une interprétation plus mot à mot du texte.

18. En mars 1269 n.st., Eschivat de Chabonais, comte de Bigorre, choisit Meung pour signer un acte de confirmation du don à sa demi-sœur Marie de Courtenay de la moitié du comté de Bigorre s'il venait à décéder sans enfants, l'autre moitié ayant été donnée à la même Marie par Pétronille, héritière du comté ; ceci ne régla en rien le problème de la succession du comté de Bigorre qui allait rester ouvert jusqu'au XVI^e siècle mais l'acte nous apprend que la signature eut lieu « dans les maisons de l'évêque, dans la chapelle supérieure ». Bien que ceci puisse formellement s'appliquer à la chapelle mentionnée en 1162, on préférera néanmoins la considérer comme située au château. [« *Que omnia et singula supradicta, sicut superius sunt expressa, et donationes predictas quas sorori mee predictae feci in castro quod dicitur Meun sur Loire, in domibus episcopi, in capella superiori, presentibus venerabilibus viris magistro Guillelmo Nigro, archidiacono de Saloigne in ecclesia Aurelianensi, domino Gervasio de Meun, domino Harnauda dicto Sous, militibus et famulis meis, et Galoto, clerico meo, qui presentes fuerunt donationi seu donacionibus predictae avie dicte sorori mee factis, que donaciones fuerunt facte anno Domini M^oCC^{mo} sexagesimo octavo, mense marcii* »] (Merlet 1857, p. 318, n° X).

19. En août 1395, des lettres de rémission sont accordées au poitevin Jean Chanceau, geôlier de la prison épiscopale, qui avait trouvé « d'aventure » une tasse en

argent dans la cour située au-dessous du château de Meung, où il avait bu nuitamment avec des compagnons quatre ans auparavant, et s'était enfui en la gardant par devers lui (*Documents concernant le Poitou*, p. 205). Les prisons se trouvaient donc dans cette cour, c'est-à-dire près de l'église.

20. Mirot 1913, p. 214-215.

21. 1472 (10 juin-3 juillet) : « Vénérable personne Missire Robert Muret, prebtre curé de Saint-Nicolas fondé en l'église de Saint Liphard de Meung, s'est huy présenté et transporté en la basse-court du Chastel de Meung entre deux et trois heures après midi, en laquelle basse-court il trouva Révérend père en Dieu Monseigneur l'évesque d'Orléans, auquel Révérend père en Dieu ledit missire Robert a dit et fait en substance : « Monseigneur je viens devers vous. Il est vray que il y a deux prisonniers qui sont échappés de vos prisons, lesqueulx sont en ladite église de Saint-Liphard, et yceulx ay naguères citez à la requeste de votre promoteur qui yci est. Et par ce que ilz n'ont pas comparu à leur jour par la vertu d'un excommuniement, moy présent les ay dénonciés pour excommuniez à mes prosnes, et depuis par votre dit promoteur m'a esté présenté un rengrègement le quel semblablement ay exécuté à mes prosnes. Et pour ce que je foiz strutulle [*scrupulle*] de conscience et aussi que je doute que m'en voullisiez contraincte à amende, je viens devers vous à conseil savoir command il vous plaira y y procède ». À quoy ledit Révérend père a répondu audit curé que les chanoines de ladite église se dient estre seigneurs d'icelle, ce que ledit Révérend père a répondu audit curé qu'ils ne confesse [*conteste*] pas qu'ilz en soient seigneurs, mais que ladite église est sienne, ce que lesdits chanoines, chappitre, couriaux et autres sont ses subjectz, et que lesdits chanoines y provoyent se bon leur semble, et que de son cousté il y prouvera par justice. Ad ce présens Georges Dévy, Olivier de la Rivière, Matthieu Vimain, Anthoine de Barle et sr de Lorges, Missire Jehan Parroys prebtre et Pierre Bourgoing lietenant audit Meung. Desquelles choses ledit Missire Robert a requis le soir pour ce que commune renommée est audit Meung que en la nuyt derrenière passée deux prisonniers estans en franchise en l'église Monsr Saint Liphart de Meung, l'un nommé Missire Jehan Bouchet prebtre natif du pays de Berri et Jacques François, ont rompu et brisé une fenestre estans en la chappelle Saint-Supplie fondée en ladite église, par laquelle rompture sont yssus hors de la dite église, et d'illec se sont transportez sur les murs de ladite ville et descenduz ès foussez d'icelles (...). En tesmoind de ce nous avons fait sceller ce présent douvle du scel aux coutraulx de ladié chastellenie, l'an de grace mil CCCC sexante et douze, le vendredi troiesme jour de juillet. (...)

Cedit jour, vénérable personne Missire Jehan Parroiz, prebtre en nom et comme procureur de Révérend père en Dieu Monsr l'évesque d'Orléans, s'est transporté devant la mestre porte de l'église Monsr Saint Liphard de Meung, où illec il a trouvé Jaquet François, naguères prisonnier audit Meung du Révérend père, lequel s'est échappé desdites prisons estant illec en franchise, auquel François ledit messire Jehan procureur dessus dit a dit : « François vous estes excommunié et rengregié à la requeste du promoteur de mondit Sr l'évesque, chacun le scet et à cest occasion les gens de l'église de siens [*céans*] n'ont peu cellèbrer ne faire le divin service. Et pour ce que vous signiffie comme procureur de mondit

sr que vous en ailles hors de siens [*céans*] sinon mondit sr y prouvera ainsi que de raison » ; lequel François a répondu qu'il en appelloit formellement en la cour de Parlement. Ad ce présent Jehan Luquereau, Jehan Docquet, Yvon Luquereau, Colas Massau et Missire Robert Muret prebtre » (minutes de Jean Lepicotte ; Arch.dép. Loiret, fonds Jarry, 2J 2461)

22. Dans le « Troisième colloque sur l'antiquité de Meung », le chanoine écrivait : « Voyez un aultre tiltre de l'an 1170 ouquel ledit Manassès dict avoir édifié une tour et une maison en la place où souloit estre ce chapitre desdicts chanoines, pour laquelle chose il leur donne récompense (...). Je ne sçay ppoint si ce seroit ppoint la tour où est à présent la prison, et ceste maison le logis du concierge ou une petite tour quarrée près d'ici où l'année un masson faisant un puis trouva une tombe de pierre et des ossemens dedans combien qu'il n'est mémoire que jamais y ait eu cemetière en ces endroict (...) » (Binet – *Dialogues*, fol. 19). Mais dans sa « Response à la demande faicte... », le chanoine était plus négatif : « J'ay noté cy-dessus que Manassès feict faire une tour et bastimens au près pour sa demeure (...). J'ay aussi noté comme il y avoit une chapelle épiscopale en la tour. La tour des prisons ne seroit propre pour une telle chapelle, ne celle qui est près le vieil chapitre (...) » (Binet – *Dialogues*, fol. 49v.). Malheureusement, on ignore totalement ce qu'étaient le vieux chapitre et la tour carrée se trouvant près de lui.

23. B.n.F., ms. 18159, fol. 385 v., et 396 r-v. Analyse sommaire (sans le détail du texte) dans *Arrêts du Conseil d'État sous Henri IV*, n° 1577.

24. Portalis et Beraldi 1880, p. 266-274. Vue publiée dans Charoy 1908, p. 155, et dans *Meung-sur-Loire. La Belle Histoire*, p. 59.

25. Meung-sur-Loire, Arch. mun., 2 J 1764, et SN3. Cité par Charoy 1908, p. 116.

26. « C'est enfin pour prémunir contre toute surprise les visiteurs que pourrait envoyer le Comité, que je crois devoir constater ici qu'un porc est seigneur et maître dans cette tour qui fut témoin des exploits de ce monarque devenu immortel dans la mémoire du peuple français par la promulgation de plusieurs chartes communales, et vit tour à tour flotter à ses meurtrières et l'odieux léopard que Salisbury promenait dans nos provinces désolées et la bannière rebelle du calviniste Condé », remarquait, non sans humour, le vicaire (Meung-sur-Loire, Arch. mun., 7 J 18).

27. Voir Mataouchek-Lallet 2000 ; sur les travaux de restauration consécutifs menés par l'architecte en chef des Monuments historiques, Régis Martin, voir Médiathèque du Patrimoine, Dossier 2002/006/0005 (dossier documentaire de travaux exécutés).

28. Voir ci-après, note 95.

29. Le comte de Pibrac a retrouvé en 1866 les fondations de cet autel « en tuiles romaines », qu'il attribue au premier sanctuaire ; elles sont figurées dans son plan et sa coupe (Pibrac (de) 1866).

30. Les deux chapelles d'axe étaient reliées latéralement au chœur par des couloirs transformés aujourd'hui en placards, probablement percés à une époque tardive.

31. Voir note 37.

32. Le chanoine anonyme de la *Notitia seu series dignitatum* indiquait, p. 14 : saint Michel, saint André, saint Jacques, Notre-Dame de Pitié, sainte Madeleine, sainte Catherine, saint Liphard, saint Laurent, saint Martin, saint Benoît, saint Fiacre, saint Genou, saint Sulpice. À noter que le vicaire Doucheny indique que l'autel symétrique de Saint-Nicolas était dédié à saint Honoré et non à saint Genou.

33. *Foucher – Saint-Liphard*, p. 270-271.

34. Pibrac (de) 1866, p. 211 (à partir d'un procès-verbal de 1709).

35. « *Deinde regnantibus Francisco 2º et Carolo 9º Francorum regibus, nempe de anno 1560 usque ad annum 1569, quo tempore a protestantibus rupti sunt fornices ecclesie, tecta cum structura lignea tectis supposita in integrum diruta ; postea iterum anno 1590 quo urbs capta est die 22 Maii. Hinc in clade campanæ ecclesie ab hostibus sublata, exceptâ graviore vulgo dictâ Lipharde, que jam antea scissa, tunc Aureliam fuerat translata. Denique anno 1593 die 29 januarii ultimâ vice capta est civitas duce Amiralî Bironis. Anno 1570 fornices ecclesie reparati sunt. Anno 1576 tecta resarcita, ad quam reparationem consummandam Augustinus Grené tunc decanus commodavit octoginta libras.* » (*Notitia seu series dignitatum*, p. 17-18).

36. Voir ci-dessus ; Jarry 1891, p. vii, probablement à partir de l'abbé Foucher, p. 272-276, sur le récit par le curé Lebloy de la prise le 22 mai et la reprise de 1593.

37. Le jubé avait été construit sous le doyenné de Jacques Le Gaingneur, entre 1676 et 1719 (*Foucher – Saint-Liphard*, p. 271). Sur les événements révolutionnaires, voir *ibid.*, p. 276-280.

38. D'après le chanoine anonyme qui dressa vers 1740 un historique du chapitre dans le *Martyrologe*, un jeu d'orgues existait dès le début du XVI^e siècle : « *erat tunc in hac Ecclesiâ intrumentum musicum pneumaticum, vulgo jeu d'orgues.* » (*Notitia seu series dignitatum*, p. 13).

39. À partir de 1804, on possède un registre des délibérations du conseil de fabrique couvrant jusqu'à l'année 1896 (Meung-sur-Loire, Arch. mun., 7J 1).

40. Meung-sur-Loire, Arch. mun., 7J 1, fol. 3, 8 février 1804 : « 7^e : L'assemblée autorise le fabricant comptable à faire replacer, ainsi qu'elles doivent l'être, et à faire réparer les stalles du chœur, à faire faire trois autels aux chapelles. 8^e : Elle l'autorise à faire réparer ou faire faire à neuf deux tambours et deux portes battantes dans l'église, et à faire clore l'emplacement de l'ancien orgue ».

41. « De 1801 à 1809, Mr. Le Masson de la Caprie, soit comme marguillier, soit comme maire de Meung, s'occupe très activement de la restauration et de l'embellissement de l'église. Il s'est permis un acte que la pureté de ses intentions ne justifiera jamais au tribunal du bon goût. Il fit couper, à partir de la base, à peu près le tiers de la colonnette qui ressortait le plus de chaque pilier sur la nef principale. Il paraît que le motif qui l'a déterminé à faire subir cette cruelle opération aux sveltes colonnettes, était de faciliter le placement d'un plus grand nombre de chaises et de démasquer le grand autel. » (Meung-sur-Loire, Arch. mun., 7J 18). L'abbé Foucher plaçait cette suppression en 1791 (*Foucher – Saint-Liphard*, p. 277 mais il ne citait pas sa source, contrairement à son habitude ; on peut faire confiance au vicaire

Doucheny, que moins de quarante ans séparaient de l'événement, bien que je n'aie retrouvé aucune trace de ces travaux dans le registre des délibérations du conseil.

42. Cet « double croûte de badigeon » aurait fait disparaître « un plan de l'église tel qu'elle était, dans les premiers temps de sa construction », qui se serait trouvé « vers l'endroit que recouvre un tableau au côté droit du chœur », selon une personne octogénaire (!).

43. Je n'ai trouvé aucune pièce attestant de la commande et de l'achat de l'orgue. Les comptes de fabrique montrent qu'en novembre 1843, on commanda une grille pour la tribune, qui fut peinte et dorée (Arch. mun., 7J 3) ; à partir du mois de mai de la même année, on commença de rémunérer un « souffleur du jeu d'orgues » et un organiste. L'attribution de l'orgue à John Abbey est proposée par Claude Noisette de Crauzat, *L'orgue français*, Atlas, 1986, p. 230, sans sources ni références ; le conservateur actuel de l'orgue moderne, Nathan Degrange-Roncier, a pu recueillir oralement du facteur d'orgues Philippe Hartmann, restaurateur de l'orgue en 1963, une indication selon laquelle l'orgue Abbey aurait été construit en 1842.

44. Les pièces conservées dans le dossier de travaux (Meung-sur-Loire, Arch. mun., 7J 16), mais aussi dans le registre de délibérations de la fabrique (7J 1) ne laissent aucun doute sur la date de démarrage des travaux juste après Pâques 1862 ; aussi est-il assez bizarre que l'abbé Foucher donne comme date de départ de la restauration 1864, alors même que cette date était celle de sa propre prise de fonctions dans la paroisse (Foucher – Saint-Liphard, p. 280). Contant 1975, p. 48-49, recopiant fidèlement l'abbé Foucher, ne corrige pas son erreur...

45. Foucher – Saint-Liphard, p. 271. Je n'ai pas retrouvé mention de ces travaux dans les deux devis de 1862 mais un attachement de 1864 mentionne « Rebouchage des portes qui se trouvent dans les maisons que l'on a démolé au tour de l'église » (orthographe originelle) [Meung-sur-Loire, Arch. mun., 7J 16].

46. Foucher – Saint-Liphard, p. 304 et suiv. : « Elle [la nef] se termine, au couchant, par deux arcades superposées qui accompagnent d'une manière heureuse le retrait qui précède la tour. La plus basse de ces arcades supporte la tribune de l'orgue. Mais c'est là une disposition toute récente et qui ne date que de 1864. Le retrait, avant ce temps, ne présentait, dans le fond, qu'un large mur assez irrégulier, coupé en deux par un plancher qu'on avait jeté d'un côté à l'autre. Ce n'était déjà plus, du reste, l'aspect réel de l'extrémité de l'édifice. Il est facile de se convaincre qu'autrefois le porche, qu'on a transformé en un lieu de dépôt, formait le parvis de l'église, et communiquait avec elle par une large baie plein cintre, dans laquelle on n'a plus conservé qu'une porte de service. Au-dessus du porche s'ouvrait, également sur la grande nef, une vaste tribune fermée par une cloison en briques : c'était la tribune de l'orgue du chapitre ».

47. On peut suivre les travaux par le registre des délibérations du conseil de fabrique ainsi que par la description sommaire qu'en fait l'abbé Foucher.

48. Cahiers de l'abbé Pasty, curé de Baule, publiés en ligne en 2013 sur le site <http://p569.phpnet.org/divers/personnalites/abbepasty/index.php>.

49. Le chemin de ronde carrelé et son chéneau ont été mis en évidence par les archéologues pendant les travaux de 2000 : voir Mataouchek-Lallet 2000, p. 19.

50. Le sarcophage, qui s'est brisé en trois parties lors de la fouille, a été placé dans le collatéral sud, en face de la chapelle ronde consacrée au Sacré-Cœur.

51. Déjà, dans son manuscrit sur Saint-Liphard, p. 237 n.1, l'abbé Foucher remarquait avec raison que le chemin d'accès au château longeant le porche existait dès le XVI^e siècle, comme en témoigne la construction de la tour-porte du château sous Christophe de Brillhac en 1511. L'annexion par l'évêque de terrains situés entre l'église et le château est prouvée par l'accord de 1229 réglant des points de désaccord entre l'évêque et le chapitre, comprenant en particulier l'attribution du cellier de la Roche et d'un terrain situé près de l'église (Cart. chap. St-Liphard, n° 30 ; cité en partie par Charoy, p. 205, à partir de Binet – Dialogues, fol. 49v.).

52. Les attachements de 1864 mentionnent en tout cas la réalisation d'un enduit au « pourtour de l'arcade donnant dans le clocher » et « une partie dans tout le pourtour pour rejoindre le mur démolé ».

53. Sur le programme sculpté de la Madeleine, voir Baratte-Bévilard 1978. Sur Saint-Germain-des-Prés, voir Plagnieux 2000, en particulier p. 65-67.

54. Vergnolle 2007, p. 75-81.

55. À noter qu'une disposition analogue se rencontre aux deux portails de l'église Notre-Dame de Beaugency, contemporaine. Sur celle-ci, voir Vergnolle 1997.

56. Sur cette réticence des constructeurs de l'Orléanais à utiliser tous les registres de l'architecture gothique, voir en particulier Vergnolle 2013, p. 37, et le bel article consacré à la collégiale de Beaugency.

57. Il s'agissait en 1579 du logis du concierge du château [Binet – Dialogues, fol. 19]. Très transformé à l'époque moderne, ce petit bâtiment à rez-de-chaussée surélevé sur cave conserve les piédroits de sa porte originelle, ainsi que les piédroits et l'appui d'une grande fenêtre à croisée, de même style que les ouvertures réalisées dans les constructions dues aux évêques de Brillhac (fin XV^e-début XVI^e siècle).

58. Valléry-Radot 1931 datait l'ensemble de la porte du XIII^e siècle mais, à son époque, on ne pouvait s'approcher de celle-ci pour en détailler le décor inférieur.

59. J'avais cru initialement qu'il s'agissait de croix de consécration ; cependant, le motif des croix en serrurerie paraît imiter des œils-de-bœuf, et non des croix placées dans des auréoles.

60. Voir note 15.

61. Juin 2002 p. 26-27. L'auteur allait jusqu'à considérer le premier quart du XIII^e siècle, faisant une comparaison quelque peu hasardeuse de la sculpture avec celle de Silvacane et de Senanque en Provence.

62. Cette porte n'était pas connue avant notre étude ; il était cependant assez facile d'en postuler l'existence, les dimensions de son embrasure intérieure ne pouvant correspondre à rien d'autre.

63. On ne peut plus juger de cette disposition, en raison du percement d'une porte couverte d'une accolade à la fin du Moyen Âge, puis de son murage et enfin du creu-

sement partiel de ce murage au XX^e siècle. Il est peu vraisemblable qu'un accès ait existé dès l'origine à cet endroit car on ne comprendrait pas pourquoi il aurait été remplacé plus tard par une porte en accolade.

64. Il faut noter ici que la suggestion faite par Mataouchek-Lallet 2000, p. 25, suivant laquelle on aurait ici le départ d'un escalier en vis, ne fait pas sens à ce niveau et la restitution en fig. 7 du rapport est peu vraisemblable. En revanche, Victorine Mataouchek a noté dans la tourelle la présence d'une poutre de bois faisant chaînage de maçonnerie.

65. Il ne s'agissait en aucun cas d'une bretèche défendant la porte, comme le pensait Valléry-Radot 1931, p. 296-297 : la porte était de l'autre côté et, de ce côté, il n'existait qu'une fenêtre (fig. 17).

66. Ce placard a été révélé par Mataouchek-Lallet 2000, p. 18-19. À noter que les archéologues ont mis au jour, à ce niveau, un fragment d'inscription antique en remploi dans la maçonnerie, qui ne peut malheureusement indiquer grand-chose hors contexte, puisque le fragment de texte ne fait pas sens en lui-même.

67. Voir à ce sujet Ed. Impey, « The Ancestry of the White Tower », *The White Tower*, Londres, 2008, p. 227-242. J. Mesqui, *Les seigneurs d'Ivry. Bréval et Anet aux XI^e et XII^e siècles. Châteaux et familles à la frontière normande*, Société des Antiquaires de Normandie, 2011, p. 95-101.

68. Mataouchek-Lallet 2000, p. 2-12.

69. La fouille n'a révélé que le mur de soutien le plus au sud mais il ne fait aucun doute, comme le suggéraient les auteurs, qu'il existait un second mur au droit des raccords nord. On notera que Mataouchek-Lallet estimait que la grille était postérieure à la construction des murs latéraux de la fosse mais les preuves sont assez ténues et l'examen que j'en ai fait sur place ne m'en a pas convaincu. Régis Martin, architecte en chef des Monuments Historiques en charge du chantier en 2000, pensait au contraire que l'ensemble était cohérent (communication par courriel).

70. Mataouchek-Lallet proposaient que ce mur oriental de la chambre inférieure, ainsi que l'ouverture mise en évidence, aient été les restes des maisons détruites pour laisser place à la tour au milieu du XII^e siècle ; ceci semble assez douteux dans l'état actuel de la connaissance du sous-sol.

71. Mataouchek-Lallet 2000 suggéraient déjà l'usage de la chambre haute à la grille comme d'un cachot.

72. 1412 (27 octobre) : « Aujourd'hui ès prisons de Meung, en notre présence honorable homme Guy Castellain, bailli ou garde de la terre de la Niveulle pour noble homme Pierre d'Orléans escuyer, seigneur dudit lieu, lui étant esdictes prisons, questionnent en la geainne ung appelé Jehan de la Chesnaie pour certains cas dont ledit Jehan est accusé, icellui Jehan de la Chesnaie appella ledit bailli en Parlement ; et sitoust comme ledit Jehan eut interjeté ledit appel, ledit bailli fist cesser et cessa du tout de ladite question, et à tout s'en party ledit bailli desdites prisons, présens ad ce nous((extrait des minutes du notaire Pierre Picotte ; Arch. dép. Loiret, fonds Jarry, 2J 2461)

73. « Dieu mercy ... et tacque Thibault, / Qui tant d'eau froide m'a fait boire, / En ung bas, non pas en ung

hault,/ Menger d'angoisse mainte poire,/ Enfermé (...) » (*Testament*, strophe LXIII). À propos des lieux où l'on trouve des filles de joie : « Lieu n'est où ce merchié ne tiengne,/ Synom à la grisle de Meun » (*Testament*, strophe CLI). Faisant appel à ses amis : « En fosse giz, non pas soubz houz ne may. » (*Épître à ses amis*). Plus loin, dans le même texte : « Où gist, il n'entre escler ne tourbillon ;/ De murs espoix on lui a fait bandeaux ». Plus loin encore : « Jeûner lui fault dimenches et merdiz,/ Dont les dens a plus longues que ratteaux,/ Après pain sec, non pas après gasteaux,/ En ses boyaulx verse eue à gros bouillon,/ Bas en terre, table n'a ne tréteaux. ». Enfin, demandant sa délivrance : « Princes nommez, anciens, jouvenciaulx,/ Impertez moi grâces et royaulx seaulx,/ Et me montez en quelque corbillon. »

74. Bimbenet 1863, p. 131. Malheureusement, l'auteur ne cite pas ses sources et l'on peut craindre que celles-ci provenaient des archives de l'évêché, totalement brûlées pendant la Seconde Guerre mondiale. Les bourrées étaient des fagots de brindilles mais comment les prisonniers pouvaient-ils les utiliser, si ce n'est à l'aide de braseiros ? Ou s'agissait-il de poissons, deuxième sens fourni par le Godefroy ?

75. Mataouchek-Lallier 2000, p. 22-23. Les boulins de pigeonnier peuvent cependant être plus tardifs.

76. Voir ci-dessus, note 46.

77. Voir Annexe.

78. Seymour 1975, p. 81-91 (Noyon). Henriot 1983, p. 288-289 (Saint-Lucien de Beauvais). Sandron 1998, p. 145-149 (Soissons). On reviendra sur cette question en conclusion.

79. L'opinion suivante : « on doit pouvoir dater des années 1100 les parties basses du transept et du chœur, qui auraient été voûtées au début du XIII^e siècle (...). Des traces évidentes de remaniement s'opposent à la version qui donne le chœur et le transept tout entiers au XIII^e siècle (...) », émise dans J.-M. Pérouse de Montclos (dir.), *Architectures en Région Centre*, Paris, 1987, p. 446, ne repose sur aucune donnée archéologique.

80. Avant la pose de l'enduit gris en 1860-64, les murs de la collégiale laissaient voir à 8 m de hauteur, de chaque côté des dossierets sur lesquels s'appuient les demi-colonnes de la nef et du chœur, des ouvertures dont le seuil se trouvait au niveau de la clef des arcades ; ces ouvertures donnaient accès à d'étroits passages ménagés dans le mur, qui les reliaient deux à deux derrière les dossierets au niveau des reins des voûtes du bas-côté. Visibles encore en 1845, puis murés et recouverts par l'enduit, ils furent retrouvés en 1931 lors de travaux électriques mais ne furent pas dégagés à cette époque (Meung-sur-Loire, Arch. mun., 7J 16. Chenesseau 1931-1).

81. L'une existe dans la paroi sud de la première travée, donnant accès au comble du bas-côté sud ; c'est par cette ouverture que l'on accède à la porte originelle de la tour Manassès de Garlande. Deux autres s'ouvrent au niveau des bras du transept, dans les écoinçons des arcs d'entrée des chapelles, donnant accès aux combles des deux chapelles ; la porte du bras nord du transept possède un tympan délardé d'un trilobe qui garantit son caractère contemporain au voûtement. Le chanoine Chenesseau indique que ces deux portes donnent accès à des couloirs coudés, isolés des combles des chapelles

par un mur rapporté, allant rejoindre les ouvertures murées de la première travée du chœur. Nous n'avons pu vérifier par nous-même.

82. Œuvres du peintre Daniel Octobre réalisées en 1943.

83. Yves Gallet a consacré aux édifices d'Île-de-France présentant de telles dispositions une étude très éclairante : voir Gallet 1997. Il y propose que Souppes et Meung soient toutes deux inspirées de Melun. Avant lui, Jacques Henriot, en étudiant le chœur de Saint-Mathurin de Larchant, avait brossé un vaste panorama des églises à deux niveaux (Larchant, Souppes, Rozay-en-Brie, Voulton, Marly-la-Ville et Mons-en-Laonnois). Yves Gallet a ajouté à cette liste Guérard, Guignicourt-sur-Aisne, Chaâlis et Meung.

84. Comme il a été déjà noté plus haut, les bases des demi-colonnes furent totalement bûchées au début du XIX^e siècle et les demi-colonnes elles-mêmes furent bûchées sur deux mètres de hauteur pour dégager l'espace intérieur, comme on peut encore le voir à la pile sud-ouest de la croisée, celle contre laquelle est fixée la chaire. En 1862-64, la base des demi-colonnes fut restituée au-dessus d'un parallélépipède de pierre qui, probablement, devait être sculpté par la suite pour reconstituer la bague et le tore de la colonne, ainsi que les moulures du socle mais cette partie de l'œuvre ne fut jamais exécutée, laissant la maçonnerie brute épannelée.

85. Sur les pots acoustiques dans les églises, voir Bénédicte Palazzo-Bertholon, Jean-Christophe Vallière (dir.), *Archéologie du son. les dispositifs de pots acoustiques dans les édifices anciens*, Paris, Société française d'archéologie, 2012.

86. Voir *supra* la description du clocher.

87. Lefèvre-Pontalis – Jarry 1905, pl. h.t. face à la p. 324.

88. Deshoulières 1931.

89. Outardel 1931.

90. La grande salle des malades de Brie, improprement appelée chapelle Saint-Éloi, serait antérieure à la création de la chapelle de l'Hôtel-Dieu en 1207 : voir Michel 1902, p. 133-143. A. Verdier, M. Cattois, *L'Architecture civile et domestique*, Paris, 1857, t.II, p. 106-107.

91. La présence d'un tympan n'était cependant pas une constante dans les églises romanes du Centre, comme le remarquaient Lefèvre-Pontalis et Jarry (Lefèvre-Pontalis et Jarry 1905, p. 23) en commentant les anciens portails de Sainte-Croix d'Orléans qui en étaient dépourvus.

92. Foucher – Saint-Liphard, p. 288-289 (recopié servilement par Contant 1975, p. 52). L'abbé Foucher cite sa source : il s'agit de l'ouvrage *La Monarchie sainte*, recueil de « vies des saints et bienheureux qui sont sortis de la tyge royale de France », écrit en latin par le père carme déchaux Dominique de Jésus (Gérald Vigier, † 1638), traduit et augmenté par le frère [Rogier] Modeste de Saint-Amable (également carme déchaux), publié pour la première fois en 1670 à Paris, chez Nicolas Jacquard. Dans le t. I, p. 188-192, les auteurs racontent la vie de saint Liphard et concluent : « Il faut finir cette vie par quelques vers excellens, qui se

trouvent sur le portail de son église, et sur son sépulchre, dont voici les premiers : *Mittebat certos servum Liphardus in usus, Liphardus frater cui Léonardus erat ;/ Ecce sequens juvenem baculo sese implicat anguis, / Ast sibi dimidium cernit abesse sui* ». Plutôt que de reprendre la traduction libre donnée par les auteurs, mieux vaut donner la nôtre : « Liphard envoyait un serviteur pour effectuer certaines tâches, / Liphard, celui dont le frère est Léonard ;/ Voilà qu'un serpent suivit le jeune homme et s'entortilla dans son bâton, / sur quoi il vit sa propre moitié séparée de lui-même ». Le miracle, rapporté par les *Acta sanctorum*, p. 294, et par tous les hagiographes, mettait en scène Liphard et son disciple Urbice (qui fut aussi son successeur) : Liphard avait envoyé Urbice pour chasser le serpent mais Urbice, pris de peur, revint vers son maître. Celui-ci lui donna son bâton ; le serpent chercha à avaler celui-ci mais, à force de prières, il fut coupé en deux.

Le quatrain latin fut, en fait, repris par les Carmes à partir du recueil de gravures *Oraculum anachoreticum*, exécuté par les graveurs néerlandais Jan et Raphaël Sadeler en 1598-1600 à partir de dessins de Maerten de Vos (1532-1603) (voir Bibliothèque nationale d'Espagne, ER/1626/11 ; <http://bdh.bne.es/bnesearch/detalle/3156581>, recueil dédié au pape Clément VIII en 1600, publié en ligne). L'artiste de Vos ne peignit pas moins d'une centaine de portraits d'anachorètes, qui furent gravés par les Sadeler, accompagnés de quatrains en latin, puis diffusés et copiés en Europe, accompagnant le mouvement de renaissance de l'érémisme dans la dévotion du XVII^e siècle. Le quatrain concernant Liphard y est identique à celui plus tardif de la *Monarchie française*, à l'exception du mot *servum*, pour lequel figure *socium*, moins péjoratif.

On trouve à l'abbaye de Longuay (Haute-Marne), dans la chapelle privée de l'abbé commendataire François Dauvet des Maretz (1626-1696), une série de peintures sur boiseries figurant certains des ermites de l'*Oraculum anachoreticum*, ainsi que des anachorètes féminines provenant de la *Solitudo sive vitae foeminarum anachoreticarum* gravée par Adriaen Collaert au début du XVII^e siècle (avant 1603, recueil dédié à Waast de Grenet, abbé de Saint-Bertin ; voir à la Bibliothèque nationale d'Espagne, ER/1591 ; <http://bdh.bne.es/bnesearch/detalle/3133276>). Parmi ces peintures, accompagnées des légendes en quatrains, figure Liphard, avec la légende de l'*Oraculum* (voir E. Collot, *Chronique de l'abbaye de Notre-Dame de Longuay, diocèse de Langres*, Paris, E. Maillat, 1868, p. 254-256). L'abbé Collot n'avait pas identifié l'origine de ces peintures, ni celle des quatrains ou double distiques ; or les quatrains en latin de la *Solitudo sive vitae foeminarum* ont été écrits par l'érudit latiniste néerlandais Cornelius Kilian (Max Rooses, *Kilianus. Latijnsche Gedichten*, Anvers, P. Kocks, 1880, p. XXVII et 129-135).

On ne connaît pas le versificateur – sans doute néerlandais – qui écrivit les quatrains des divers recueils de gravures des Sadeler, contrairement à celui de Collaert. Mais une chose est certaine : si le tympan de Meung fut jamais gravé du quatrain *Mittebat...*, il le fut après 1600, ce qui est plus que douteux, et il n'y a aucune chance que l'inscription ait figuré sur son sarcophage, détruit en 1562.

93. Sur l'hôtel du Chéray, voir Mesqui 2014.

94. L'abside possède ainsi deux grands placards liturgiques jumelés dont l'ouverture rectangulaire est encadrée d'une moulure torique et surmontée d'un linteau en bâtière ; chacun de ces placards était doté d'une étagère et fermé par une porte de bois aujourd'hui disparue. Symétriquement, au sud, existent deux grandes piscines voûtées en berceau, qui possèdent encore leur lavabo circulaire et leur évacuation. Les chapelles d'axe du transept possèdent trois niches en plein cintre accueillant deux piscines et un placard liturgique. Dans le même ordre d'idées, l'église conserve à l'entrée un bénitier présenté comme « le plus ancien bénitier du département » par les guides. Il s'agit d'une vasque octogonale encastrée sous une arcature en arc brisé moulurée, reposant sur un pied à trois pans aux robustes moulures, lui-même prolongé vers le bas par une base carrée au moyen de congés en forme de prismes aux angles. Si l'arcature est certainement contemporaine du gros-œuvre, la vasque, moins large, est nettement postérieure car son encastrement s'est accompagné d'un comblement en mortier assez peu gracieux des intervalles laissés vides.

95. Le parti constructif retenu dès l'origine pour les murs extérieurs des bas-côtés consista à ménager entre les contreforts des murs simplement appuyés sur leurs faces, sans leur être liés ; deux de ces murs ont subsisté, dans la première travée nord et dans la quatrième travée sud ; ils étaient percés en hauteur de larges soupiraux couverts d'arcs segmentaires. Le soupirail nord est conservé ; il est orné d'un vitrail moderne représentant l'ancienne église paroissiale Saint-Pierre. Le soupirail sud est muré du fait de la présence de la sacristie au revers. Plus tard, des chapelles latérales ont été ménagées en déconstruisant les murs et en les reportant à l'extrémité des contreforts ; ce procédé pourrait laisser penser que les chapelles étaient prévues dès l'origine, même si, à la date considérée, ce serait tout à fait inhabituel.

96. Voir attachement du 23 juillet 1864 mentionnant la maçonnerie du mur des « Enciens font baptismaux » (orthographe originelle), avec à déduire le vide d'une porte et celui d'une « croisée », enfin réalisation de maçonnerie de brique pour cette « croisée » (Meung-sur-Loire, Arch. mun., 7J 16).

97. Il va de soi que cette arcade n'est pas, comme on l'entend parfois affirmer, un reste de l'église préexistante à l'édifice actuel.

98. Voir note 45. On voit l'aspect de la chapelle adventice nord sur un dessin de 1848 environ, publié dans *Meung-sur-Loire. La belle histoire*, p. 18-19.

99. *Notitia seu series dignitatum*, p. 14-16.

100. La seule étude, au demeurant de bonne qualité, est celle du chanoine Chenesseau dans le *Congrès d'Orléans* (Chenesseau 1931-2.). Bien que significativement reconstruite après la destruction volontaire de 1428 en prévision du siège anglais, cette église a conservé des éléments très significatifs de son état antérieur, qui lui-même datait d'après l'incendie qui ravagea l'édifice en 1167. Le chœur a été reconstruit en 1652 ; mais, contrairement à ce que pensait Chenesseau qui ne disposait pas du téléobjectif, seuls les deux chapiteaux du fond ont été sculptés à cette époque, tous les autres apparaissant anciens, bien que restaurés par de curieux collages et une reconstitution des parties manquantes en mortier ou en plâtre.

101. Vergnolle 2013.

102. Il est amusant de trouver la même confrontation d'un homme barbu et d'un bœuf à l'église Saint-Valérien de Châteaudun, bâtie et décorée quelques années avant Meung : là, le couple de consoles sculptées s'intègre dans un ensemble de sculptures se faisant face pour supporter les retombées des voûtes, le couple voisin étant une tête de Christ couronné et une tête de diable aux dents acérées. Sur Saint-Valérien, voir la notice de Outardel dans le *Congrès de 1931*. La présence à Saint-Valérien du couple confronté Christ/Diable à côté du couple Homme/Bœuf exclut l'interprétation de Contant 1975 suivant laquelle les consoles de Meung représenteraient « le Christ et la Bête ».

103. Vergnolle 2007, fig. 19, p. 60.

104. Dans le bras sud du transept, la clef est cachée par un disque circulaire peint avec un monogramme A/M et un cœur, sans doute pour l'Ave Maria, du fait de la chapelle à la Vierge, alors que dans la croisée du transept, on trouve IHS pour Jésus, curieusement écrit à l'envers.

105. « (...) *eam in multis lesam invenimus et tam intrinsecus quam extrinsecus turpiter imminemem* (...) » (*Cart. chap. St-Liphard I*, nos 16-17). La charte avait été recopiée avec la date de MCXXVII dans le cartulaire original ; Duchesne, en 1713, la copia ainsi (*Cart. chap. St-Liphard II*, fol. 164) mais le copiste du XVIII^e siècle qui réalisa la version conservée aux Archives du Loiret a rectifié correctement en 1197 (MCXCXVII).

106. *Cart. chap. St-Liphard I*, n° 20.

107. *Cart. chap. St-Liphard II*, fol. 168.

108. Même si l'étude du chanoine Chenesseau dans le *Congrès archéologique* (Chenesseau 1931-2) est d'excellente qualité, l'église Saint-Euverte, aujourd'hui transformée en garde-meubles et collection lapidaire, mériterait une monographie exhaustive. Si l'on trouve encore beaucoup d'éléments du XII^e siècle, seule la dernière travée de la nef conserve une élévation datant de cette époque ; encore ses parties supérieures ont-elles été restaurées. De même, le chœur a subi d'importantes modifications au XVII^e siècle en « faux gothique » mais on n'a pas de peine à différencier les éléments.

109. Chenesseau 1931-2.

110. Cuissard 1904, p. 148.

111. B.n.F., Baluze 78, extrait du cartulaire de Saint-Euverte, p. 2 : « *Ego Manasses Dei gratia Aurelianensis Episcopus notum fieri volumus tam presentibus quam futuris, quoniam ad petitionem Stephani Abbatis Sancti Evurtii, precibus quoque karissimorum nepotum meorum Hugonis decani Sancte Crucis et Manasse capicerii, concessi Ecclesie Sancti Evurtii ad censum duorum denariorum modicum quid deserte et infructuosam nobis vineam* ».

112. *Ibid.*, p. 4 : « *ecclesiam Beati Evurtii, que Ecclesia nostra membrum dinoscitur, singulari prerogativa dilectionis amplectentes* ».

113. *Lettre d'Étienne de Tournai*, nouv. éd. par l'abbé Jules Desilve, Valenciennes-Paris, 1894. 1168 : Étienne rend compte aux commissaires délégués par le pape

Alexandre III de l'élection de Hugues de Garlande, sous-doyen, en tant que doyen de Sainte-Croix (p. 398, n° IV). 1198 : Étienne félicite Hugues de Garlande pour son élection comme évêque (p. 371, n° CCXCXVI). 1199-1200 : Étienne demande à Hugues de régler le désordre à Saint-Euverte, et à Bertier, abbé, pour lui reprocher son incurie (p. 374-376, n° CCC et CCCI). Entre 1177 et 1191, Étienne demande à l'archiprêtre Renaud d'intercéder auprès du doyen Hugues afin d'obtenir son indulgence envers un cousin, le clerc Pierre, qui a été suspendu : il lui indique qu'il sera débiteur du doyen dans la plénitude des grâces (p. 189-190, n° CLXII).

114. Ce doyen de Meung, frère de Mathieu de Touquin, est mentionné en 1227 au détour d'une charte du comte Thibault IV de Champagne (H. d'Arbois de Jubainville, *Histoire des ducs et des comtes de Champagne*, vol. 5-6, Paris, 1863, n° 1779). Sur le premier Mathieu, voir d'Arbois de Jubainville, *ibid.*, t. III, 1861, n° 147-148 ; sur les Garlande, voir en particulier J.-M. Mathieu, « La famille de Garlande à Possesse », *Mémoires de la société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, t. 108, 1993, p. 69-94. Étienne est mentionné en 1214 (*Cart. chap. St-Liphard I*, n° 73) ; 1215 (*ibid.*, n° 74). En 1223, il est arbitre dans une affaire opposant le chapitre de Chartres et son évêque (*Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*, n° CCLIII). On le trouve à nouveau dans une charte du chapitre de 1230 (*Cart. chap. St-Liphard I*, n° 118).

115. La bibliographie relative au transept de Tournai est considérable et néanmoins totalement renouvelée par les résultats des recherches archéologiques récentes : en attendant la thèse de Jeroen Westerman, on se reportera à la remarquable synthèse de Laurent Délehouzée et Jeroen Westerman heureusement publiée par la SFA (Délehouzée et Westerman 2013). L'évêque avait également construit en 1198 la chapelle Saint-Vincent dans la même cathédrale, où figurait un vitrail représentant saint Euverte et sainte Geneviève.

116. Seymour 1975, p. 81-91. Henriet 1983, p. 288-289. Sandron 1998, p. 145-149.

117. Vallery-Radot 1931, p. 19.

118. Henriet 1976, Gallet 1997.

119. Jacques Henriet avait mis de côté ces deux églises (Rozay et Voulton) qui, pour lui, utilisent un vocabulaire architectural très différent de celui de Notre-Dame de Paris. Ces mêmes caractères ont conduit Yves Gallet à en exclure toute parenté avec Melun ou Meung. Gallet 1997, p. 13-15.

120. Henriet 1982.

121. Cette lignée ne s'arrêta pas à Hugues, puisqu'un de ses neveux était chevecier et chanoine de Saint-Liphard en 1204 (voir note 16). Un frère de Hugues, Manassès, était chevecier de Saint-Croix en 1176 (note 110). Un autre Manassès de Garlande fut chanoine de Sainte-Croix en 1233, puis élu doyen en 1240 ; il était décédé en 1253 (Cuissard 1904, p. 148-149).

122. On trouve un escalier du même type exactement au château épiscopal, bâti entre 1207 et 1221.

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES

<i>L'église Saint-Liphard et la tour Manassès de Garlande à Meung-sur-Loire</i> , par Jean Mesqui.....	3
<i>Philibert Delorme à l'hôtel d'Angoulême ? Réflexions sur une attribution</i> , par Jean Guillaume.....	47

MÉLANGES

<i>Frère du Roi ou de la Reine ? Un ex-voto de 1413</i> , par Albert Châtelet.....	53
--	----

ACTUALITÉ

Bouches-du-Rhône. <i>Trets. Approche archéologique du bâtiment dit la « Synagogue »</i> (Robert Thernot et Nathalie Molina).....	57
Côte-d'Or. <i>Dijon. Découvertes dans le logis neuf de Philippe le Bon à l'hôtel des ducs</i> (René-Pierre Lehner et Hervé Mouillebouche).....	61
Vienne. <i>Poitiers. Le théâtre municipal, une salle de spectacle du milieu du XX^e siècle</i> (Daniel Clauzier et Laurent Prysmicki).....	65

CHRONIQUE

Époque paléochrétienne. Architecture religieuse et liturgique. <i>Avancement du corpus européen d'architecture religieuse (IV-VIII^e siècle)</i> [François Baratte]. — <i>À propos du « trône vide »</i> (Yves Christe).....	69
Époque médiévale. Architecture religieuse et iconographie <i>Motif apotropaïque à Moissac et à Rome : amorce d'un inventaire à grande échelle</i> (Christian Gensbeitel). — <i>Ulm, Prague et la cathédrale de Strasbourg (XIII^e-XIV^e siècle)</i> [Claude Andrault Schmitt]. — <i>Représentation des morts au XV^e siècle en Angleterre : un cas singulier</i> (Marie Charbonnel).....	72
Architecture castrale médiévale. <i>Forts villageois et architecture de terre crue</i> (Denis Hayot). <i>Le donjon annulaire de Carentan (Manche)</i> [Jean Mesqui]. — <i>L'œuvre du maréchal Jean de Baudricourt aux châteaux de Lafauche et Vignory</i> (Jean Mesqui).....	75
La Renaissance. Sculpture <i>Entre France et Italie, Jérôme Pacherot et Antoine Juste : un regard renouvelé sur deux tombeaux royaux</i> (Marion Boudon-Machuel).....	76

BIBLIOGRAPHIE

Art du Moyen Âge. Philippe Plagnieux (dir.), <i>L'art du Moyen Âge en France : V^e-XV^e siècle</i> (Claude Andrault-Schmitt). — Wim Vroom, <i>Financing Cathedral Building in the Middle Ages. The Generosity of the Faithful</i> (Michele Tomasi).....	79
Histoire urbaine. François Blary (dir.), <i>Origines et développement d'une cité médiévale. Château-Thierry</i> (Jean Mesqui).....	83
Châteaux. Hervé Mouillebouche (dir.), <i>Châteaux et prieurés</i> (Denis Hayot). — Anne-Marie Flambard-Héricher et Jacques Le Maho (dir.), <i>Château, ville et pouvoir au Moyen Âge</i> (Denis Hayot). — Alain Salamagne, Jean Kerhervé, Gérard Danet (dir.), <i>Châteaux et modes de vie au temps des ducs de Bretagne, XIII^e-XVI^e siècle</i> (Étienne Faisant). — Hervé Mouillebouche (dir.), <i>Châteaux et mesures</i> (Denis Hayot). — Sylvie Campech et al., <i>Le castrum de Mouret et ses châteaux</i> (Jean Mesqui).....	85
Charpente. Patrick Hoffsummer (dir.), <i>Les charpentes du XI^e au XIX^e siècle. Grand Ouest de la France. Typologie et évolution, analyse de la documentation de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine</i> (Valérie Nègre).....	89

RÉSUMÉS ANALYTIQUES.....	91
--------------------------	----

LISTE DES AUTEURS	94
-------------------------	----

LISTE DES AUTEURS

Claude ANDRAULT-SCHMITT, professeur d'histoire de l'art médiéval, université de Poitiers, Centre d'Études supérieures de civilisation médiévale, UMR 7302 ; **François BARATTE**, UMR 8167, Orient et Méditerranée ; **Marion BOUDON-MACHUEL**, maître de conférences HDR en histoire de l'art moderne, université François-Rabelais à Tours (CESR), UMR 7323 CNRS ; **Albert CHÂTELET**, professeur honoraire, université de Strasbourg ; **Yves CHRISTE**, professeur émérite, université de Genève ; **Daniel CLAUZIER**, historien de l'art ; **Étienne FAISANT**, ATER, université de Nantes ; **Jean GUILLAUME**, professeur émérite, université de Paris IV-Sorbonne, Centre André Chastel ; **Denis HAYOT**, doctorant, université de Paris IV-Sorbonne ; **René-Pierre LEHNER**, Centre de castellologie de Bourgogne ; **Jean MESQUI**, ingénieur général des Ponts et Chaussées, docteur ès Lettres ; **Nathalie MOLINA**, INRAP, UMR 7298, Laboratoire d'archéologie médiévale et moderne en Méditerranée ; **Hervé MOUILLEBOUCHE**, Centre de castellologie de Bourgogne ; **Valérie NÈGRE**, maître-assistante en histoire et culture architecturale, École nationale supérieure d'architecture Paris-La Villette, UMR AUSser - CNRS ; **Laurent PRYSMICKI**, archéologue ; **Robert THERNOT**, INRAP, UMR 5140, Archéologie des sociétés méditerranéennes ; **Michele TOMASI**, maître d'enseignement et de recherche, université de Lausanne.

Achevé d'imprimer sur les presses
de l'imprimerie de Montligeon
à Saint-Hilaire-le-Châtel
en mars 2014

N° d'impression : 26 068
Dépôt-légal : mars 2014

Comité des publications **Marie-Paule ARNAULD**
 Conservateur général du patrimoine honoraire
Françoise BOUDON
 Ingénieur de recherches honoraire, CNRS
Isabelle CHAVE
 Conservateur en chef du patrimoine, Archives nationales
Alexandre COJANNOT
 Conservateur du patrimoine, Archives diplomatiques
Thomas COOMANS
 Professeur, University of Leuven (KU Leuven)
Nicolas FAUCHERRE
 Professeur, université d'Aix-Marseille
Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP
 Général de corps d'armée (Armée de terre), docteur en Histoire de
 l'art et archéologie
Étienne HAMON
 Professeur, université de Picardie-Jules Verne
François HEBER-SUFFRIN
 Maître de conférences honoraire, université de Nanterre
 Paris ouest-La Défense
Dominique HERVIER
 Conservateur général du patrimoine honoraire
Bertrand JESTAZ
 Directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études
Claudine LAUTIER
 Chercheur honoraire, CNRS
Emmanuel LURIN
 Maître de conférences, université de Paris IV-Sorbonne
Jean MESQUI
 Ingénieur général des Ponts et Chaussées, docteur en Histoire de
 l'art et archéologie
Jacques MOULIN
 Architecte en chef des Monuments historiques
Philippe PLAGNIEUX
 Professeur, université de Besançon, École nationale des Chartes
Éliane VERGNOLLE
 Professeur honoraire, université de Besançon

Directeur des publications **Marie-Paule ARNAULD**
Rédacteur en chef **Éliane VERGNOLLE**

Actualité **Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP**
Chronique **Dominique HERVIER**
Bibliographie **Françoise BOUDON**

Secrétaire de rédaction **Nathalie LEBLOND-DECOUX**
Infographie et P.A.O. **David LEBOULANGER**

Maquette graphique **L'ARCHITECTURE GRAPHIQUE**

*Les articles pour publication, les livres et articles pour recension
 doivent être adressés à la Société Française d'Archéologie,
 5, rue Quinault, 75015 Paris
 E-mail : sfa.sfa@wanadoo.fr*

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Jean-Pierre BABELON
Françoise BERCÉ
Gabrielle DEMIANS D'ARCHIMBAUD
Peter KURMANN
Willibald SAUERLÄNDER
Neil STRATFORD

COMITÉ D'HONNEUR

Guy BARRUOL
Georges COSTA
Charles DUGUET
Alain ERLANDE-BRANDENBURG
Michel JANTZEN
Jean-Claude ROCHETTE

BUREAU

<i>Président</i>	Marie-Paule ARNAULD
<i>Vice-Présidents</i>	Éliane VERGNOLLE, Bertrand JESTAZ
<i>Secrétaire Général</i>	Isabelle CHAVE
<i>Secrétaire Général adjoint</i>	Philippe DUBOST
<i>Trésorier</i>	Marc DE VIEGER
<i>Trésorier adjoint</i>	Françoise HAMON
<i>Chargé de l'organisation des Congrès</i>	Jean-Philippe ROEBBEN

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marie-Paule ARNAULD, Jean-Pierre BABELON, Françoise BERCÉ, Françoise BOUDON, Quitterie CAZES, Jean CHAPELOT, Monique CHATENET, Bruno CHAUFFERT-YVART, Isabelle CHAVE, Philippe CONTAMINE, Thierry CRÉPIN-LEBLOND, Marc DE VIEGER, Frédéric DIDIER, Vincent DROGUET, Philippe DUBOST, Yves ESQUIEU, Nicolas FAUCHERRE, Bernard FONQUERNIE, Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, Pierre-Antoine GATIER, Jean GUILLAUME, Françoise HAMON, Dominique HERVIER, Bertrand JESTAZ, Bernard JOLY, Vincent JUHEL, Jean-François LAGNEAU, Jean MESQUI, Claude MIGNOT, Jacques MOULIN, Jean-Marie PÉROUSE DE MONTCLOS, Philippe PLAGNIEUX, Michel RIVET, Jean-Philippe ROEBBEN, Élisabeth TABURET-DELAHAYE, Éliane VERGNOLLE.

SITE SFA

Découvrez le nouveau site de la Société Française d'Archéologie :

www.sfa-monuments.fr

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

5, rue Quinault - 75015 Paris

Tél. : 01.42.73.08.07

Fax : 01.42.73.09.66

E-mail : sfa.sfa@wanadoo.fr

www.sfa-monuments.fr

TAUX DES COTISATIONS ET ABONNEMENTS 2014

SOCIÉTAIRES avec publications

Membre Bienfaiteur

Personne morale 400,00 €

Personne physique 160,00 €

Membre Actif, *Bulletin Monumental* et *Congrès*

Résident en France 149,00 €

Résident hors de France.....règlement en €. 181,00 €

Membre Ordinaire, *Bulletin Monumental*

Résident en France 104,00 €

Résident hors de France.....règlement en €. 122,00 €

Membre Ordinaire, *Congrès*

Résident en France 99,00 €

Résident hors de France.....règlement en €. 117,00 €

SOCIÉTAIRE sans publications

Résident en France 54,00 €

Résident hors de France.....règlement en €. 72,00 €

ABONNÉ non sociétaire

1 abonnement *Bulletin Monumental*..... 80,00 €

1 abonnement *Congrès Archéologique*..... 75,00 €

Résident hors de France.....majoration de 18 €

2 abonnements (*Bulletin Monumental* et *Congrès*)..... 150,00 €

Résident hors de France.....règlement en €. 182,00 €

TARIFS JEUNES (moins de 30 ans au 01.01.2014)

Membre Actif, *Bulletin Monumental* et *Congrès*

Résident en France 86,00 €

Résident hors de France.....règlement en €. 118,00 €

Membre Ordinaire, *Bulletin Monumental*

Résident en France 60,00 €

Résident hors de France.....règlement en €. 78,00 €

Membre Ordinaire, *Congrès Archéologique*

Résident en France 56,00 €

Résident hors de France.....règlement en €. 74,00 €

Adhérent sans publications

Résident en France 30,00 €

Résident hors de France.....règlement en €. 48,00 €

✂

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : M., Mme, Mlle

Prénom :

Date de naissance : Profession ou qualité :

.....

Titres et distinctions :

Adresse :

.....

.....

Code postal : Ville :

Pays (étranger) :

Téléphone : Fax :

E-mail :

déclare adhérer à la SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE
en tant que :

- SOCIÉTAIRE (avec publications)

Membre Bienfaiteur ☐ **Tarif « jeunes »** ☐

Membre Actif **Membre Ordinaire**

Bulletin et *Congrès* ☐ *Bulletin* ☐
ou *Congrès* ☐

- SOCIÉTAIRE (sans publication) ☐

- ABONNÉ

Bulletin et *Congrès* ☐ *Bulletin* ☐
ou *Congrès* ☐

et verse ma cotisation au titre de l'année 2014 par

chèque bancaire ☐

chèque ou virement postal ☐

S.F.A. Paris 278-21 W

d'un montant de en qualité de

Cocher les indications utiles dans les cases correspondantes

À le

Signature ✂

Les publications de la Société Française d'Archéologie
sont diffusées par les Éditions Picard



Éditions A. & J. PICARD
ÉDITEUR, DIFFUSEUR, LIBRAIRE
depuis 1869

L'ARCHÉOLOGIE, L'ARCHITECTURE, L'HISTOIRE DE L'ART, L'HISTOIRE
sont les domaines privilégiés des
Éditions PICARD

Catalogue général et avis de parution envoyés sur simple demande

LA LIBRAIRIE DE LIVRES ANCIENS ET MODERNES

vous accueille du mardi au samedi
de 10h30 à 13 h et de 14 h à 19 h

Archéologie	Beaux-Arts
Histoire	Régionalisme
Littérature	Livres illustrés
Philosophie	Voyages

Catalogue périodique (cinq par an)
Envois périodiques de listes personnalisées par voie électronique
Achats et expertises de lots et de bibliothèques
achats@librairie-picard.com
www.librairie-picard.com

82, rue Bonaparte – F75006 PARIS
Tél. éditions : 01.43.26.97.78 – Tél. librairie : 01.43.26.96.73
Télécopie : 01.43.26.42.64
livres@librairie-picard.com

Toutes les commandes de fascicules
du *Bulletin monumental* et des volumes du *Congrès Archéologique de France*
sont à adresser aux Éditions Picard.